



SIDI TIÉMOKO TOURÉ

Ministre des Ressources animales et halieutiques
Minister of Animal and Fisheries Resources

**« Les bases pour
un développement
durable du secteur
des ressources
animales et halieutiques
ont été mises en place »**

**“The foundations for a
sustainable development of the
animal and fishery resources
sector have been set up”**

AGRO-INDUSTRIE
LOCALE
Sinématiali
a son usine
de transformation
de mangues

Local agro-industry
A mango
processing plant
in Sinématiali

FOIRE AUX PRETS "SPECIAL PME"

WAHOO!!!

*Ecoles, pharmacies, cabinets médicaux, cabinets juridiques,
cabinets d'expertises, agences de voyages, boulangeries,
boutiques alimentaires, poissonneries, boucheries,
commerces de pagnes, pressings, restaurants, hôtels,
stations d'essences, distributeurs de gaz et de boissons,
salons de coiffures
et toutes autres activités relevant du secteur **des PME***

BOOSTEZ VOTRE ACTIVITE

**BENEFICIEZ
D'UN FINANCEMENT
ALLANT JUSQU'A
200 MILLIONS ^{FCFA}**

En partenariat avec le Fonds de Garantie
des crédits aux PME (FGPME)

*taux de 6,5%

*Le montant des garanties demandées par la banque n'excèdera pas 50% du financement

27 20 25 43 43 / 01 71 99 33 33

www.banquepopulaire.ci



Partout, proche de vous

B2G

B2G. Entendons : Business to Government. Le Business to Government, plus généralement appelé, par son signe, B to G ou B2G, peut être traduit en français par « des entreprises vers le gouvernement ». Dans cette configuration, le terme « gouvernement » se réfère au secteur public dans sa globalité. Le B to G sert donc à caractériser les opérations commerciales réalisées entre une entreprise et une entité du secteur public. Les entreprises étant les entités à l'origine de l'opération commerciale et les organisations gouvernementales, les clientes.

Aux États-Unis, d'où nous vient ce terme, on utilise l'expression Business to Government.

Au Royaume-Uni, en revanche, c'est l'expression Business to Administration qui est plus utilisée (BtoA ou B2A). Les deux termes caractérisent bien la même chose.

Au moment où il est de plus en plus question de Côte d'Ivoire 2030, notre nouvelle destination, il est important de garder à l'esprit que la vision 2030 se fonde sur deux leviers principaux.

Le premier repose sur le Secteur Privé fort de son rôle de moteur de croissance et de création d'emplois. Le Plan National de Développement 2021-2025 en est le témoignage éloquent car il prévoit un niveau d'investissement attendu du Secteur Privé équivalent à 75% du montant total de 59 000 milliards de FCFA.

Le second levier porte sur la nécessité de bâtir un véritable partenariat entre l'Etat et le Secteur Privé afin de stimuler le tissu productif et favoriser l'essor du Secteur Privé.

Partenariat entre l'Etat et le Secteur Privé, donc dialogue Public Privé, parlons-en !

Le secteur public et le secteur privé étant partenaires, un alignement de leur vision du développement économique est nécessaire. D'où le rôle du Dialogue Public Privé en tant que processus de collaboration inclusif visant à réformer la gouvernance et le climat des affaires, en vue de maximiser l'efficacité des politiques publiques.

Les B2G, fortement prisées par les opérateurs économiques, doivent combler des besoins d'information sur les procédures, les réformes et autres dispositions entreprises par les administrations publiques.

Ces rencontres sont, en outre, un formidable tremplin pour les structures publiques afin d'évaluer la perception des opérateurs et des entreprises sur les dynamiques de réformes mises en place pour envisager les ajustements nécessaires ou adapter les stratégies de communication.

Les B2G restent donc un choix judicieux, en termes d'écoute permanente du Secteur Privé et des entreprises et doivent se



Par **Mariam FADIGA FOFANA**,
Secrétaire exécutif du CCESP

refléter à tous les niveaux de l'Administration Publique, notamment au regard de l'impératif de structuration de notre écosystème économique.

De plus, les ambitions de transformation structurelle de l'économie prônées par nos plus hautes autorités et contenues dans les Plans Nationaux de Développement et la Vision CI 2030, commandent de faire évoluer notre Dialogue Public Privé, d'une concertation circonstancielle autour de préoccupations vers un partenariat plus stratégique, capable d'aborder des questions structurelles et de compétitivité à l'échelle nationale et sectorielle.

Le Dialogue Public Privé est appelé à être un processus organisé et structuré qui nécessite un suivi dans la concrétisation des engagements pris. Un mécanisme institutionnel qui rapproche les acteurs du secteur public et privé. Un mécanisme dont les enjeux devront être de diagnostiquer les problèmes ; d'identifier les opportunités de développement du secteur privé et d'assurer des réformes politiques autant inclusives que durables pour l'intensification des efforts de promotion et le renforcement du Dialogue Public Privé ; de renforcer la lutte contre la corruption et la poursuite de l'amélioration et/ou de l'assainissement du cadre réglementaire.

Dans cette dynamique, le dispositif à proposer permettra d'améliorer le système fiscal pour assurer la compétitivité des entreprises ; d'améliorer le cadre réglementaire afin de faciliter l'entrée et la sortie du marché et réduire le taux d'informalité ; d'améliorer le fonctionnement du système judiciaire pour rendre plus aisé le règlement des conflits commerciaux. Objectif ultime : Obtenir un secteur privé dynamique, vital à la croissance de l'économie, à la création d'emplois et à la production de revenus.

Au total, maintenir un dialogue franc et constructif entre l'Etat et le Secteur Privé, est devenu l'une des raisons d'être du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé, afin d'instaurer un climat de confiance, propice au dynamisme de notre économie.

Le récent déploiement dans la région San Pédro, puis de Bouaké et très certainement de Korhogo, pour le Dialogue Public Privé au niveau local, obéit à cette logique.

A cet effet, aucun effort ne sera ménagé. Aucun secteur d'activité ou filière ne sera ignoré.

C'est bien la raison pour laquelle TWINS 26 se tourne vers une filière, niche de richesses et d'emplois, qui souffre encore de la méconnaissance des investisseurs : les ressources animales et halieutiques.

Merci de l'accueil que vous lui réserverez.

P.3	MOT DE LA DIRECTRICE DE PUBLICATION
P.4	SOMMAIRE
P.6	EDITORIAL
P.9	ACTU
P.17	EVENT
P.38	A LA RENCONTRE DE
P.43	FOCUS SUR LE CCESP
P.58	A LA UNE
P.70	PARTENAIRE
P.75	ENTREPRENEURIAT
P.80	GRAND ANGLE
P.82	LUCARNE
P.86	TOUT SUR
P.92	ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
P.107	SANTÉ DE L'ECONOMIE.

**RENCONTRE AVEC...**

Dr Aimé Franck Essoh, Coordonnateur du PAPAN

« NOUS AVONS UNE RELATIVE AUTOSUFFISANCE EN VIANDE DE VOLAILLE, MAIS QUI RESTE LOIN DE LA RÉALITÉ »

**ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES**

Lutte contre l'anarchie dans le secteur de la Construction

9 867 CONTRÔLES EFFECTUÉS EN 2021 CONTRE 2 760 EN 2020

**À LA UNE**

Sidi Tiémoko Touré, ministre des Ressources animales et halieutiques
« LES PRODUCTIONS NATIONALES NE COUVRENT QU'ENVIRON 26,7 % DES BESOINS DE LA POPULATION EN PRODUITS ANIMAUX ET HALIEUTIQUES »

**SANTÉ DE L'ÉCONOMIE**

Le chocolat de Daloa
LE MEILLEUR AU MONDE

P.5	FOREWORD
P.7	EDITORIAL
P.12	NEWS
P.41	MEETING WITH
P.51	FOCUS ON CCESP
P.65	NEWS
P.74	PARTNERSHIP
P.77	ENTREPRENEURSHIP
P.81	SPOTLIGHT
P.84	LOOKING AT
P.88	ALL ABOUT
P.102	BUSINESS ENVIRONMENT
P.114	ECONOMIC HEALTH



NEWS

Sidi Tiémoko Touré, Minister of Animal and Fisheries Resources
 "THE NATIONAL PRODUCTION ONLY COVERS ABOUT 26.7% OF THE POPULATION NEEDS IN ANIMAL AND FISH PRODUCTS"



MEETING WITH...

Dr Aimé Franck Essoh, Coordinator of PAPAN

"WE ARE RELATIVELY SELF-SUFFICIENT AS FOR POULTRY MEAT, BUT THAT REMAINS FAR FROM REALITY"



BUSINESS ENVIRONMENT

Fight against anarchy in the construction sector

9,867 CONTROLS CARRIED OUT IN 2021 AS COMPARED TO 2,760 IN 2020



BUSINESS ENVIRONMENT

Chocolate made in Daloa
 THE BEST IN THE WORLD



En route pour Côte d'Ivoire vision 2030 Escale à l'Île aux trésors

Par Charles ZOKO SÉBÉ

Rédacteur en Chef / zokosebe@gmail.com

L'Île aux trésors : Non, non et non ! vous n'y êtes pas !

Il ne s'agit nullement de « *L'Île au trésor* », roman de Robert Louis Stevenson, de son vrai nom, Robert Lewis Balfour Stevenson, né le 13 novembre 1850 à Edimbourg (Ecosse). Roman, paru en 1930, qui raconte l'histoire d'un jeune garçon, nommé Jim Hawkins. Roman dont la morale est la droiture morale de l'adolescent qui l'amène à choisir le camp des honnêtes hommes.

Ce dont nous parlons ce jour, est plutôt une île particulière en Eburnie, île dotée de plusieurs trésors.

En parlant d'île, il s'agit, en réalité, d'une métaphore (hyperbolique) que nous nous permettons pour désigner un secteur d'activités insuffisamment exploré par nos opérateurs économiques : les ressources animales et halieutiques.

De fait, l'île représente, depuis la nuit des temps, un microcosme isolé, monde clos qui est tantôt, attractif et volontaire, (île Boulay, bienheureuse), tantôt, répulsif et contraint (île de Gorée, funeste). Fantasma hédoniste de l'oisiveté lié à la civilisation occidentale des loisirs, miroir en creux des modèles sociaux et politiques, ce lieu a toujours constitué dans la littérature, une chimère du rêve, des idéaux, des voyages ou de l'évasion.

Le «trésor», constitue, lui, un objet ou un ensemble d'objets, enfouis ou cachés. Finalement, l'Île est un trésor inestimable d'images et de mythes.

« Tout ça, c'est bien joli », me direz-vous ! Mais quel rapport avec les ressources animales et halieutiques !

Le rapport ? Eh bien, le voici !

La Côte d'Ivoire dispose d'énormes potentialités et atouts pour stimuler un développement suffisant et durable des filières des ressources animales et halieutiques. On distingue l'existence de matières premières abondantes, diversifiées et réparties selon des zones de production : les ruminants au nord et au centre, les volailles à l'est et au sud, le poisson au sud et le porc à l'ouest.

A cela, il faut ajouter la diversité des produits de l'élevage, non seulement le lait et la viande, le cuir et les œufs, mais aussi les médicaments.

Le secteur joue également un rôle dans l'économie en offrant des possibilités d'emplois variées et nouvelles, que ce soit via les emplois directs (emplois liés à l'élevage proprement dit) ou indirects (pour la transformation et la distribution).

La production halieutique, quant à elle, est l'exploitation des ressources vivantes aquatiques. Elle regroupe les différents modes d'exploitation et de gestion (pêche, aquaculture) des espèces vivantes (végétales ou animales) exercés dans tous les milieux aquatiques (mer et eau douce).

En Côte d'Ivoire, le poisson constitue la première source de protéines animales consommées par les Ivoiriens. Cette consommation nationale, qui reste fortement marquée par les importations, est estimée à 320 000 tonnes/an pour une production locale moyenne d'environ 42 102 tonnes. Le secteur des pêches et de l'aquaculture représente 3,1 % du PIB agricole et 0,74 % du PIB total.

L'aquaculture, pour sa part, constitue un véritable potentiel national qui mérite d'être largement exploité. Selon la FAO, les atouts naturels de la Côte d'Ivoire sont considérables, avec près de 150 000 ha de lagunes, 350 000 ha de lacs et de nombreux bas-fonds propices à l'implantation d'exploitations aquacoles ainsi qu'une riche faune aquatique renfermant plus de cent familles de poissons.

Ici donc, l'île ne sera pas le symbole du nomadisme. Mais, à nos yeux, elle est surtout point d'ancrage, et rêve d'habitation. Cette île devra être habitée... par les opérateurs économiques, pour devenir le lieu d'un permanent flux et reflux humain, exactement comme ces vagues de la mer qui viennent, sous l'effet de la marée, lécher le rivage ou s'en éloigner.

Mais l'insuffisance de l'offre de programmes de recherche développement en matière de transformation des produits; le difficile accès des opérateurs, notamment des petits producteurs constitués majoritairement de femmes, aux capitaux insuffisants ; l'insuffisante organisation des opérateurs ; la faiblesse du cadre institutionnel liée à la forte concentration des décisions que le transfert des compétences est appelée à corriger; la fiscalité qu'il conviendrait d'adapter à l'évolution de chaque secteur, etc..., restent encore des champs à explorer.

Pour ce faire, il est apparu urgent et opportun aux gouvernants de mettre aux commandes du département, un homme de foi et de discipline.

Sidi Tiémoko Touré aura coché la quasi-totalité des cases à cet effet.

Nommé au poste en avril 2021, « STT » (pour les intimes) est reconduit au même poste dans le gouvernement, le 20 avril 2022. Lui, l'enfant de troupe qui a bu aux mamelles de la rigueur et de la discipline militaire.

L'homme essaie, depuis, d'imprimer sa marque au secteur.

Son passage et les compétences acquises à HEC Paris et dans de grandes écoles de management de la place, lui valent de savoir jauger la hauteur des défis et autres contraintes, liés au secteur : des défis liés à la qualité, à la compétitivité et à la création de richesses.

Concernant le secteur privé, il s'agit entre autres : du renforcement des capacités (recensement, appui à l'organisation des interprofessions et acquisition de technologies) ; de l'appui à la petite transformation (tanneries, boucheries, etc.) ; de l'appui à la modernisation des abattoirs ; du financement (fonds de garantie et fonds interprofessionnels pour la transformation).

Pour le secteur public, les actions portent notamment sur : le renforcement des capacités de l'autorité compétente pour l'assurance qualité par la mise en place d'un plan qualité pour chaque type de produits ; le renforcement des capacités institutionnelles au niveau des services centraux, notamment en matière de définition des normes et de l'encadrement des opérateurs ; le renforcement des capacités institutionnelles au niveau des régions et des départements.

Halte donc sur cette île qui, dans le cadre de Twins 26, devient le *punctum*, qui aimante immédiatement notre regard : l'île-détail, qui emblématise le détail en peinture, et ce désir constant de détailler, voire de découper la peinture. L'île qui, en littérature, semble réaliser ce désir d'habitation auquel s'ajoute un aménagement actif tout en reflétant la nécessaire chronologie romanesque, c'est-à-dire, la nécessité d'un temps plus ou moins linéaire, d'une diégèse et d'un temps ordonné.

Bonne escale... euh... lecture et à très bientôt.

By Charles ZOKO SEBE,
Chief editor / zokosebe@gmail.com

On the road to Côte d'Ivoire vision 2030 Stopping over on Treasury Island

Treasury island: no, no and no. you've been mistaken!
It is not about Robert Lewis Balfour Stevenson first major success, Treasure Island, a tale of piracy published in 1930.

It is about a particular Island in Cote d'Ivoire with many treasuries. Talking about an Island represents a hyperbolic metaphor referring to an economic sector of activity which is not sufficiently explored: animal and fisheries resources. Indeed, Côte d'Ivoire has enormous potentialities and assets to stimulate a sustainable development of animal and fishery resources sectors: ruminants in the North and in the Centre, poultry in the East and South, fish in the South and pig in the West.

Furthermore, we note a diversity of livestock products, not only milk and meat, leather and eggs, but also drugs even if there is little reference to them (for example, heparin, a natural anticoagulant produced from intestinal membranes of pigs). The sector remains also a source of employment via direct and indirect jobs. Fisheries production is the exploitation of living aquatic resources. It brings together the different methods of exploitation and management (fishing, aquaculture) of living species (plant or animal) that are common practices in all aquatic environments (sea and fresh water).

In Côte d'Ivoire, fish is the primary source of animal protein consumed by the ivorian population. This national consumption, which remains heavily influenced by imports, represents 320,000 tonnes per year for an average local production of about 42,102 tonnes. The fisheries and aquaculture sector represents 3.1% of agricultural GDP and 0.74% of total GDP.

As for Aquaculture, it represents a real national potentiality which deserves to be widely exploited. According to the FAO, the natural assets of Côte d'Ivoire are considerable, with nearly 150,000 ha of lagoons, 350,000 ha of lakes and many lowlands suitable for the setting of aquaculture farms as well as a rich aquatic fauna containing more than one hundred families of fish and several species.

Therefore, the island we are talking about is not a symbol of nomadism. It is rather an anchorpoint and a dream of living. This island will have to be inhabited... by economic operators to become a place of emergence.

As a result, a man of faith and discipline was chosen, as the Head of this Department, to address these issues: SIDI TIEMOKO TOURE....

Enjoy your reading

Twins

BIMESTRIEL GRATUIT ÉDITÉ PAR
le Comité de Concertation
État-Secteur Privé

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mme Mariam FADIGA FOFANA

RÉDACTEUR EN CHEF : Charles ZOKO SÉBÉ

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Georges COPRÉ

RÉDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE : Hervé KOUTOUAN

SECRÉTARIAT DE LA RÉDACTION : Ébenisaire N'CHO

RÉDACTION : Patrice BAN / Serge SÉKÉ / Ismaël COULIBALY / Yacouba CISSÉ / Souleymane SANGARÉ / Kadiata FADIKA / Israël KOFFI / Ashley KIKUNDA / WANOGO Koné Pefoungo / Inza FOFANA / Khadija ZOKO SEBE

TRADUCTION : Dr Yssouf TOURÉ

RÉVISION : F. E. Christopher

COLLABORATION : Mme Mariama Diarra Bakayoko / YEO Tchawa épse BOLI / Souleymane OULAÏ / Mory FADIGA / COMBARY Bendia Jean

RÉGIE / ÉDITION : Abm Consult

Email : info@abm-consult.com,

Site web : www.abm-consult.com

Contact : + 225 22 44 50 42 - Fax : +225 22 44 11 31

INFOGRAPHIE : Le SAG

Dépôt légal : N° 11407 du 18 août 2014

TIRAGE : 5 000 exemplaires



Une Institution forte, engagée
pour la promotion des Entreprises.

NOS MISSIONS

- Consultation et représentation
- Création, gestion d'Infrastructures et services d'intérêt général
- Appui aux entreprises
- Formation



NOS VALEURS

- Intérêt général
- Engagement
- Intégrité
- Esprit d'équipe
- Innovation



(225) 27 20 33 16 00
www.cci.ci
info@cci.ci
ccicotedivoire
ccivoire
ccivoire

CRISE EN UKRAINE : LA BAD OCTROIE UN APPUI BUDGÉTAIRE DE 96 MILLIARDS FCFA À LA CÔTE D'IVOIRE



La Banque africaine de développement (BAD) a accordé un appui budgétaire d'environ 96 milliards FCFA à la Côte d'Ivoire, afin de faire face à la crise russo-ukrainienne, a confié M. Yéo Nahoua, le directeur de Cabinet du ministère ivoirien du Plan et du Développement. Il s'exprimait à l'occasion d'un atelier sur les orientations de la prochaine stratégie pays 2023-2027 de la BAD pour notre pays. Selon M. Yéo Nahoua, il s'agit d'un «programme

de production alimentaire d'urgence sous forme d'appui budgétaire d'un montant de 120 millions d'unités de compte. De son côté, le directeur général adjoint de l'Afrique de l'Ouest pour la BAD, Joseph Martial Ribeiro, a rassuré que la banque s'attèlera à accompagner le gouvernement ivoirien en vue de la transformation structurelle de l'économie. Le portefeuille en cours de la BAD en Côte d'Ivoire, est constitué de 44 opérations totalisant des engagements d'environ 1528 milliards de nos francs. M. Ribeiro a fait mention d'une «prédominance des infrastructures des transports pour près de 44 % suivis des énergies pour 24 %, l'agriculture pour près de 20 %, du social, de la gouvernance, des finances». À l'horizon 2030, la Côte d'Ivoire ambitionne d'être au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. C'est pourquoi le gouvernement a organisé un Groupe consultatif qui a mobilisé 15 706 milliards FCFA pour financer les projets du Programme national de développement (PND) sur la période 2021-2025. La BAD a lancé le 18 juillet 2022 une mission dans le cadre du processus de préparation du rapport d'achèvement de la stratégie pays 2018-2022 combiné à la revue des performances des portefeuilles de projets. Qui a abouti à des échanges avec les acteurs des différents secteurs ainsi que le secteur privé et la société civile. En 2020, une facilité de réponse rapide à la Covid-19 apportée par la BAD a permis à notre pays de bénéficier d'appuis budgétaires généraux et sectoriels à hauteur de 75 millions d'euros, soit 49,19 milliards FCFA.

CENTRALE THERMIQUE D'AZITO : LE PREMIER MINISTRE PATRICK ACHI LANCE LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA PHASE 4

Le Premier ministre Patrick Achi a lancé les travaux de la phase 4 de l'extension de la centrale thermique d'Azito, d'un coût total de 217 milliards FCFA. La Côte d'Ivoire qui ambitionne d'être un hub énergétique sous-régional à travers la construction de cette centrale thermique est bien partie. C'est en 2020 que la réalisation de la phase 4 des travaux d'extension de la centrale thermique d'Azito a été lancée. Et cette nouvelle phase d'extension de la centrale intervient après des travaux réalisés en 2015 et 2019. La phase 4 d'Azito est composée principalement d'une turbine à gaz de 180 mégawatts (MW) et d'une turbine à vapeur de 73 MW, soit la plus grosse turbine installée en Côte d'Ivoire et la deuxième dans le monde. «Cette nouvelle unité de 253 MW porte à terme la capacité de production de la centrale à plus de 710 MW, soit près de 27 % de la puissance totale installée en Côte d'Ivoire», a indiqué Mamadou Sangafowa Coulibaly, ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie. La mise en service de la nouvelle unité de production d'électricité de la centrale thermique à cycle combiné d'Azito intègre l'engagement de l'État à faire de la Côte d'Ivoire le hub énergétique de la sous-région. Elle aidera également à mettre un terme aux difficultés de fourniture d'énergie et d'assurer l'approvisionnement en une électricité fiable et abordable aux populations. La Côte d'Ivoire ambitionne de faire passer la capacité de production d'électricité de 2 369 MW actuellement,

à 4 000 MW à l'horizon 2025 et à plus de 5 000 MW en 2030 avec 45 % d'énergie renouvelable contre 30 % actuellement. Le Premier Ministre a indiqué aussi que le taux de couverture en électricité dans les localités est passé de 33% en 2011 à 82% en mars 2022. Ajoutant que cette année, près de 750 localités seront électrifiées. En ce qui concerne le tarif domestique social, ce sont 1,5 millions de foyers qui en bénéficient. La construction de l'infrastructure a généré 1 100 emplois.



EXTENSION DU PORT AUTONOME D'ABIDJAN : LE DEUXIÈME TERMINAL À CONTENEURS OPÉRATIONNEL AVANT FIN 2022

6 nouveaux portiques et 7 Grues Portiques à Roues (RTG) ont été réceptionnés le 18 août 2022, pour équiper le deuxième Terminal à Conteneurs (TC2) du port autonome d'Abidjan prévu être opérationnel avant fin 2022.

Ces portiques sont de type Post-Panamax avec un outerbridge de 66 mètres. Ils mesurent 89 mètres de haut et

sont capables de prendre des conteneurs sur des navires à une extension de 22 rangées (50 mètres).

Le second terminal à conteneurs, dont la mise en service est annoncée pour novembre 2022, sera équipé à terme de 6 portiques de quai, 13 portiques de parc et 36 tracteurs, tous électriques. Une fois opérationnel, il permettra d'accueillir et de traiter des navires porte-conteneurs

de 14000 conteneurs admettant 16 m de tirant d'eau (TE) contrairement à des navires de 11,5 m de TE d'une capacité de 3500 conteneurs actuellement.

Le Directeur de Cabinet Coné Djoman, a réceptionné les 6 nouveaux portiques et les 7 RTG, au nom du ministre Amadou Koné, des Transports. Il était accompagné du Directeur général du Port autonome d'Abidjan, Hien Yacouba Sié, du Directeur général de Côte d'Ivoire Terminal, Koen De Backker, et de celui de Côte d'Ivoire Energie, Noumory Sidibé.

Ce projet a été rendu possible grâce aux investissements de l'ordre de 269 milliards de FCFA réalisés en amont par le Port Autonome d'Abidjan, pour des travaux de terrassement et la création de 37,5 hectares de terre-plein par remblais hydraulique.

L'investissement à hauteur de 262 milliards de francs CFA de Côte d'Ivoire Terminal, l'opérateur du TC2, a consisté à la construction des superstructures et l'acquisition d'équipements pour ce futur pôle de l'industrie portuaire ivoirienne.



AGRICULTURE : LE GOUVERNEMENT CONSTRUIT UNE AGROPOLE AU NORD DU PAYS

Le Premier ministre Patrick Achi a lancé les travaux de construction de l'agropole nord. Le chef du gouvernement a souligné l'importance de cette infrastructure qui vise à développer l'agriculture locale. Cette initiative qui s'inscrit dans la lutte contre la cherté de la vie coûtera 167,4 milliards FCFA. Pour Patrick Achi, c'est une avancée qui va aider à rétablir la souveraineté alimentaire de notre pays. Il a, par la suite, donné les caractéristiques de cet important espace qui offre de lutter efficacement contre l'inflation des denrées alimentaires. L'Agropole Nord intègre la réhabilitation et la construction de barrages hydroagricoles, l'aménagement de 5000 hectares de terre pour le riz et les cultures maraichères, la construction de 10 barrages agropastoraux. 100 hectares seront dédiés au secteur privé pour la transformation des produits dans le cadre de l'Agri-parc industriel. Dans cette même veine, il est prévu la création de 300 PME; un programme d'incubation

pour 1000 jeunes; la création de 25 000 emplois directs et 45 000 emplois indirects. À terme, le projet touchera plus de 400 000 personnes et 1,2 million d'Ivoiriens en bénéficieront de façon indirecte. L'Agropole Nord concerne la mangue, l'anacarde, le karité, le riz, le maïs, le maraicher, la viande et l'aquaculture. Outre la productivité et

la disponibilité des produits, cet espace vise à faciliter l'accès aux marchés pour les producteurs et éleveurs. Au total, 9 agropoles seront construites à travers le pays. Les partenaires à ce projet sont la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC).



CONCOURS FALLING WALLS LAB : LA 5^e ÉDITION LANCÉE À ABIDJAN

La Fondation Friedrich Naumann a lancé la 5^e édition du concours international de l'innovation et la recherche scientifique dénommé "Falling Walls Lab". Ce concours s'inscrit, chaque année, dans le cadre de la célébration de l'anniversaire de la chute du mur de Berlin en 1989. Durant une semaine, des activités sont menées dont le Falling Walls Lab qui se tient dans plusieurs pays du monde. Cette année, les grandes articulations de la session d'Abidjan sont les suivantes : l'appel à candidatures du 21 juillet au 22 août 2022 et la sélection des candidats du 22 août au 1^{er} septembre 2022. L'information aux candidats sélectionnés est prévue du 1^{er} au 5 septembre 2022 et la formation des candidats retenus du 15 au 16 septembre 2022. Les activités du concours et la finale à Abidjan se tiendront quant à elles du 21 au 23 septembre 2022. Le 8 novembre 2022, le lauréat d'Abidjan participera à la grande finale à Berlin (Allemagne). "C'est une compétition d'idées qui vient

révolutionner un domaine spécifique pouvant impacter notre environnement", a souligné Bénédicte Koffi, assistante de programmes à la Fondation Friedrich Naumann. Pour le chef de bureau de cette Fondation allemande à Abidjan, Magloire N'Dehi, l'objectif est de mettre en lumière les chercheurs, les inventeurs... qui ont des idées innovatrices, car il y a du génie en Côte d'Ivoire. Il est ouvert

à toute personne ayant au moins la majorité. Pour les inscriptions, il suffit de cliquer sur le lien suivant : <http://fallingwalls.com/lab/apply/abidjan-2> ou se rendre sur la page Facebook de la fondation. Falling Walls Lab est destiné aux entrepreneurs, étudiants, doctorants, post-doctorants, innovateurs, inventeurs, chercheurs, etc.



2^e APÉRO DU BANQUIER : LA DIGITALISATION DU SECTEUR AU CŒUR DES ÉCHANGES

Après la première édition qui s'est tenue le 4 août dernier, l'association des jeunes cadres de banques, dénommée «Young Bankers Club» a remis le couvert dans la soirée du vendredi 9 septembre à partir, au Pullman Abidjan pour la deuxième édition de l'apéro du banquier. Cet événement qui se veut un cadre convivial d'échange et d'ouverture a porté sur le thème suivant : «La digitalisation du secteur bancaire : quel avenir pour les

métiers traditionnels?».

Un thème d'actualité qui a été débattu par des experts que sont Mme Caroline Lath, DRH de Standard Chartered Bank Côte d'Ivoire et MM. Ahmed F. Diarra, DRH d'Ecobank Côte d'Ivoire, Mamourou Samaké, Senior Manager Technologie et Digital Solutions chez Mazars et Jacques Arnaud Cangah, Senior Manager en charge du pôle Capital humain chez Deloitte Côte d'Ivoire.

Les échanges ont permis à l'auditoire

d'appréhender les mutations profondes que la digitalisation implique dans le fonctionnement des institutions bancaires et des différents métiers qui les composent.

M. Jean-Louis Mennan-Kouamé, Directeur général Orange Bank Africa, annoncé à cet événement en qualité d'invité principal s'est aussi prononcé sur le thème. Il a partagé sa riche expérience qui l'a conduit de la banque traditionnelle à la tête de la première banque digitale de la Côte d'Ivoire. Il a aussi prodigué de sages conseils aux jeunes banquiers et aux étudiants présents.

Faut-il le rappeler, la première édition de l'apéro du banquier, a porté sur le thème : «Faire carrière en Banque, opportunités et Risques du métier».

En plus de cette activité mensuelle, cette association lancée en 2020 et qui rassemble des personnes physiques professionnelles du secteur bancaire prépare activement une grande cérémonie de distinctions dénommée les «Young Bankers Awards», dont l'apothéose est prévue pour le 25 mars 2023, à travers un gala de distinction et de remise de prix.



DIAGNOSTIC-PAYS
POUR LA CÔTE D'IVOIRE :
**LA BAD ET LA CÔTE
D'IVOIRE DISCUTENT
DE PROJETS ET
DE PERSPECTIVES
ÉCONOMIQUES**



Le bureau-pays de la BAD en Côte d'Ivoire a organisé un atelier de clôture de la mission de dialogue sur la note de diagnostic-pays pour la Côte d'Ivoire. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre d'une série de discussions passant en revue la première version de la note de diagnostic-pays que la banque a élaborée pour la Côte d'Ivoire. À cela s'ajoutent les réalisations du document de stratégie pays 2018-2022 et le portefeuille pays en 2022. Il a été également question des orientations de la prochaine stratégie pays de la Banque pour notre pays qui couvrira la période 2023-2027. L'atelier avait pour objectif de faire le point des projets déployés ces dernières années en Côte d'Ivoire et les perspectives économiques du pays, en particulier à la lumière des récents développements mondiaux tels que le conflit russo-ukrainien. Pour les participants, c'était une opportunité de s'informer sur les dernières avancées des grands projets que finance la banque dans l'une des plus grandes économies de la région qu'est la Côte d'Ivoire.

CRISIS IN UKRAINE: THE AFDB BUDGET SUPPORT OF 96 BILLION FCFA TO CÔTE D'IVOIRE

Mr. Yéo Nahoua, the Ivorian Ministry of Planning and Development Chief of Staff asserted that the African Development Bank (AfDB) has granted budget support of approximately XAF96 billion to Côte d'Ivoire to deal with the Russian-Ukrainian crisis. He was speaking during a workshop on the orientations of the AfDB's next 2023-2027 country strategy. According to Mr. Yéo Nahoua, this is an "emergency food production program in the form of budget support for an amount of 120 million units of account. As for the West Africa Deputy General Manager for the AfDB, Joseph Martial Ribeiro, he has reaffirmed the bank will to support the Ivorian government for a structural transformation of the economy.



AZITO THERMAL POWER PLANT: PRIME MINISTER PATRICK ACHI LAUNCHES PHASE 4 EXTENSION WORKS

Prime Minister Patrick Achi launched the works of the phase 4 of Azito thermal power plant extension. The investment for the construction of this plant will reach XAF 217 billion. Côte d'Ivoire, which aims to be a sub-regional energy hub through the construction of this thermal power plant, is on the right way. The phase 4 of the Azito thermal power

plant extension work was launched in 2020. And this new phase of expansion of the plant comes after work carried out in 2015 and 2019. Phase 4 of Azito is mainly composed of a gas turbine of 180 megawatts (MW) and a steam turbine of 73 MW, the largest turbine installed in Côte d'Ivoire and the second in the world.



EXTENSION OF THE AUTHORITY PORT OF ABIDJAN: THE SECOND CONTAINER TERMINAL BEFORE THE END OF 2022

6 new gantries and 7 Wheeled Gantry Cranes (RTG) were received on August 18, 2022, to equip the second Container Terminal (TC2) of the Authority Port of Abidjan, scheduled to be operational before the end of 2022.

These gantries are of the Post-Panamax type with an outerbridge of 66 meters. They are 89 meters high and are able of taking containers from ships at an extension of 22 rows (50 meters).

The second container terminal, which commissioning is announced for November 2022, will eventually be equipped with 6 quay gantries, 13 yard gantries and 36 tractors, all electric. Once operational, it will accommodate and handle container ships of 14,000 containers admitting 16 m draft (TE) unlike ships of 11.5 m TE with a capacity of 3,500 containers currently.

The Director of Cabinet Coné Djoman, received the 6 new gantries and the 7 RTG, on behalf of the Minister Amadou

Koné, of Transport. He was accompanied by the Managing Director of the Autonomous Port of Abidjan, Hien Yacouba Sié, the Managing Director of Côte d'Ivoire Terminal, Koen De Backker, and that of Côte d'Ivoire Energy, Noumory Sidibé.

This project was made possible thanks to investments of around 269 XAF billion made upstream by the Autonomous

Port of Abidjan, for earthworks and the creation of 37.5 hectares of land by hydraulic embankment.

The investment of XAF 262 billion by Côte d'Ivoire Terminal, the operator of TC2, consisted in the construction of superstructures and the acquisition of equipment for this future pole of the Ivorian port industry.



AGRICULTURE: THE GOVERNMENT IS BUILDING AN AGRO POLIS IN THE NORTH OF THE COUNTRY

Prime Minister Patrick Achi launched construction work on the northern agropole in Sinématiali (north of the country). The head of government stressed the importance of this infrastructure which aims to develop local agriculture. This initiative, which is part of the fight

against the high cost of living, will cost XAF 167.4 billion. For Patrick Achi, this is a step forward that will help restore our country's food self-sufficiency. He then gave the characteristics of this important space which appears as a tool against food inflation. The "Agropole Nord" includes the rehabilitation and

construction of hydro-agricultural dams, the development of 5,000 hectares of land for rice and market gardening, the construction of 10 agro-pastoral dams. 100 hectares will be dedicated to the private sector for the processing of products within the framework of the Agri-industrial park.

AVEC
CDC
ÉPARGNE DIASPORA

J'AI RÉALISÉ MON PROJET

ÉPARGNEZ EN TOUTE SÉCURITÉ
EN CÔTE D'IVOIRE, ET PROFITEZ
D'AVANTAGES MULTIPLES

- **RETRAITE COMPLÉMENTAIRE**
- **PRÊT IMMOBILIER**
- **ÉPARGNE BONIFIÉE D'INTÉRÊTS**

WWW.EPARGNEDIASPORA.CDC.CI

Boulevard Latrille, immeuble CDC-CI, Cocody les deux plateaux - Angré, carrefour les Oscars.
17 BP 226 Abidjan 17 / Website : www.cdc.ci, Contact : +225 27 22 55 92 05

Suivez-nous sur    / Caisse des Dépôts et Consignations

CDC-CI
CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS
DE CÔTE D'IVOIRE
Bâtir la Côte d'Ivoire de demain

FALLING WALLS LAB COMPETITION: THE 5TH EDITION LAUNCHED IN ABIDJAN



The Friedrich Naumann Foundation launched the 5th edition of the international competition for innovation and scientific research called “Falling Walls Lab”, during a press conference on Thursday July 21 in Abidjan. This competition is part of the annual celebration of the Berlin Wall fall anniversary in 1989.

COUNTRY DIAGNOSIS FOR CÔTE D'IVOIRE: AFDB AND CÔTE D'IVOIRE DISCUSS PROJECTS AND ECONOMIC PROSPECTS

The AfDB Country Office organized a closing workshop of the dialogue mission on the country diagnostic note in Abidjan. This workshop was not only part of a series of discussions reviewing the first version of the country diagnostic note that the bank had prepared for the country, but also the achievements of the 2018-2022 country strategy document and the country portfolio in 2022. The orientations of the Bank's next country strategy for our country, which will cover the period 2023-2027, were also discussed. The objective of the workshop was to assess the recent projects in Côte d'Ivoire and the economic prospects of the country in the light of the recent global developments such as the Russian-Ukrainian conflict. This ceremony was an opportunity to learn about the latest advances in

major projects financed by the bank in one of the largest economies in the region.



2ND BANKER'S APERITIF: THE DIGITIZATION OF THE SECTOR AS THE HEART OF EXCHANGES

After the first edition held on August 4, the association of young bank executives, called «Young Bankers Club» returned the cover on the evening of Friday, September 9 from, at Pullman Abidjan for the second edition. banker's aperitif. This event, which aims to be a friendly framework for exchange and openness, focused on the following topic: «The digitization of the banking sector: what future for traditional professions?».

This topical issue that was discussed by experts such as Ms. Caroline Lath, HRD of Standard Chartered Bank Côte d'Ivoire and MM. Ahmed F. Diarra, HRD of Ecobank Côte d'Ivoire, Mamourou Samake, Senior Manager Technology and Digital Solutions at Mazars and Jacques Arnaud Cangah, Senior Manager in charge of the Human Capital division at Deloitte Côte d'Ivoire. The exchanges allowed the audience to understand the profound changes that digitalization implies in the functioning of banking institutions and the various professions that compose them.

Mr. Jean-Louis Mennan-Kouamé, Managing Director Orange Bank Africa, announced at this event as the main guest, also spoke on the subject. He shared his rich experience which led him from traditional banking to head the first digital bank in Côte d'Ivoire. He also gave sage advice to the young bankers and students present.

Need we remind you, the first edition of the banker's aperitif focused on

the theme: «A career in banking, opportunities and risks of the job».

In addition to this monthly activity, this association launched in 2020 and which brings together professional individuals from the banking sector is actively preparing a major awards ceremony called the «Young Bankers Awards», the climax of which is scheduled for March 25, 2023, at through a gala of distinction and award ceremony.





BRIDGE BANK
GROUP CÔTE D'IVOIRE



MEILLEURE BANQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Pour la seconde année consécutive, le magazine économique américain, Global Finance, a décerné le Prix « **Meilleure Banque de Côte d'Ivoire au titre de l'année 2022** » à Bridge Bank Group CI en sa 29^e édition des Awards Best Bank.

Au terme de la 3^{ème} année, nous avons amélioré notre CIR de plus de 15 points pour atteindre 45% en dépit des gros investissements réalisés, triplé notre résultat net et nos fonds propres, doublé notre bilan et notre base clientèle. Ces résultats obtenus témoignent de l'exécution disciplinée de notre vision stratégique et sont le reflet de la dynamique impulsée par notre organisation matricielle, de la bonification de notre capital humain, de notre plateforme technologique et notre offre produits.

Ce prix Best Bank vient récompenser les efforts consentis au quotidien par l'expertise et le dévouement sur-mesure de notre capital humain pour améliorer l'expérience clientèle.

Nous remercions nos clients et partenaires pour la confiance sans cesse renouvelée et nous nous engageons à poursuivre l'exécution de notre plan stratégique avec succès.

Bridge Bank Group CI, connectons nos ambitions.



AN 62 DE L'INDÉPENDANCE DE LA CÔTE D'IVOIRE : YAMOUSSOUKRO A ABRITÉ LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE



SEM Alassane OUATTARA, Président de la République.

La cérémonie commémorative du 62e anniversaire de l'Indépendance de la Côte d'Ivoire, placée sous le sceau de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, a été célébrée, le 7 août 2022 à Yamoussoukro, sur le boulevard Jean-Paul II, en présence du Chef de l'État, Alassane Ouattara.

Cette cérémonie a enregistré la présence des Présidents Umaro Sissoco Embaló de la Guinée-Bissau, Président en exercice de la CEDEAO et George Weah du Liberia, en qualité d'invités d'honneur.

La Première Dame Dominique Ouattara, l'ancien Vice-Président Daniel Kablan Duncan, l'actuel Vice-Président Tiémoko Meyliet Koné, le Premier ministre Patrick Achi, les présidents d'Institutions, les membres du Gouvernement, les Corps constitués, ainsi qu'un parterre de personnalités civile et militaire, ont également pris part à ces festivités, dans la capitale politique Yamoussoukro.

Cette célébration, à l'instar des précédentes, a été marquée par un défilé militaire, avec les composantes aérienne, maritime, pédestre et motorisée, exécuté par plusieurs détachements de l'Armée, de la Gendarmerie, de la Police, des Douanes, etc.



Les officiels ont assisté à plusieurs défilés dont...



... celui des motards...



... des véhicules militaires...



... des forces de défense et de sécurité...



... des sections de la gendarmerie nationale et bien d'autres.



Le Conseil National des Exportations (CNE) est un organe consultatif placé sous la tutelle du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME qui agit auprès du Gouvernement et du secteur privé sur les questions liées à la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE).

Grâce à son positionnement, le CNE :

- Assure la cohérence entre les politiques, plans et stratégies mis en place par le Gouvernement dans le cadre de l'Aide pour le commerce.
- Facilite l'alignement des plans et interventions internes des institutions et agences avec les plans d'actions de la SNE.

L'ATOUT CONFIANCE DES EXPORTATEURS

NOS MISSIONS

- ✔ Superviser et orienter les activités relatives à l'aide pour le commerce afin d'en assurer la coordination et l'alignement sur les priorités identifiées dans la SNE et les autres initiatives dans ce domaine.
- ✔ Proposer le développement de nouvelles stratégies d'exportation dans de nouveaux secteurs ou fonctions transversales.
- ✔ Communiquer les résultats et apporter une visibilité à la mise en œuvre de la SNE.
- ✔ Etablir des plans de mise en œuvre de la SNE et recommander des mesures de politique commerciale visant à répondre au mieux aux objectifs commerciaux de la Côte d'Ivoire.
- ✔ Intégrer les exportations dans les plans nationaux de politique économique et de développement.
- ✔ Déterminer et allouer les ressources nécessaires à la mise en œuvre des plans d'actions et des mesures de politique commerciale.

LE CNE ET LA SNE

Le Conseil National des Exportations s'appuie sur sa boussole, la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE). L'objectif de cette stratégie est de maximiser le potentiel à l'exportation de la Côte d'Ivoire et accroître la part de marché des exportations.

Les secteurs prioritaires sélectionnés par cette stratégie, en raison de leur fort potentiel à l'exportation sont soumis à des fonctions transversales (**Information et promotion commerciales, accès aux financements, gestion de la qualité et emballage, développement des compétences à l'export, transports et facilitation des échanges**) ayant une incidence sur la compétitivité et le fonctionnement de ces secteurs prioritaires.



Par HK

LE SE-CONNAPE RENFORCE LES CAPACITÉS DU CORPS PRÉFECTORAL SUR LA RÉSILIENCE NUTRITIONNELLE

Le Secrétariat exécutif du Conseil National pour la Nutrition, l'Alimentation et le développement de la Petite Enfance (SE-CONNAPE) a organisé du 30 août au 2 septembre 2022 à l'hôtel Président de Yamoussoukro, un atelier sur la résilience nutritionnelle. Cette activité qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coordination stratégique technique et opérationnelle a été organisée à l'intention du corps préfectoral. Les 33 Comités régionaux de nutrition, de l'alimentation et de

développement de la petite enfance (CORNAPE), présidés par les préfets de région ont reçu lors de cet atelier, du matériel informatique et bureautique d'une valeur totale de 50 millions FCFA. Le Secrétaire exécutif du CONNAPE, Dr Cissé Moussa Moustapha a précisé que ces dons remis aux préfets s'inscrivent, dans la mission régalienne de coordination de toutes les activités de nutrition dévolue à son département. La Direction générale de l'administration du territoire (DGAT) était représentée à cet atelier par Doin Doh Urie, Directeur général adjoint. Le second atelier toujours sur le thème de la résilience nutritionnelle à l'intention du corps préfectoral sera organisé du 30 novembre au 2 décembre 2022.



Le corps préfectoral...



... a répondu massivement à l'appel du SE-CONNAPE.



Dr Moussa Moustapha au micro remettant...



...les dons de matériels informatiques



Au centre en costume, de la gauche vers la droite, Le SE CONNAPE, Dr Moussa Moustapha et M. Doin Doh Urie de la DGAT.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
L'Union - L'Espérance - Travail



CRÉER VOTRE COMPTE TRESORMONEY PAR CODE USSD

*760#

TRESORPAY TRESORMONEY



Projet d'actualisation de la Comptabilité
pour le Développement des Services de Base aux Citoyens



TrésorPay

<https://pay.tresor.gouv.ci>

☎ 9969

☎ N° Vert 8000 1010

APPEL GRATUIT

ENA : LE VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, TIÉMOKO MEYLIET KONÉ PARRAIN DE LA 56^e PROMOTION

Le Vice-président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, a présidé, le 8 septembre 2022, le baptême de la 56^e promotion de l'École nationale d'administration (ENA), dont il est le parrain. Cette cérémonie solennelle annuelle, qui marque officiellement la fin de la formation des fonctionnaires-élèves et des élèves fonctionnaires, avant leur affectation dans l'Administration publique ivoirienne, a été l'occasion pour le Vice-président de la République d'inviter ses filleuls à faire preuve de vertus nécessaires pour l'édification d'une administration efficace et efficiente, au service des usagers. Tiémoko Meyliet Koné a félicité la ministre de la Fonction publique, Anne Ouloto ainsi que la Directrice générale de l'ENA, Salamata Traoré, pour la qualité de la formation reçue par les 415 fonctionnaires-élèves et élèves fonctionnaires de la 56^e promotion.



Arrivée du Vice-Président de la République M. Tiémoko Meyliet Koné, parrain de la 56^{ème} promotion de l'ENA.



Le Vice-Président de la République et la ministre en charge de la Fonction Publique, Anne Désirée Ouloto, en compagnie des élèves.



Le Vice-Président de la République, après son allocution...



... a remis un certificat de formation à une élève major de promotion.



Photo de famille.

PS GOUV 2

AXE 1

LUTTE CONTRE LA
FRAGILITÉ DES ZONES
FONTALIÈRES DU NORD

AXE 4

AUTONOMISATION ET
EMPLOI DES JEUNES



* Nos guichets emploi sont ouverts dans toutes les communes de Côte d'Ivoire

GIG ECONOMY : LA FONDATION FRIEDRICH NAUMANN INITIE UN ATELIER SUR LE FUTUR DU TRAVAIL

L'innovation technique a considérablement développé l'économie de prestation de service aux moyens de plateformes digitales. Ce phénomène a donné naissance à la Gig Economy, appelée encore économie à la tâche qui permet aux travailleurs salariés ou non salariés, d'avoir des revenus à travers des emplois temporaires. C'est donc pour appréhender ce nouveau modèle d'économie en plein essor que la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté a organisé une journée d'Etude sur le futur du marché de travail en Côte d'Ivoire, le 13 septembre au Novotel Abidjan.

Très populaire aux États-Unis et en Europe, la Gig Economy qui désigne principalement les plateformes collaboratives de réservations diverses, de VTC (véhicules de transports avec chauffeurs) connaît une nette progression en Côte d'Ivoire. Cette journée de réflexion a donné lieu à plusieurs panels qui ont permis d'aborder les problématiques des enjeux et des défis de la 3e et 4e révolutions industrielles pour la Côte d'Ivoire, ainsi que celle du e-commerce et de la protection des libertés économiques des TPE et travailleurs indépendants. Cette rencontre a été aussi l'occasion de la présentation de la note d'étude sur la Gig Economy et le marché du travail en Côte d'Ivoire, par les Drs Eddie Brice Gnapia et Samuel Mathey.



Magloire N'Déhi, chef du bureau de la fondation, à Abidjan, au micro...



... a été attentivement suivie par les participants.



A gauche, Dr Eddie Brice Gnapia et Dr Samuel Mathey au micro.



Dr Moussa Elias Farakan, porte-parole de la CPU-PME.



Photo de famille.



LA FORMATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

PRODUITS & SERVICES DU FDFP

Nous finançons :

Plan de formation / Projet Collectif / Projet Apprentissage
Projet Insertion / Projet Etude / Projet Germe

SIEGE ABIDJAN 20 BP 1068 ABIDJAN 20, Maison de la formation Boulevard VGE

☎ (225) (225) 27 2175 05 05 / (225) 27 2175 05 33

MAN
Quartier ADMINISTRATIF
☎ (225) 07 97 16 50 66

BOUAKE
Quartier NIMBO . 01 BP 99 BOUAKE 99
☎ (225) 07 79 19 18 84

GRAND BASSAM
Quartier CAFOP II
☎ (225) 27 2130 36 55 / (225) 07 79 19 28 12

KORHOGO
Quartier RESIDENTIEL . BP 44 KORHOGO
☎ (225) 07 79 19 06 68

SAN PEDRO
Quartier NITORO . BP 1408 SAN PEDRO
☎ (225) 27 34 7170 70 / (225) 07 79 19 16 41

ABENGOUROU
Quartier PLATEAU . BP 836 ABENGOUROU
☎ (225) 27 35 91 22 10 / (225) 07 79 34 41 76

LE MINISTRE ADAMA COULIBALY INAUGURE LE SIÈGE DE FIDELIS FINANCE EN CÔTE D'IVOIRE

Représentant le Chef du Gouvernement, le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, a procédé le 25 août 2022 à l'inauguration du siège de Fidelis Finance dans la commune de Cocody. C'était en présence de l'ambassadeur du Burkina Faso en Côte d'Ivoire, SEM. Mahamadou Zongo, du président du Conseil constitutionnel, Koné Mamadou, de la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, des responsables de l'établissement financier, et de plusieurs autres personnalités et acteurs du secteur de la finance. Spécialisé dans les opérations bancaires de financement des équipements productifs des PME/PMI en particulier, Fidelis Finance s'est doté d'un nouveau siège pour porter plus haut ses ambitions en Côte d'Ivoire. Rappelons que cette entreprise a démarré ses activités en 1998 sous l'appellation Burkina Bail, avant son extension en 2013, le changement de sa dénomination sociale en 2014 et l'ouverture de sa succursale en Côte d'Ivoire en 2015. «Ainsi, depuis le lancement de ses opérations en 2015, ce sont plus de 60 milliards de FCFA qui ont servi au financement de plus de 800 PME, en créant, par la

même occasion, près de 3 500 emplois directs et indirects», s'est félicité le ministre Adama Coulibaly.



Une vue des officiels.



Le Ministre de l'Economie et des Finances Adama Coulibaly a...



... prononcé une allocution,...



...procédé à la coupure du ruban...



...puis marqué son passage en signant le livre d'or.

VISITE HISTORIQUE DU PRÉSIDENT ANDRZEJ DUDA DE POLOGNE EN TERRE IVOIRIENNE

Le Président de la République de Pologne, Andrzej Duda a effectué une visite d'amitié et de travail de 24 heures en terre ivoirienne. À la tête d'une importante délégation, le Président polonais a foulé le sol ivoirien dans la matinée du 7 septembre 2022. Il a été accueilli à son arrivée, par le vice-président ivoirien, Koné Meyliet, avant d'être reçu en audience par son homologue ivoirien Alassane Ouattara au Palais de la Présidence au Plateau. Notons que l'entretien entre les deux Chefs d'État et leurs délégations respectives a été marqué par la signature d'un Mémorandum d'entente, par lequel les deux pays décident d'instaurer entre eux des consultations régulières sur des sujets d'intérêt commun. Le Président Alassane Ouattara a exprimé sa grande joie d'accueillir son homologue polonais en Côte d'Ivoire pour une Visite « historique », d'autant plus que c'est la toute première fois qu'un Chef d'État de ce pays effectue une telle visite en terre ivoirienne. Un point de presse conjoint des deux hommes d'État a été organisé. Le Président Andrzej Duda a quitté Abidjan dans la matinée du 8 septembre 2022.



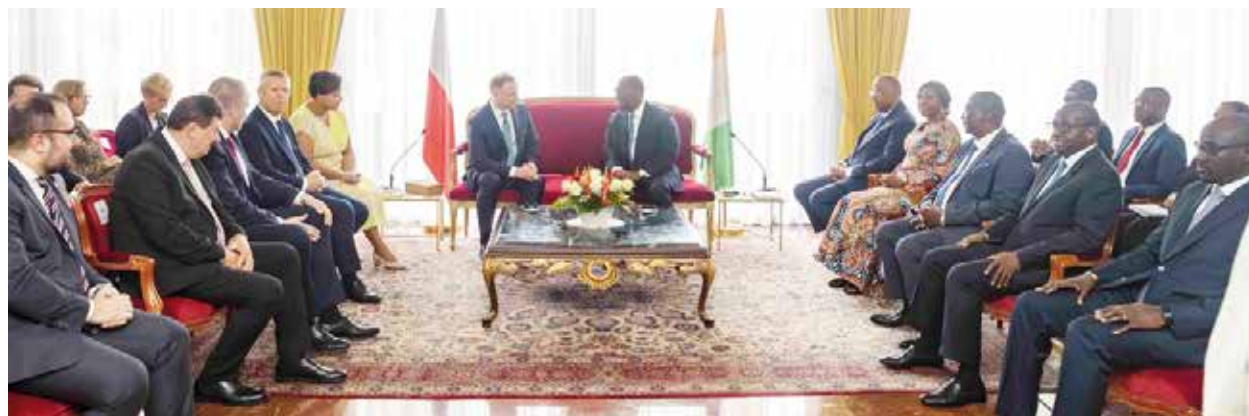
Honneurs militaires aux Présidents polonais Andrzej Duda et ivoirien Alassane Ouattara... ...qui se donnent une chaleureuse poignée de mains.



Allocution conjointe des deux Présidents.



Signature d'un mémorandum entre les ministres en charge des affaires étrangères, ivoirien et polonais, et échanges des parapheurs.



Echanges entre les Présidents polonais et ivoiriens sous le regard des deux délégations.

9^e ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'EXCELLENCE : 84 LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

Ce sont, au total, 84 lauréats dont 43 personnes physiques et 41 personnes morales qui ont été distingués, à l'occasion de l'édition 2022 de la Journée nationale de l'Excellence, le vendredi 05 août 2022 à Abidjan. Cette cérémonie qui consacre la célébration du mérite, de la culture de l'excellence, a enregistré la présence du couple présidentiel, du Premier Ministre, des membres du gouvernement, des chefs d'institutions et du corps diplomatique. Au nombre de ces personnes, figure Kamara Sarah Fatim Nolyvée, lauréate du prix d'excellence du meilleur élève au CEPE ainsi que Aka Kangah Audrey, prix d'excellence du meilleur élève au BEPC.



Le Président Alassane a honoré le lieutenant-Colonel Zoh Loua Jean...



... et d'autres dignes fils de la nation.



M. et Mme Kouakou ont été félicités par la Première Dame ainsi que...



...Kamara Fatim Nolyvée, Meilleure élève au CEPE et à l'entrée en 6^{ème}.



L'inspecteur général d'Etat en a fait de même.



Mme Doué Eugénie Epse Meless recevant son prix...



...de même que Bango Roger.



Koffi Pierre tenant son prix à côté du Vice-Président.



Les 84 lauréats ont immortalisé ces instants en compagnie des autorités de la République de Côte d'Ivoire.

AGEDI

AGENCE DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT
DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES

**Des zones industrielles performantes
pour une industrie dynamique et forte**



● **Création de zones économiques à usage industriel**

● **Gestion de zones économiques à usage industriel**

● **Attribution des lots**

**MINISTÈRE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PROMOTION DES PME**

 **ABIDJAN, COCODY DANGA
RUE DES JASMIN**

 **(+225) 27 22 44 74 20**

 **www.agedi.ci**

 **infos@agedi.ci**

TICAD 8 : LE PREMIER MINISTRE PATRICK ACHI A CONDUIT LA DÉLÉGATION IVOIRIENNE À TUNIS

La Côte d'Ivoire a pris part à la 8e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8), qui s'est tenue du 27 et 28 août 2022 à Tunis. Le Premier ministre Patrick Achi a conduit la délégation. La ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora, Kandia Camara, la ministre du Plan et du Développement, Nialé Kaba et le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédé Koffi Kouakou, sont les trois membres du gouvernement qui ont accompagné le Premier ministre en Tunisie.

La TICAD 8, première édition depuis l'avènement de la COVID-19, a abordé principalement les questions de la reprise économique post-pandémie, de la digitalisation et de l'économie verte.

Plusieurs Chefs d'État et de gouvernement et d'importants acteurs du secteur privé ont pris part à cette TICAD qui se tenait en terre africaine, après la sixième édition qui s'est déroulée au Kenya, en 2016.



Le Président Tunisien Kais Saied accueillant le Premier Ministre Ivoirien Patrick Achi. Qui a eu une rencontre avec son hôte.



Le Président du groupe TOYOTA échangeant avec le Premier ministre...



...qui a également eu un tête-à-tête avec le Président sénégalais Macky Sall.



Photo de famille.



CHAMBRES D'AGRICULTURE
DE CÔTE D'IVOIRE

NOS MISSIONS

Représenter et Défendre les intérêts
des Agriculteurs afin d'assurer leur
participation à l'Elaboration et à
la Mise en œuvre des Politiques
et des Actions de Développement
Agricole

Participer à la Promotion
et à la professionnalisation
du secteur agricole



Au service des agriculteurs et du monde rural

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : LES ACTEURS S'ACCORDENT SUR LES RÉFORMES DE L'IMMATRICULATION ET DU PERMIS DE CONDUIRE

Le ministre des Transports, Amadou Koné a procédé, le 7 septembre 2022 à l'Hôtel Tiama d'Abidjan- plateau, à l'ouverture d'un atelier de présentation et de validation des textes réglementaires relatifs aux réformes du système d'immatriculation des véhicules et du permis de conduire. Cet atelier qui a duré deux jours a permis aux organisations professionnelles du secteur du transport routier ainsi qu'aux administrations publiques concernées et aux organisations de la société civile de tirer les leçons de la campagne de sensibilisation à la sécurité routière et de corriger les quelques dysfonctionnements constatés afin de faciliter la mise en application des nouvelles mesures.

Sept projets de textes ont été soumis à réflexion. Ce sont, un projet de décret portant mise en place du nouveau système d'immatriculation des véhicules automobiles ; un projet d'arrêté portant procédure dématérialisée d'immatriculation des véhicules automobiles ; un projet d'arrêté sur les caractéristiques des plaques d'immatriculation ; un projet d'arrêté sur le permis à points, un dispositif de frappe à froid ; un projet de décret sur l'intégration des bases de données ; et un projet de décret sur les conditions de création et d'exploitation des auto-écoles.



Intervention du Ministre des Transports, Amadou Koné.



Une vue des participants.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION : LA CÔTE D'IVOIRE S'ENGAGE À POURSUIVRE SES EFFORTS CONTRE L'ANALPHABÉTISME

La Côte d'Ivoire a abrité le 8 septembre 2022, la célébration de l'édition 2022 de la Journée internationale de l'Alphabétisation (JIA). La Première Dame, Dominique Ouattara, a, au cours de cette rencontre, réaffirmé la volonté de la Côte d'Ivoire de réduire le taux d'analphabétisme national de 47 % à 30 % à courte échéance. Intervenant sur le thème de cette année : « Transformer les espaces d'apprentissage d'alphabétisation », la directrice générale adjointe de l'UNESCO chargée de l'Éducation, Stefanie Giannini a indiqué que la thématique de la 55e édition vise à apporter une réponse efficiente à l'analphabétisme. À l'en croire, le monde compte plus de 760 millions d'adultes analphabètes dont les femmes sont majoritaires. Et l'Afrique est la région qui compte le plus d'enfants et de jeunes non scolarisés avec un total de plus de 98 millions d'enfants.

Ce sont environ 1 000 délégués venus d'Afrique et du monde entier qui ont pris part à cette JIA, du 8 au 9 septembre 2022 à Abidjan.



Mme Dominique Ouattara, Première Dame pendant son intervention.



Au centre, Mme Dominique Ouattara, Première Dame de Côte d'Ivoire et la directrice adjointe de l'Unesco.



Photo de famille autour de la Première Dame, Dominique Ouattara.

ELABORATION DU BUDGET 2023 : LES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES ONT DÉBUTÉ

Dans le processus d'élaboration du budget, après les conférences budgétaires, interviennent les conférences ministérielles au cours desquelles le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat reçoit les Ministres et Présidents d'Institution afin d'examiner leurs dotations budgétaires avant l'arbitrage final par le Premier Ministre. Ces conférences ministérielles ont débuté le 5 septembre dernier.



Moussa Sanogo, ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.



Au centre, Françoise Remarck, ministre de la Culture et de la Francophonie.



Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique.



Au Centre, Amadou Koné, ministre des Transports.

TRANSPARENCE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES : LA PLATEFORME « E-FOURNISSEUR » DÉSORMAIS DISPONIBLE

Le Premier Ministre, Patrick Achi, a procédé, le mercredi 21 septembre 2022, au lancement officiel de la plateforme « e-fournisseur » destinée à améliorer la gestion des finances publiques. Le Chef du gouvernement a indiqué que cet outil, qui est au service des prestataires et fournisseurs de l'État, concourt au développement d'un secteur privé fort et contribuera à accélérer le développement du pays. La mise en place de ce module informatique s'inscrit, selon Patrick Achi, dans la volonté du gouvernement de bâtir un partenariat d'excellence entre le secteur privé et l'État. Patrick Achi a assuré qu'à l'ère de la technologie moderne basée sur la traçabilité et la dématérialisation des procédures, d'autres chantiers sont en cours pour rendre l'administration plus performante. Il s'agit entre autres, de la sécurisation du foncier urbain, de l'adressage, etc. La plateforme e-fournisseur peut être consultée sur <https://efournisseur.gouv.ci>



Le Premier ministre Achi Patrick était entouré de plusieurs membres du gouvernement.



Echanges entre les membres du gouvernement et le secteur privé.



Le Chef du gouvernement et le président de la CGECI tiennent fièrement le guide d'utilisateur du e-fournisseur.



Le plateforme e-fournisseur est enfin disponible.



Photo de famille.

GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT : LE MINISTRE MOUSSA SANOGO RÉCEPTIONNE LE MATÉRIEL UTILISÉ LORS DE LA COP15

Cinq mois après le succès retentissant, à Abidjan, de la quinzième Conférence des Parties (COP15) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse, le matériel et les équipements mis à la disposition du comité d'organisation de cet événement sont désormais réintégrés dans le patrimoine de l'Etat. Il s'agit de 55 000 pièces composées de mobiliers de bureaux, du matériel informatique et de sonorisation, du matériel médical et de construction temporaire, etc.



Remise symbolique de matériel au ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.



Moussa Sanogo, ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.



De la gauche vers la droite, les ministres Jean Luc Assi, Moussa Sanogo, Epiphane Zoro BI Ballo et Abou Bamba PCO de la COP 15.



CCI-CÔTE D'IVOIRE
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE



**COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ**



13 & 14
Octobre

B2G

BOUAKÉ

LES ADMINISTRATIONS VOUS
ATTENDENT!

CENTRE CULTUREL
JACQUES AKA

Tel: 225 27 20 221 125 / 225 07 07 678 020 . E-mail: comiteconcertation@yahoo.fr . Site web: www.ccesp.ci   

À LA RENCONTRE DE...
P38-P39

FOCUS SUR LE CCESP
P43-P50

Zoom sur...

MEETING WITH...

P41

FOCUS ON CCESP

P51-P54

Zoom on...

Dr Aimé Franck Essoh, Coordonnateur du PAPAN :



« Nous avons une relative autosuffisance en viande de volaille, mais qui reste loin de la réalité »

Vétérinaire principal, il est le Coordonnateur du Programme d'Appui à la Production Avicole Nationale (PAPAN) au ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH). À travers cette interview, Dr Essoh fait un tour d'horizon sur l'état de mise en œuvre du PAPAN ainsi que des perspectives à court, moyen et long termes de ce programme qui existe depuis une quinzaine d'années.

M. le Coordonnateur, quelles sont les principales missions dévolues au Programme d'Appui à la Production Avicole Nationale (PAPAN)?

Le PAPAN a été mis en place par deux Arrêtés interministériels n° 10 et 11/ MIPARH/MDPMEF pris en février 2007 à la suite de l'institution du Fonds d'Aide à la Production Avicole Nationale (FAPAN) à travers l'article 30 de l'annexe fiscale de la loi des finances n° 2005-161 du 27 avril 2005. C'est de ces textes que le PAPAN tire ses quatre (4) principales missions à savoir, tout d'abord, mobiliser les ressources du Fonds d'Aide à la Production Avicole Nationale (FAPAN). Ensuite, rechercher des financements pour le secteur avicole sous diverses formes (crédits, dons...) et enfin gérer les fonds tirés des montants des prélèvements compensatoires effectués sur les produits importés hors CEDEAO. La quatrième mission est celle d'assurer le financement des différents projets inscrits dans le cadre de la relance du secteur avicole ivoirien.

Toutefois, depuis les États généraux de décembre 2009 (EGA 2009) et la mise en place du premier Plan stratégique

de Relance de l'Aviculture ivoirienne (PSRA I) de 2012-2021, ces missions ont été portées à un niveau beaucoup plus globalisant et se déclinent en quatre (4) points. Les deux premiers sont la promotion du développement de l'aviculture moderne en Côte d'Ivoire et la participation à la mise en œuvre globale du PSRA. Suivent la promotion de la bonne gouvernance du secteur avicole ivoirien ainsi que la coordination et le suivi de l'ensemble des actions publiques et privées de développement du secteur avicole moderne.

Ainsi, les premières ont été reléguées à un niveau d'actions et d'activités propres qui constituent aujourd'hui l'identité du Programme.

À ce jour, quel est l'état de mise en œuvre du Programme d'Appui à la Gouvernance du Secteur Avicole?

Le Programme d'Appui à la Gouvernance du Secteur avicole (PAGSA) est l'une des trois composantes du PSRA I. Nous avons donc, au cours de la décennie passée, été chargés de la mise en œuvre du PAGSA que vous évoquiez. Ce programme a été complètement exécuté à travers la mise en

place de plusieurs outils, dont le Fonds de Garantie du Secteur Avicole (FGSA), le Recensement national des Professionnels de l'Aviculture (RNPA), la Commission de Révision et d'Amélioration de la Réglementation en matière Avicole (CRA - RA), l'Observatoire de la Filière Avicole ivoirienne (OFAVI), le partenariat ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) - Université Nangui Abrogoua (UNA), etc... Pour ce faire, il fallait s'assurer d'une certaine visibilité de la filière avicole; présenter ses indicateurs ou ses caractéristiques aux professionnels du financement c'est-à-dire les assureurs, les banques, les microfinances. Il s'agissait tout simplement de faire connaître l'aviculture ivoirienne en tant qu'entité sectorielle économique bien distincte et que les acteurs soient également reconnus pour être accompagnés par les structures bancaires locales. Le Recensement national des Professionnels de l'Aviculture (RNPA) par exemple qui est une identification géoréférencée des infrastructures dédiée à l'aviculture, nous a permis de mettre en place une base des données et d'avoir aujourd'hui un

outil d'aide à la décision. C'est d'ailleurs à l'intérieur du PAGSA que nous avons pu tirer les indicateurs pour alimenter le PSRA deuxième génération (PSRA II) qui lui, court de 2021 à 2030.

Où en est-on avec le Recensement national des Professionnels de l'Aviculture ?

Le Recensement national des Professionnels de l'Aviculture (RNPA) est un outil mis en place dans le cadre du PAGSA. Il a été développé en deux phases comme prévu en 2012 et en 2017. Nous préparons la phase 3 en 2023. Relativement à la première phase qui était notre première expérience, elle s'est déroulée de 2012 à 2014 avec l'étape d'enquête en 2012 et en 2013. La consolidation des résultats et la validation de ce RNPA 2012 ont eu lieu en 2014. Cette première phase nous a permis d'obtenir des chiffres clés de la filière avec notamment un géo- renforcement de 1971 fermes, plus de 20 industriels en activité et environ 1500 revendeurs de poulets installés. La deuxième phase en 2017 nous a permis de constater un surcroît d'environ 23 % au niveau de la création de fermes et d'environ 50 % au niveau de l'apparition de nouveaux industriels; ce qui nous donne respectivement un peu plus de 2200 éleveurs et 30 industriels. Chaque cinq ans, nous comptons actualiser les données du RNPA. Ainsi la prochaine phase sera organisée en 2023 c'est-à-dire RNPA 2023.

La Côte d'Ivoire est-elle autosuffisante au niveau du secteur avicole? Si oui, à quel taux ?

Je suppose que nous parlons ici de l'autosuffisance en matière de produits avicoles. C'est le souhait pour notre pays d'être autosuffisant et d'y rester de façon définitive. Malheureusement nous avons une consommation qui est alignée sur la disponibilité du produit et aujourd'hui la filière locale fournit à plus de 90 % la viande de volaille sur le marché. Ce qui emmène souvent à dire que nous avons une relative autosuffisance, mais qui reste loin de la réalité. En effet la moyenne africaine qui se situe autour de 6 kg/hab/an est largement au-dessus de nos disponibilités à savoir 2 à 2,67 kg/



hab/an. Il y a beaucoup de choses à faire pour pouvoir réaliser une absolue autosuffisance, c'est pourquoi le ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) met à la disposition du PAPAN les moyens humains, techniques, matériels et financiers pour lui permettre d'accompagner efficacement et durablement les opérateurs de la filière avicole afin d'atteindre les résultats du PSRA II à l'horizon 2030. Nous visons en effet deux cent mille (200 000) tonnes de viande contre moins de soixante-dix mille (70 000) en 2021 et 3,7 milliards d'unités d'œuf de consommation contre 1,7 milliard en 2021.

Où en est-on avec le projet d'insertion des 3300 jeunes dans le secteur avicole ?

Nous sommes toujours dans la phase pilote de ce projet qui couvre 8 régions : Haut-Sassandra, PORO, Sud-Comoé, Gbéké, Grands-ponts, Kabadougou, Gontougo et le district autonome de Yamoussoukro. Malheureusement ce ne sont que 51 Petites Entreprises Avicoles (PEA) ou fermes qui ont été retenues sur les 72 projetées. Nous avons 29 fermes complètement construites dont 11 déjà en activité. 18 autres le sont depuis la mi-juillet 2022. Les 22 fermes restantes, quant à elles, sont en cours de construction. En tout état de cause d'ici septembre 2022, toutes les fermes de cette phase du projet seront en activité.

Quelles sont vos perspectives à court, moyen et long termes ?

Le PSRA II que nous avons évoqué plus haut traduit parfaitement la vision et la priorité de développement à long terme (pour les 10 années à venir) à savoir faire de l'aviculture ivoirienne une filière compétitive respectueuse de

l'environnement dans un écosystème commercial régional et mondial concurrentiel à l'horizon 2030. C'est dans cette vision que le PAPAN s'inscrit et tire toutes ses actions.

Ainsi, à court terme, c'est-à-dire dans les deux années à venir, notre action devrait permettre d'accroître la production et d'améliorer la transformation et la commercialisation des produits avicoles à travers nos deux projets phares que sont le Projet de Modernisation du Secteur Avicole (PMSA) et le Projet d'installation des Abattoirs industriels de Volailles en Côte — d'Ivoire (PAV-CI). La mise en œuvre de ces projets permettra d'augmenter substantiellement la production de 20 000 tonnes, la transformation de 65 à 80 millions de poulets et la commercialisation de plus de 100 millions de poulets produits aux standards internationaux.

En effet, grâce à un financement de près de 49 milliards FCFA que l'État a obtenu auprès de bailleurs italiens et ivoiriens, nous mettrons en place 240 bâtiments de 10 000 têtes, 08 abattoirs de volailles d'une capacité cumulée de 13 000 poulets abattus par heure, d'une fabrique d'aliments de volaille de 20 tonnes par heure et d'un couvoir de 10 millions de poussins produits annuellement.

Ce financement permet également de mettre en place un centre de Reproduction avec des grands parentaux et un Centre de Transfert de Technologie et de Formation en Aviculture (CTTFA) pour assurer les activités de recherche et développement dans la filière.

Ainsi, ces deux projets permettront de créer environ 5000 emplois directs, décents et permanents pour au moins 10 000 autres emplois indirects.

Sur le moyen terme, il s'agit pour le programme de subir sa mutation pour devenir un Centre National de Développement de l'Aviculture (CNDA), ceci devra permettre d'assurer la capitalisation et la pérennisation des acquis. Enfin, à long terme, le programme renforcera tous les maillons de la chaîne de valeur de la filière avicole ivoirienne, c'est d'ailleurs l'orientation ferme que le ministre Sidi Tiémoko nous a donnée en début de cette année 2022 et un projet est en cours d'élaboration. Il sera exécuté à partir de 2023.



CEPICI

ACS - IMAGINATION

**CEPICI, LE GUICHET
UNIQUE DE
L'INVESTISSEMENT**

**AU SERVICE DES OPÉRATEURS
ÉCONOMIQUES, DES ADMINISTRATIONS
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.**

SIÈGE SOCIAL
1^{er} et 2^{ème} étages, Immeuble MEMANOU Boulevard Clovel,
Plateau - Abidjan
Tél. : +225 27 20 31 14 00
Fax : +225 27 20 31 14 09
E-mail : info@cepici.ci
www.cepici.ci

GUICHET UNIQUE DES FORMALITÉS D'ENTREPRISES
2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} étages, Immeuble Grand Siècle -
Carrefour PISAM, Cocody - Abidjan
Tél. : +225 25 22 01 79 00 / 01
Fax : +225 27 20 30 23 94
Service client : 99 01

Dr Aimé Franck Essoh, *Coordinator of PAPAN*

“We are relatively self-sufficient as for poultry meat, but that remains far from reality”

Senior veterinarian, he is the Coordinator of the National Poultry Production Support Program (PAPAN) at the Ministry of Animal and Fisheries Resources (MIRAH). In this interview, Dr. Essoh is giving an overview of the state of implementation as well as the short, medium and long-term perspectives of this program.



What are the National Poultry Production Support Program (PAPAN) main missions?

PAPAN has four (4) main missions. First, mobilize the resources of the National Poultry Production Support Fund (FAPAN). Then, seek financing for the poultry sector in various forms (credits, donations, etc.) and finally manage the funds drawn from the amounts of the compensatory levies made on products imported from outside ECOWAS. The fourth mission is to ensure the financing of the various projects included in the framework of the development program of the Ivorian poultry sector.

However, since the Economic Forum of December 2009 (EGA 2009) and the implementation of the first Strategic Plan for the Recovery of Ivorian Poultry Farming program (PSRA I) from 2012-2021, these missions have been taken to a much more global level and can be divided into four (4) main points. The first two are promoting the development of modern poultry farming in Côte d'Ivoire and participating in

LA FIPME, UNE INSTITUTION DE REFERENCE ET DE QUALITE POUR L'ETAT DE CÔTE D'IVOIRE



A l'issue de l'Assemblée Générale élective du 28 juin dernier, les Associations, Organisations professionnelles et Fédérations membres de la FIPME ont porté à la tête de la faitière pour les quatre prochaines années, le Dr Kanigui M.H. OUATTARA.

Cette nouvelle élection est porteuse d'espoir pour l'ensemble des membres de la famille des Petites et Moyennes Entreprises, tant les défis qui restent à relever sont en nombre.

En effet, nous retiendrons prioritairement les difficultés d'accès au financement des PME ivoiriennes qui à elles seules constituent, il faut le souligner, 98% du nombre d'entreprises formelles créées dans le pays contribuent encore trop peu à la valeur ajoutée nationale. Ces difficultés constituent un véritable frein et une entrave au développement économique national, dans la mesure où la contribution des PME ivoiriennes à la création de la richesse reste marginale voire faible (environ 20% du PIB).

Cependant, force est de reconnaître également, que les difficultés liées au financement ne constituent pas les seuls handicaps au développement harmonieux des PME ivoiriennes. Il faut noter que nombre de PME ont été constituées par des entrepreneurs qui ont choisi cette voie par défaut compte tenu de l'accès difficile à l'emploi dans notre pays. Ce qui provoque une réelle insuffisance

de structuration, de gouvernance et de gestion.

Aussi est-il indispensable de prendre en compte tous les aspects qui se rapportent à la formation, au renforcement des capacités et à l'accès à l'information.

Ainsi la FIPME, véritable Institution d'utilité publique, s'engage auprès des Autorités de l'Etat, des Pouvoirs publics et des partenaires nationaux et internationaux non seulement pour renforcer le dialogue Public-Privé, mais également pour trouver des solutions à l'épanouissement et au développement des PME sur l'ensemble du territoire ivoirien afin de créer plus de richesses.

Le Président OUATTARA Kanigui, président du Conseil d'administration de la FIPME, a mis un accent particulier sur la problématique globale de développement des PME de Côte d'Ivoire dans son interview dans le quotidien *Fraternité Matin* du 12 Août 2022 en ces termes, «... *En renforçant le dialogue entre le public et le privé pour le bénéfice des petites et moyennes entreprises, la FIPME entend être la faitière partenaire par excellence de l'Etat de Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre effective de la politique définie par l'Exécutif afin de promouvoir les PME.* ».

Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire et le peuple ivoirien, conformément à l'engagement et les directives du Gouvernement, travaillent avec acharnement en vue d'accélérer la mise en œuvre du programme « Une Côte d'Ivoire solidaire » qui vise le bien-être des populations. Dans cette perspective, les PME devront se renforcer et contribuer pleinement à la réalisation de cette vision.

Quant à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) qui deviendra un vaste marché unique africain, les PME ivoiriennes devront être outillées pour y accéder.

Au regard de tout ce qui précède, le nouveau Président de la FIPME et son Conseil d'Administration ont décidé de la mise en œuvre d'un programme ambitieux qui intègre six axes stratégiques pour développer l'Institution et assurer aux PME les accompagnements idoines.

1. Les Associations et Organisations Professionnelles
2. L'appui aux PME (collège C)
3. Les Représentations Régionales
4. Les Représentations Institutionnelles
5. Le partenariat national et la coopération internationale
6. Le plaidoyer auprès de l'Etat et des PTF

Une FIPME forte au bénéfice de PME bien structurées, solides, créatrices d'emplois et contribuant à l'augmentation de la richesse nationale pour faire reculer la pauvreté.

ELVIRE TANH

Par Kadiata FADIKA

DROITS D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

Le BURIDA et les faïtières de l'industrie touristique ont accordé leurs violons



La décripation des relations entre le Burida et les faïtières de l'industrie touristique que sont la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH) et la Fédération nationale de l'industrie touristique de Côte d'Ivoire (FENITOURCI) a été scellée au cours d'un atelier qui s'est tenu au mois de mai, à la salle de conférences du ministère de l'Économie et des Finances sise au 20e étage de l'immeuble Sciam (Abidjan-Plateau).

Cette rencontre initiée par le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État Secteur Privé (SE-CCESP) en étroite collaboration avec le Conseil National du Tourisme (CNT) a porté sur la préoccupation majeure de la perception des droits d'auteur et des droits voisins par le Burida.

La prise en charge de cette préoccupation par le Comité Technique de Concertation a permis d'aboutir à la signature d'un protocole d'accord le mercredi 19 juillet 2017. Malheureusement, malgré cet accord, des difficultés résiduelles continuent d'être signalées entre le BURIDA et les opérateurs du secteur du Tourisme, de l'Hôtellerie et des

Loisirs. Celles-ci se rapportent entre autres aux divergences d'interprétation des textes régissant la propriété littéraire et artistique en Côte d'Ivoire et aux difficultés de collaboration entre les services déconcentrés du BURIDA dans certaines localités.

Cette rencontre avait pour objectifs tout d'abord de faire la revue des bases légales de la propriété littéraire et artistique en Côte d'Ivoire et de la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins par le BURIDA. Ensuite, faire l'état des lieux de la mise en œuvre du protocole d'accord. Et enfin, faire la synthèse des engagements afin d'établir un chronogramme d'actions.

Ce « dialogue direct » entre les deux parties a permis au Burida représenté par son Directeur général adjoint, M. Akpatou Serge de faire deux communications. La première, portant sur les fondamentaux des droits d'auteur et des droits voisins et la seconde sur les fondamentaux de la gestion collective de ces droits. De son intervention, il ressort entre autres, que les créateurs d'œuvres littéraires ou artistiques sont des auteurs et bénéficient à cet effet de droits d'auteur, tandis

que les chanteurs, les musiciens, les danseurs et les acteurs reconnus sous le nom d'artistes interprètes ou exécutants, bénéficient pour leur intervention des droits voisins ou droits connexes du droit d'auteur.

Par la suite, les acteurs de l'industrie touristique conduits par MM. Lolo Diby et Diomandé Mamadou, respectivement présidents de la FNIH-CI et de la FENITOURCI ont réaffirmé que le principe de payer des droits d'auteur et des droits voisins n'est pas à discuter. Ils ont par contre évoqué quelques insuffisances sur le protocole d'accord qui ne concerne que les établissements d'hébergement, sans oublier les tracasseries et le non-respect de la grille tarifaire dans les calculs des redevances par les collecteurs.

De ces échanges, il a été adopté une série d'actions à mener. Nous pouvons citer entre autres, la consolidation de la collaboration entre le Burida et les faïtières de l'industrie touristique à travers la vulgarisation et l'application effective de toutes les dispositions du protocole d'accord en veillant à pacifier et à apaiser la collaboration entre les



Akpatau Serge, DGA du BURIDA.



Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire Exécutif du CCESP.



Lolo Diby, Président du FNIH.



Mamadou Diomandé, Président de la FENITOURCI.

services de cet organisme et les faitières. Il a été aussi ressorti la nécessité d'ouvrir des discussions sur les autres secteurs hors hébergement (maquis, restaurants, agences de voyages...) et sur les droits voisins.

Dans le prolongement des échanges, un triple appel a été lancé.

Le premier appel a été lancé aux opérateurs économiques et aux faitières à harmoniser leurs positions et à travailler en synergie dans la mise en œuvre des dispositions du protocole pour les négociations futures.

Un second appel a été porté par les créateurs des œuvres de l'esprit pour un renforcement de la collaboration avec les utilisateurs des œuvres de l'esprit à

l'instar des professionnels de l'industrie touristique pour une juste rémunération afin de leur permettre de vivre de leur art. Le troisième appel a été lancé à la tutelle des professionnels du tourisme afin de poursuivre son action d'encadrement et de structuration des professionnels et du secteur du tourisme, mais également à engager une réflexion plus approfondie pour mieux apprécier la rentabilité économique des établissements touristiques au regard des multiples charges fiscales, parafiscales et autres prélèvements et en fonction de la taille des établissements.

En guise d'actions futures à mener, il a été proposé que le Secrétariat exécutif du CCESP crée un cadre d'échange

qui puisse rassembler les ministères de tutelle qui sont ceux de la Culture et du Tourisme, les faitières ainsi que le Burida dans l'optique de fixer un agenda pour la poursuite des discussions conformément aux dispositions de l'accord.

Toutes ces actions visent au «au renforcement de la qualité de la collaboration entre notre Organisme national de gestion collective des droits d'auteurs et de droits voisins et les professionnels de l'Hôtellerie et de l'industrie touristique», a tenu à préciser Mme Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire exécutif du CCESP à l'entame de cette rencontre.

La Côte d'Ivoire est déterminée à poursuivre ses actions en vue d'être une puissance touristique en Afrique, à travers une stratégie intégrée et cohérente. D'où l'importance que revêt la concertation entre toutes les parties prenantes. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Dr Apling-Kouassi, Secrétaire exécutif du CNT s'est félicité de «cette rencontre capitale», qui entre dans la droite ligne des actions de cette institution. «Le CNT est un cadre de concertation pour recueillir les attentes des opérateurs dans l'optique de mettre efficacement en œuvre, la politique de développement du tourisme en Côte D'Ivoire», a-t-il insisté.

M. Kouassi Assamoi Augustin, représentant le Secrétariat général du gouvernement, a clos cet atelier. Il a félicité et encouragé le CCESP et son Secrétaire exécutif «à poursuivre l'action de concertation chaque fois que le besoin est, afin de régler les litiges qui peuvent naître de l'interprétation des textes. "Les textes sont pris, mais souvent, l'interprétation n'est pas aisée. Et chaque fois qu'il y a nécessité de prendre un décret d'application ou un arrêté, nous invitons les ministres de tutelle en l'occurrence celui du Tourisme et de la Culture à se mettre en rapport avec le Secrétariat général du gouvernement, afin qu'ensemble nous puissions élaborer ces textes". Car a-t-il conclu : "ce qui est en jeu, c'est l'économie nationale et c'est en même temps la paix sociale, je vous exhorte donc à garder le bon ton afin que des textes soient pris en vue de favoriser l'apaisement du climat social".

INDUSTRIE TOURISTIQUE

Les acquis du programme d'appui aux fournisseurs locaux présentés



Une vue de l'assistance.

Initié par la Société Financière Internationale (IFI), en collaboration avec le Comité de Concertation État/Secteur Privé (CCESP), un atelier de restitution des acquis du programme d'appui aux fournisseurs locaux et de présentation des PME sélectionnées aux institutions de financement a eu lieu, le vendredi 17 juin 2022 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan.

Il avait pour objectif de permettre aux parties prenantes et au grand public d'être informés de l'état d'avancement dudit programme et d'engager (ou réengager) des relations entre les PME sélectionnées, les partenaires (grands acheteurs) et les institutions financières (banques).

Lancée en mars 2019, l'initiative a été ralentie dans sa mise en œuvre, du fait de la Covid 19. Les acquis sont néanmoins encourageants, selon M. Désiré Bankolé du Cabinet Velior Développement. Dans sa présentation, M. Bankolé a souligné que les principaux acquis sont, dans un premier temps, les diagnostics élaborés avec l'aide des entreprises en 2019.

Lesquels ont été faits de manière participative avec les patrons d'entreprise et leurs collaborateurs. «Ils ont été des acteurs clés des résultats dans ce

diagnostic et aussi à l'élaboration des actions prioritaires dans le cadre du coaching personnel aboutissant à un plan de mise à niveau pour 17 entreprises», a-t-il confié.

Dans un second temps, ce programme a conduit à la signature de partenariats commerciaux avec les grands acheteurs tels que le groupe Accor, Servair, Carrefour. Il y a eu aussi des partenariats financiers directs avec des entreprises financières telles que Advans. «Le

programme a aidé les entreprises inscrites à surmonter les difficultés rencontrées pendant la période de la Covid afin de maintenir leur effectif et chiffre d'affaires», a-t-il précisé.

En perspectives, le programme entend poursuivre le renforcement des capacités des directeurs d'entreprises, aider les PME à consolider les partenariats techniques, commerciaux et financiers, les aider à participer à des événements promotionnels (SARA), à la collecte des informations, notamment les indicateurs de performance des entreprises, etc.

Andrea Kacou, directrice achats Afrique de l'Ouest et Centrale-Accor Hotels, a pris la parole au nom de tous les hôteliers qui participent à ce projet. Elle a dit sa satisfaction de travailler avec des fournisseurs, dont Talowa (produits d'accueil - Catégorie cosmétique), Markegest (volaille) et la viande de Ferké. «C'est une collaboration qui se fait selon les règles de l'art avec des entreprises formelles, en tenant compte de la qualité des produits et l'environnement dans lesquels elles travaillent», a indiqué Mme Kacou.

Pour elle, c'est une expérience très intéressante et bénéfique que le groupe



Photo de famille.

VERSUS BANK

La Banque de **référence** engagée
au service de l'**économie** ivoirienne.



- Prix de l'efficacité du conseil d'administration 2021 en Côte d'Ivoire (Ministère du budget et du Portefeuille de l'Etat) ;
- Meilleure banque commerciale d'Afrique de l'Ouest (Prix Spéciaux panafricains ICS 2021) ;
- Meilleure banque commerciale & Meilleure innovation en banque de détail en Côte d'Ivoire (International Bankers Awards 2021) ;
- Grand prix Panafricain des Leaders 2021 de l'excellence et du mérite (PADEL) ;
- Meilleure Banque 2019 (Prix "La Finance s'engage") ;



Mme Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire Exécutif du CCESP,...



...Mme Dao Sako Charlotte, de la Société Financière Internationale (SFI)...



...et Mme Louvel Noël, directrice de MARKEGEST ont prononcé un discours.



Mme Mariam Fadiga Fofana,...



...Mme Dao Sako Charlotte...



...et M. Pedro Andres Amo, de la Société Financière Internationale (SFI) ont procédé à la remise des attestations de formation.

Accor souhaite poursuivre avec des fournisseurs dans bien d'autres catégories telles que les fruits et légumes. C'est ce qui explique l'objectif qu'elle s'est assigné de référencer deux fournisseurs locaux par an.

Mme Dao Sako Charlotte, représentante de M. Buyoya Olivier, représentant régional de l'IFC, a exprimé sa gratitude aux grands acheteurs, fournisseurs, etc. qui ont adhéré au projet, avant de souligner que le but est d'accroître l'apport local fourni par les PME ivoiriennes dans la chaîne d'approvisionnement du segment du tourisme d'affaires d'Abidjan.

C'est également de créer des marchés et des opportunités pour ces entreprises locales, afin d'accroître leur chiffre d'affaires. Selon elle, un travail préalable a consisté à l'identification en besoin de formation des chefs d'entreprise, la mise en relation avec les potentiels fournisseurs, les acheteurs, les banques et les établissements financiers. Ce qui a permis de déterminer un montant d'investissement ou de besoin en financement d'environ 448 millions FCFA pour 8 PME parmi les 18.

Pour sa part, Mme Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire Exécutif du Comité

de Concertation État Secteur Privé (CCESP), a remercié la SFI de l'avoir associée à cet important programme qui valorise le savoir-faire local, en plus d'être un instrument d'appui et de renforcement de la compétitivité des PME. Elle note d'une part un programme qui parie sur les effets d'entraînement du secteur du tourisme d'affaires et de la grande distribution; et d'autre part fait prendre conscience que la Côte d'Ivoire dispose d'un tissu de PME à fort potentiel dont les productions peuvent substituer les importations.

Mme Mariam Fadiga Fofana espère donc un déploiement de ce programme sur le territoire national, tout en rassurant l'engagement total du Secrétariat Exécutif du CCESP en liaison avec les structures du gouvernement visant à stimuler le développement des PME (Agence Côte d'Ivoire, PME) et à favoriser les relations commerciales avec les grandes enseignes. M. Pedro Andres Amo, chargé des opérations-conseils pour la création de marchés de la SFI, a tenu à préciser que le projet est dans sa dernière ligne droite puisqu'il prend fin en mars 2023. Il a néanmoins demandé aux entreprises de toujours avoir confiance

à la SFI pour leur développement, sans manquer de remercier le CCESP pour sa collaboration.

Par ailleurs, des établissements financiers et institutions financières, acteurs incontournables dans l'écosystème du développement des PME telles les banques (SIB, BNI) et institutions financières (Advans) ont manifesté leur intérêt à cette initiative. Des entreprises bénéficiaires du programme ont reçu leur attestation de formation.

Notons que le programme d'appui aux fournisseurs locaux s'inscrit dans le cadre du programme de tourisme régional de l'Afrique de l'Ouest qui fait partie d'un programme régional plus large des services consultatifs de la Société Financière Internationale.


C'est en mars 2019 que la SFI en liaison avec le CCESP a organisé un atelier qui a permis la rencontre entre l'offre des PME et la demande des grands acheteurs dans la perspective d'un partenariat gagnant-gagnant. Financé par l'USAID, le succès du programme se traduira par un nombre important d'achats locaux, des économies pour les acheteurs et des revenus pour les fournisseurs ivoiriens.



DOUANES IVOIRIENNES



**UNE ADMINISTRATION MODERNE
ET VERTUEUSE**

 www.douanes.ci



<https://www.facebook.com/dgdouanes.ci>



<https://twitter.com/dgdouanes.ci>



Douanes Ivoiriennes WEBTV

Par Ashley KIKUNDA

DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ

Le Comité local de Concertation État-Secteur privé de Bouaké tient sa première réunion



Photo de famille.

Une délégation du Secrétariat exécutif du Comité de Concertation État Secteur privé a séjourné du 22 au 26 août 2022 à Bouaké dans le cadre d'une mission. L'objectif principal de ce déplacement étant de démarrer officiellement l'animation du Comité local de Concertation État Secteur privé dont les activités avaient officiellement été lancées le 15 décembre 2021.

Cette délégation de quatre personnes, conduite par le Conseiller technique Georges Copré a mis à profit son séjour pour effectuer plusieurs activités importantes, dont deux ateliers.

Conformément au plan d'action 2022 du Comité local de Concertation État Secteur privé (CLCSP) de Bouaké et au regard des attentes des opérateurs économiques, le premier atelier de renforcement des capacités sur la fiscalité a été organisé avec le concours de la délégation régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie à la salle de conférence du Pôle régional de Formation et de Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bouaké.

Cette rencontre qui a été animée par M. Tiené Tiessa, le Chef du Centre des Impôts (CDI) de Bouaké 1 et a réuni plus de 200 participants, issus principalement des Faïtières,

Organisations professionnelles et Associations consulaires et entreprises de Bouaké. Le principal enseignement qui en découle est qu'en ce qui concerne les acteurs du secteur artisanal et conformément au code de l'artisanat de 2014, seule l'immatriculation au registre des Métiers devrait leur être exigé.

La seconde session de renforcement des capacités sur la fiscalité a concerné la patente transport et a été dispensée par une équipe de la Direction régionale des Impôts Bouaké 2 avec à sa tête le Directeur Régional M. Ehounou Angaman. Elle a permis aux acteurs du secteur privé de mieux comprendre à travers plusieurs cas pratiques, les composantes et modalités de calcul de la patente des transporteurs.

Les participants ont également pu bénéficier d'un renforcement des capacités sur le Régime social du Travailleur indépendant (RSTI). Cet atelier, animé par M. Koffi Joliver, a été l'occasion de décrire le nouveau régime destiné aux personnes, non-salariés des entreprises ou travaillant à leur compte personnel.

Une session de renforcement des capacités sur le rôle de la Cellule d'information des opérateurs économiques (CELIOPE) dans la commande publique a également été organisée. Les agents de cette cellule ont eu l'opportunité d'exposer sur le

circuit de la commande publique et les précautions à prendre avant tout engagement à prendre dans l'exécution des marchés publics.

La principale activité de cette mission a été sans nul doute, la tenue de la première réunion du Comité local de Concertation État Secteur privé dans la matinée du jeudi 25 août 2022.

Placée sous la présidence du Préfet de Région du Gbêkè, Président du Comité local de Concertation État Secteur privé, représenté par M. Ankoun Kouadjo, Secrétaire général de Préfecture, cette première réunion du CLCESP a eu pour cadre la salle de conférence de la Délégation régionale de la CCI CI.

Ont également pris part à la rencontre, une délégation du Secrétariat exécutif du Comité de Concertation État Secteur privé (SE-CCESP), M. Konan Désiré, Directeur de l'Appui aux Entreprises et de la Promotion du Secteur privé de la CCI CI et des membres du Comité local de Concertation État Secteur privé ou leurs représentants.

Trois temps forts ont marqué la rencontre : le mot d'ouverture du Représentant du Préfet de Région, les échanges lors de la réunion du CLCESP et le mot de fin du représentant du Préfet de région.

En marge des sessions de renforcement des capacités et de la première réunion

du Comité local de Concertation État – Secteur privé, la délégation du CCESP a eu une rencontre avec les élus de la délégation régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI de Bouaké.

L'objectif de cette rencontre était d'obtenir l'implication de ces autorités consulaires dans la mobilisation des opérateurs économiques à la réussite des activités du CLCESP. La délégation a saisi l'opportunité de cette rencontre pour les informer également de l'organisation en octobre prochain, des journées économiques de Bouaké en vue d'avoir leur soutien et leur collaboration dans la mobilisation de tous les élus et acteurs économiques à ce rendez-vous.

En retour, par la voix du Président de la délégation régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bouaké, ils ont de façon unanime salué la démarche et montré leur grand intérêt dans cette activité de grande portée économique pour la région du Gkéké.

Une visite a été également effectuée à la Société ivoirienne de Tabacs (SITAB). La délégation du CCESP accompagnée des membres du Secrétariat technique a effectué une visite des installations techniques de l'usine SITAB Industries. Implantée depuis 1956 sur une superficie de 81 000 m², cette unité industrielle, filiale de la Holding Imperial Tobacco, est spécialisée dans le conditionnement et l'emballage de tabac importé de type anglais. Cette visite guidée s'est faite sous la direction du Responsable Production, M. Herman Ouédraogo et du Responsable Qualité Sécurité, M. Yedo Nomel Jacques.

Les prochaines étapes, suite à cette mission, vont porter sur la mise en œuvre des plans d'action qui ont découlé de la réunion statutaire du jeudi 25 août 2022.

6^{ème} ÉDITION DES B TO G

Les administrations publiques ouvrent leurs portes aux entreprises

Les lampions se sont éteints sur la 6^{ème} édition des rencontres «Business to Government», le 22 septembre 2022, à la Caistab, au Plateau. En abrégé B to G, cette tribune d'échange initiée par le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP), a permis aux acteurs du public et du secteur privé de dialoguer sur les réformes entreprises par l'administration ivoirienne et sur les préoccupations qui leur sont propres.

Lors de la conférence de presse qui a mis fin à cet évènement, Mme Mariam Fadiga Fofana, le Secrétaire Exécutif du CCESP qui est l'initiateur et l'organisateur de ces B to G a dressé un bilan des deux jours qu'a duré cette rencontre. « Cette activité public-privé a fait appel aux administrations afin qu'elles viennent répondre aux préoccupations du secteur privé. Nous avons eu 34 structures qui ont exposé, dont 27 de l'administration publique, et 7 structures privées. Ce qui démontre que les administrations publiques sont au chevet du secteur privé », a-t-elle précisé.

Elle s'est également félicitée de la mobilisation de l'administration publique et des acteurs du privé à ces rencontres. Selon elle, les B to G pendant deux jours, ont enregistré 350 usagers qui ont visité les 34 structures. Les préoccupations des usagers lors des différents échanges ont tourné autour de l'accès au marché public, l'accès à la sous-traitance, l'accès au financement, l'accès aux intrants des coopératives agricoles, la fluidité urbaine.

À l'issue des échanges, des recommandations ont été faites. Il s'agit, entre autres, de l'augmentation des fréquences de ces rencontres B to G et d'une amplification de la communication autour de cet évènement, ainsi que la décentralisation de cet évènement à l'intérieur du pays.

Le représentant du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la promotion des PME, Eric Ouattara a félicité les organisateurs et s'est réjoui de la tenue de ces rencontres.

« Il a encouragé l'initiative du CCESP et souhaité que de telles rencontres se multiplient à afin de toujours répondre aux préoccupations du secteur privé qui



Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire Exécutif du CCESP.

contribue au développement économique de la Côte d'Ivoire.

La veille M. Bamba Vassogbo, Directeur de cabinet adjoint du Ministre de l'Économie et des Finances, représentant M. Adama Coulibaly, Président du Comité Technique de Concertation (CTC), a procédé à l'ouverture de ces rencontres «Business to Government (B to G)» et a présidé la réunion du Réseau des Points Focaux du Comité de Concertation État/Secteur Privé (CCESP).

Il a salué cette initiative, qui est en cohérence avec les orientations de la vision 2030 du Président de la République Alassane Ouattara, et du Plan national de développement (PND 2021-2025), qui ambitionnent de bâtir un véritable partenariat entre l'État et le secteur privé.

« (...) En cela, nous portons beaucoup d'espoir sur le réseau des points focaux que nous considérons par sa riche composition comme un instrument au service du renforcement de ce partenariat entre l'État et le Secteur privé. », a-t-il déclaré, avant de féliciter le CCESP pour l'avoir élargi à la presse, à la société civile et aux missions diplomatiques dans le but de garantir son caractère inclusif.

COPYRIGHT AND RELATED RIGHTS

BURIDA and the umbrella organizations of the tourism industry met an agreement



The efforts to improve the relationship between Burida and the umbrella organizations of the tourist industry, namely the National Federation of the Hotel Industry (FNIH) and the National Federation of the Tourist Industry of Côte d'Ivoire (FENITOURCI) has become a reality during a workshop held in May, in the conference room of the Ministry of Economy and Finance located on the 20th floor of the Sciam building (Abidjan-Plateau).

Initiated by the Executive Secretariat of the State Private Sector Consultation Committee (SE-CCESP) in close collaboration with the National Tourism Council (CNT), that meeting focused on the major concern related to the collection of copyright and related rights by the Burida.

The handling of this concern by the Technical Consultation Committee led to the signing of a memorandum of understanding on Wednesday, July 19, 2017. Unfortunately, despite this agreement, residual difficulties still remain between the BURIDA and operators in the Tourism, Hotel business and Leisure sector. Among other things, we have to the differences in term of interpretation of the legal texts



governing literary and artistic property in Côte d'Ivoire and the difficulties of collaboration between the decentralized services of BURIDA in some localities.

First of all, the objectives of this meeting were to review the legal bases of literary and artistic property in Côte d'Ivoire and the collective management of copyright and related rights by BURIDA. Then, assess of the implementation of the memorandum of understanding. And finally, summarize the commitments in order to establish a chronogram of actions.

This "direct dialogue" between the two

parties enabled Burida, represented by its Deputy General Manager, Mr. Akpatou Serge, to make two statements. The first one deals with copyright and related rights background and the second with the fundamentals of the collective management of these rights. From his intervention, it emerges, among other things, that the creators of literary or artistic works are authors and benefit for this purpose from copyright, while singers, musicians, dancers and actors recognized under the name of performers, benefit from rights related to copyright.

TOURISM INDUSTRY

Achievements of the support program for local suppliers presented

Initiated by the International Finance Corporation (IFC), in collaboration with the State/Private Sector Consultation Committee (CCESP), a workshop for the presentation of the achievements of the support program for local suppliers and the selected SMEs to financing institutions took place on Friday June 17, 2022 at the Sofitel Hotel Ivoire in Abidjan.

The objective was to allow stakeholders and the general public to be informed of the progress of the program and to set relationship between the selected SMEs, partners (large buyers) and financial institutions (banks).

Secondly, this program led to the signing of commercial partnerships with major buyers such as the Accor group, Servair, Carrefour. There have also been direct financial partnerships with financial companies such as Advans.

The program aims at reinforcing capacity building of business managers, helping SMEs to consolidate technical,



commercial and financial partnerships, helping them to participate in promotional events (SARA), to collect information, in mainly companies performance indicators, etc.

In March 2019 the IFC, in conjunction with the CCESP, organized a workshop which brought together the offer of

SMEs and the demand of large buyers throughout a win-win partnership. Funded by USAID, the success of the program will result in a significant number of local purchases, savings for buyers and income for Ivorian suppliers.

PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE

The Local Private Sector State Consultation Committee of Bouaké holds its first meeting



A delegation from the Executive Secretariat of the State Private Sector Consultation Committee stayed from August 22 to 26, 2022 in Bouaké as part of a mission. The main objective of this trip is to officially start the animation of the Local Private Sector State Consultation Committee, the activities of which were officially launched on December 15, 2021.

This four-person delegation, led by Technical Advisor Georges Copré, took advantage of his stay to carry out several important activities, including two workshops.

In accordance with the 2022 action

plan of the Local Private Sector State Consultation Committee (CLCSP) of Bouaké and in view of the expectations of economic operators, the first capacity building workshop on taxation was organized with the assistance of the regional delegation of the Chamber of Commerce and Industry at the conference room of the Regional Center for Training and Business Development of the Chamber of Commerce and Industry of Bouaké.

This meeting which was moderated by Mr. Tiené Tiessa, the CDI of Bouaké 1 and brought together more than 200 participants, mainly from umbrella organizations, professional organizations and consular associations and companies from Bouaké. The main lesson from this is that with regard to players in the crafts sector and in accordance with the 2014 craftsmanship code, only registration in the trades register should be required from them.

The second capacity building session on taxation concerned the transport license and was provided by a team from Bouaké 2 Regional Tax Department headed by the Regional Director Mr. Ehounou Angaman. It has enabled private sector actors to better understand through several practical cases, the components and methods of calculating the license of carriers.

Participants were also able to benefit from capacity building on the Social Regime for Self-Employed Workers (RSTI). This workshop, led by Mr. Koffi Joliver, was an opportunity to describe the new regime intended for people who are not employees of companies or who work on their own account.

A capacity building session on the role of the Economic Operators Information Unit (CELIOPE) in public procurement was also organised. The agents of this unit had the opportunity to explain the public order circuit and the precautions to be taken before any commitment to be made in the execution of public contracts.

The main activity of this mission was undoubtedly the holding of the first meeting of the Local State Private Sector Consultation Committee on the morning of Thursday, August 25, 2022. Placed under the chairmanship of the



Prefect of the Gbêkê Region, President of the Local State Private Sector Consultation Committee, represented by Mr. Ankoun Kouadjo, Secretary General of the Prefecture, this first meeting of the CLCESP took place in the conference room of the Regional Delegation of the CCI CI.

Also taking part in the meeting, a delegation from the Executive Secretariat of the State Private Sector Consultation Committee (SE-CCESP), Mr. Konan Désiré, Director of Business Support and Promotion of the Private Sector of the CCI CI and members of the local State Private Sector Consultation Committee or their representatives.

Three highlights marked the meeting: the opening remarks by the Representative of the Regional Prefect, the exchanges during the CLCESP meeting and the closing remarks by the representative of the Regional Prefect.

On the sidelines of the capacity-building sessions and the first meeting of the local State-Private Sector Consultation Committee, the CCESP delegation had a meeting with the elected representatives of the regional delegation of the Chamber of Commerce and Industry (CCI of Bouaké).

The objective of this meeting was to obtain the involvement of these consular authorities in the mobilization of economic operators for the success of CLCESP activities. The delegation took

the opportunity of this meeting to also inform them of the organization next October of the economic days of Bouaké in order to have their support and their collaboration in the mobilization of all the elected officials and economic actors at this meeting.

In return, through the voice of the President of the regional delegation of the Chamber of Commerce and Industry of Bouaké, they unanimously welcomed the approach and showed their great interest in this activity of great economic significance for the Gbêkê region.

A visit was also made to the Ivorian Tobacco Company (SITAB). The CCESP delegation accompanied by members of the Technical Secretariat visited the technical facilities of the SITAB Industries plant. Established since 1956 on an area of 81,000 m², this industrial unit, a subsidiary of the Imperial Tobacco Holding, specializes in the conditioning and packaging of imported tobacco of the English type.

This guided tour was carried out under the direction of the Production Manager, Mr. Herman Ouédraogo and the Quality and Safety Manager, Mr. Yedo Nomel Jacques.

The next steps, following this mission, will focus on the implementation of the action plans that resulted from the statutory meeting of Thursday, August 25, 2022.

PUBLIC/PRIVATE DIALOGUE

the sixth edition of the B to G meetings will be held from 21 to 22 September

The Executive Secretariat of the State/Private Sector Concertation Committee is organising meetings called «Business to Government» (B2G), from 21 to 22 September 2022 at the CAISTAB auditorium - Plateau.

Traditionally, the B2G meetings are organised on the fringe of the National Partnership Day (NPD) which takes place every year in September. For the first time, it is therefore being held outside the activities of the NPD. The main objective is to maintain the dialogue between the State and the private sector around the cyclical and structural problems that impact the development of economic activity. Above all, it remains a forum for meetings and exchanges conducive to the presentation of reforms and efforts made by the public authorities, the expression of the expectations of the private sector, the definition of collaboration prospects for a partnership between the public and private sectors.

The «Business to Government» meetings have many other secondary objectives such as facilitating the access of economic operators to good information; allowing economic operators to benefit from advice on the modes of referral and treatment of their concerns; offering a platform of exchanges to the public administrations to communicate on the new reforms in progress within the Administration; allowing economic operators to continue the exchanges started during the JNP with the public administrations.

Also, in line with the 2030 vision of the development of Côte d'Ivoire, they will allow to contribute to the communication on the actions of the Government for the achievement of this vision through the presence of structures and dedicated programmes.

For this sixth edition of the B to G meetings, a list of thirty-eight (38) public structures have been identified to exchange with the economic operators. These are the Investment

Promotion Centre (CEPICI); the General Directorate of Taxes (DGI); the General Directorate of Customs; the One-Stop Shop for Land and Housing (GUFH); the One-Stop Shop for Building Permits (GUPC); the Agency for the Management and Development of Industrial Infrastructures (AGEDI);

Public banks (BNI, Versus Bank, Banque Populaire); the SME Guarantee Fund; the Ivorian Enterprise Institute (INIE); the One-Stop Company Shop (GUDE); the Court of Arbitration of Côte d'Ivoire (CACI); the Abidjan Commercial Court; the Confederation of the One-Stop SME Platform etc.





Première Institution de Prévoyance Sociale en Afrique de l'Ouest certifiée ISO 9001 sur l'ensemble de ses activités



L'Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE) est une personne morale de droit privé de type particulier, investie d'une mission de service public à vocation sociale. L'IPS-CGRAE fait partie du portefeuille des organismes de prévoyance sociale de la Conférence interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et est membre de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS).

✓ TUTELLE

L'IPS-CGRAE est placée sous la tutelle technique et administrative du Ministre en charge de la Prévoyance Sociale et sous la tutelle économique et financière du Ministre en charge de l'Économie et des Finances.

✓ MISSIONS

- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes obligatoires de pensions ;
- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions, qui peuvent être créés par décret ;
- Recouvrement des cotisations et service des prestations afférentes à ces différents régimes ;
- Gestion des fonds collectés au titre des différents régimes sous gestion.

✓ POPULATION COUVERTE

Les personnes couvertes par les régimes gérés par l'IPS-CGRAE sont :

- Les fonctionnaires civils ;
- Les militaires, gendarmes et policiers ;

- Les agents temporaires des administrations et établissements publics de l'État ;
- Les membres du Gouvernement et assimilés ;
- Les membres du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel ;
- Les membres du corps diplomatique ;
- Les membres du corps préfectoral ;
- Les magistrats.
- Et leurs ayants cause en cas de décès en activité ou à la retraite.

✓ PRESTATIONS

Les prestations directes sont :

- Pension de retraite ;
- Allocation viagère ;
- Solde de réforme ;
- Remboursement des cotisations.

Les prestations indirectes sont :

- Pension de conjoint survivant ;
- Pension temporaire d'orphelin ;
- Pension de succession ;
- Réversion d'allocation viagère ;
- Remboursement des cotisations.

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

« Les productions nationales ne couvrent qu'environ 26,7 % des besoins de la population en produits animaux et halieutiques »

SIDI TIÉMOKO TOURÉ,
ministre des Ressources animales et halieutiques

P58-P63

À la une

“The National production only covers about 26.7% of the needs of the population in animal and fish products”

SIDI TIÉMOKO TOURÉ,
Minister of Animal and Fisheries Resources

P65-P67

News

SIDI TIÉMOKO TOURÉ

MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

« Le secteur des ressources animales et halieutiques est en proie à des importations massives de plus de 400 milliards FCFA par an »

À la tête de ce département depuis le 6 avril 2021, le ministre Sidi Tiémoko Touré fait un état des lieux et présente sa vision pour accroître les ressources animales et halieutiques en Côte d'Ivoire. Il lève aussi un coin du voile sur les actions du gouvernement, consignées dans la Politique nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture.

Quel état des lieux faites-vous des ressources animales et halieutiques en Côte d'Ivoire ?

Depuis des décennies, on enregistre malheureusement des déficits chroniques en matière de disponibilité en protéines animales et halieutiques. Cela a pour conséquences, des importations régulières de viandes et abats, de poissons, de lait et produits laitiers, ainsi que de produits d'origine animale et halieutique. Ce sont des sources importantes de sorties de devises évaluées **à plus de 400 milliards FCFA** par an. Le secteur des ressources animales et halieutiques est en proie à des importations massives. La Côte d'Ivoire importe pour couvrir plus de 60 % de ces besoins en produits animaux halieutiques.

En effet, les productions nationales ne couvrent qu'environ 26,7 % des besoins de la population en produits animaux et halieutiques. Pour faire face à cette situation, plusieurs réformes ont été initiées parmi lesquelles le renforcement du cadre législatif et réglementaire, l'élaboration et l'adoption d'une politique de développement du secteur, et l'établissement de partenariat avec plusieurs pays (la Hollande, le Japon, le Brésil...).

Nous pouvons dire aujourd'hui que les bases, pour un développement durable du secteur des ressources animales et halieutiques, ont été mises en place.

Quelles sont les difficultés particulières rencontrées par votre ministère ?

Il ressort de l'analyse du secteur qu'en dehors de l'insuffisance des financements octroyés, les problèmes majeurs sont relatifs au faible niveau de productivité et de compétitivité des productions avec quatre grandes conséquences. Les deux premières sont le difficile accès des populations aux produits locaux animaux et halieutiques ainsi qu'une insuffisance de couverture de la demande nationale en produits animaux et halieutiques. Les

deux dernières portent sur la faiblesse des revenus des producteurs de même que l'incidence négative sur la balance commerciale du pays, avec la sortie de devises évaluées à plus de 400 milliards de FCFA par an pour les importations de viandes et abats, de poissons, de lait et produits laitiers.

La Côte d'Ivoire a-t-elle les capacités de répondre aux besoins de la population en ressources animales ?

Les capacités actuelles de la Côte d'Ivoire sont faibles et ne permettent pas de répondre aux besoins de la population en ressources animales. Pourtant, le pays dispose d'un énorme potentiel pour le développement des ressources animales. Tout d'abord en matière de ruminants, le pays regorge d'une vaste superficie de parcours pour l'alimentation du bétail. Le paradoxe se situe dans le fait que chaque année, l'on observe des mouvements d'éleveurs transhumants des pays sahéliens vers les pays côtiers comme la Côte d'Ivoire à la recherche de fourrage pour l'alimentation de leur bétail.

En outre, pour les élevages à cycle court, la Côte d'Ivoire dispose d'un éventail de matières premières nécessaires à l'alimentation des animaux.

Enfin, le pays a un atout majeur qui est les capacités humaines indéniables en termes de chercheurs, d'encadreurs de terrain, d'ingénieurs agronomes et de vétérinaires.

Il faut une volonté manifeste du gouvernement pour renverser les tendances de productions. Ceci s'est déjà matérialisé dans la filière avicole qui aujourd'hui donne de très bons résultats, réduisant les importations en viande de volaille à moins de 10 % des besoins et offrant une autosuffisance en œufs à la Côte d'Ivoire.

À LA UNE





Dans cette même veine, qu'en est-il des ressources halieutiques ?

Aujourd'hui, la production nationale ne couvre que moins de 15 % des besoins de la population en produits halieutiques. La Côte d'Ivoire est bordée au sud, par le golfe de Guinée, sur une longueur de côte de 550 km. Elle dispose d'importantes potentialités de développement de la pisciculture. En effet, le pays est traversé par quatre grands fleuves, le Bandama (1050 km), le Cavally (700 km), la Comoé (1160 km) et le Sassandra (650 km). Il renferme également plusieurs grands lacs que sont : le lac de Taabo (7045 ha), le lac d'Amamé 1 et 2 (19 600 ha), le lac de Kossou (160 000 ha), le lac de Buyo (92 000 ha) et le lac de Soubré (1 720 ha), auxquels il faut ajouter plus d'une cinquantaine de petits et moyens lacs.

Le pays dispose également du plus vaste réseau lagunaire d'Afrique qui se concentre sur 60 % du littoral et occupe 1 200 km² sur près de 350 km (Zorkot, 2004). Il est constitué de trois complexes lagunaires, à savoir le complexe lagunaire de Grand-Lahou (19 000 ha), la lagune Ébrié (57 735 ha) et la lagune Aby (42 400 ha). L'aquaculture touche tous ces milieux à l'exception du milieu marin.

Le potentiel de la faune aquatique est important; il est composé de plus d'une soixantaine d'espèces aquacoles. Certaines sont maîtrisées en élevage, il s'agit du tilapia

(*Oreochromis niloticus*), des silures (*Heterobranchus longifilis*, *Heterobranchus bidorsalis*, *Heterobranchus isopterus*, *Clarias gariepinus*) et du machoiron (*Chrysichthys nigrodigitatus*). D'autres font actuellement l'objet d'études de recherches, à savoir le «Arai» (*Trachinotus teraia*), le capitaine (*Polydactylus quadrifilis*), le cameroun (*Heterotis niloticus*), le mulot (*Mugilcaphalus*, *Liza falcipinus*) et la carpe blanche (*Pomadasys Jubelin*).

En quoi est-ce que la PONADEPA, peut-elle aider à accroître les productions ?

Il convient de préciser d'entrée de jeu que la PONADEPA est la Politique nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture. Elle est l'unique cadre harmonisé de l'ensemble des interventions dans le secteur des ressources animales et halieutiques. C'est la matrice des investissements publics et privés dans le secteur des ressources animales et halieutiques, sur la période 2022-2026. La formulation de la PONADEPA a été marquée par l'approche participative de toutes les parties prenantes intervenant dans le secteur, dans l'optique de s'assurer que celle-ci soit représentative des priorités et besoins de l'ensemble des parties prenantes et faciliter sa mise en œuvre. Elle se présente sous l'angle de deux livres; le livre premier traitant de la politique globale de promotion du secteur fixe les orientations, les principes et les cibles à atteindre au bout de la cinquième année : réaliser un taux de couverture par les productions nationales en viande et abat, en produits halieutiques respectivement de 70 % et 65 %, et la création de 700 000 emplois directs. Aussi, les dispositions institutionnelles, législatives et réglementaires des activités agropastorales et halieutiques seront-elles renforcées. Quant au second livre, il définit les stratégies sous sectorielles à développer pour l'atteinte des différents objectifs.

Comment réduire la dépendance de la Côte d'Ivoire vis-à-vis des pays frontaliers du nord en termes de viande bovine et ovine ?

La seule stratégie qui s'impose est de mener d'importants investissements dans les filières. Aujourd'hui, nous envisageons la réhabilitation de tous nos ranches et stations afin de relancer la production bovine et ovine en Côte d'Ivoire. Pour rappel, pendant deux décennies (1970-1990), le développement considérable de l'élevage a été marqué par des

investissements importants dans l'équipement de base (+ de 170 Milliards FCFA d'investissement direct en 30 années). Ces investissements ont été réalisés avec l'appui des partenaires au développement. La production de viande a été multipliée par 2,5.

Les réalités ne sont plus les mêmes, la décennie de crise qu'a connue la Côte d'Ivoire a laissé des séquelles en termes de destruction du potentiel génétique et d'infrastructures.

La PONADEPA prévoit un investissement de plus

“ La filière avicole aujourd'hui donne de très bons résultats, réduisant les importations en viande de volaille à moins de 10 % des besoins et offrant une autosuffisance en œufs. ”

de 500 milliards FCFA pour le développement des productions animales et 315,970 milliards FCFA pour le développement de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire. 89,592 milliards FCFA seront également affectés à la gestion des pêches et 79,254 milliards FCFA pour le renforcement de la santé animale et l'hygiène publique vétérinaire ainsi que 45,970 milliards FCFA pour la coordination et les questions de gouvernance.

Ce sont au total plus de 1049 milliards FCFA qui sont attendus de l'État, des partenaires techniques et financiers et du secteur privé pour promouvoir le secteur.

En dehors des projets de grande envergure que le Ministère a initiés avec d'autres pays, quelles actions menez-vous pour valoriser les petits producteurs et leur permettre de contribuer à l'effort de développement du secteur?

Le petit producteur occupe une place de choix dans la politique de développement du secteur. Ainsi, pour garantir une mise en œuvre adéquate et l'atteinte des objectifs escomptés de la PONADEPA, il est proposé que cette politique repose sur la prise en compte des exigences des exploitations modernes et celles traditionnelles des localités rurales dominées par les petits producteurs.

Quelle est la contribution du secteur des ressources animales et halieutiques à l'économie nationale?

Les ressources animales et halieutiques occupent une place stratégique dans la relance de l'économie ivoirienne. Cependant, elles restent encore une activité économique moins promue alors qu'elles contribuent à environ 4,5 % du PIB agricole et 2 % du PIB total.

Le secteur des Ressources animales et halieutiques est-il véritablement pourvoyeur d'emplois pour les jeunes? Que faut-il pour devenir éleveur?

Évidemment! le secteur des ressources animales est un véritable débouché en termes d'opportunité d'emploi, surtout l'auto-emploi. Vous avez les élevages à cycle court (aviculture, porciculture [porc], cuniculture [lapin]). Au bout d'un mois et demi à 6 mois, vous avez un revenu substantiel. Nous avons des exemples en la matière qui emploient plusieurs centaines de personnes et qui font la fierté des Ivoiriens. Naturellement pour faire l'élevage, il faut avoir des notions de base ou employer des techniciens du domaine [vétérinaires, ingénieurs en élevage, techniciens supérieurs en élevage...]. Nous avons des écoles qui forment en formations qualifiantes.

Notre rêve est de créer des champions nationaux qui excellent de la meilleure des manières dans leur domaine et qui peuvent servir d'exemple à la jeune génération. Nous nous y attelons. Notre jeunesse doit véritablement s'intéresser à l'élevage, car nous dépensons plusieurs dizaines de milliards FCFA pour satisfaire nos besoins de consommation. C'est donc une aubaine à saisir!

“ Aujourd’hui la production nationale ne couvre que moins de 15 % des besoins de la population en produits halieutiques. ”

10- Le problème qui se pose le plus souvent est celui du financement. Le Ministère dispose-t-il de mécanismes de financement de projets pour des jeunes qui veulent s'installer?

Nous disposons de deux projets notamment le Programme d'Appui à la Production avicole nationale [PAPAN]

et le Projet de Développement de l'Élevage en Côte d'Ivoire [PADECI] qui ont pour mission d'installer et d'accompagner les promoteurs. Malheureusement les fonds qui leur sont alloués restent insuffisants au regard de la forte demande. Nous allons nous y atteler et corriger cela dans la mise en œuvre de la nouvelle politique de développement de l'élevage.

Qu'en est-il des infrastructures animales et halieutiques laissées à l'abandon depuis plus d'une décennie?

Nous avons visité l'ensemble de ces infrastructures pour nous enquêter de la situation et faire un état des lieux exhaustifs. La réhabilitation de ces infrastructures est prise en compte par la PONADEPA. Quelques-unes bénéficieront de réhabilitation cette année à travers des financements étatiques dont a bénéficié le Ministère. Nous nous sommes donné deux ans pour réhabiliter toutes ces infrastructures et remettre le MIRAH sur les rails afin d'impulser un développement durable du secteur.





Comment comptez-vous communiquer sur les actions du ministère pour pousser le plus de jeunes et d'investisseurs à s'intéresser aux ressources animales et halieutiques ?

Une stratégie de communication est en cours de formulation afin de présenter le secteur dans toute sa plénitude. En réalité, pour les investisseurs, il s'agit de présenter les opportunités d'affaires du secteur et les conditions flexibles pour investir en Côte d'Ivoire.

En outre, il faut pour nous amener les institutions financières à s'intéresser au secteur des ressources animales et halieutiques. Toute une réflexion est menée entre mes services et les banques afin de créer un cadre d'accompagnement des acteurs et des jeunes entrepreneurs du secteur des ressources animales et halieutiques.

Il est important de savoir qu'en Afrique, l'agriculture et particulièrement la production animale et halieutique, est le secteur qui offre le plus de potentiel pour réduire la pauvreté et créer des emplois. Sa population, de plus en plus nombreuse, est composée en majorité de jeunes qui ont besoin d'un emploi rémunérateur.

Face à la problématique de l'attractivité du secteur des ressources animales et halieutiques, nous proposons une stratégie résiliente basée sur des innovations technologiques ; ce qui permettra de mettre en avant des solutions pérennes pour attirer de plus en plus de jeunes pour le développement durable du secteur des ressources animales et halieutiques.

“ La PONADEPA est la Politique nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture. ”

En effet, l'utilisation des innovations technologiques dans les domaines de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture pourrait induire une productivité plus grande, une amélioration des conditions de productions et une réduction de la charge de travail des éleveurs en les déchargeant de certaines charges physiques.

En matière d'élevage à cycle court, l'introduction de technologies de distribution automatique d'aliments et d'eau permettent aujourd'hui aux filières volaille et porcine d'être en avance en matière d'innovations technologiques sur les autres filières animales. Outre l'alimentation, la technologie de l'insémination artificielle en élevage porcin permet une nette amélioration

de la productivité des élevages.

En matière de ruminants, l'utilisation de technologies peut permettre le renforcement de la surveillance épidémiologique des pathologies transfrontalières et émergentes, et l'amélioration des inspections et du contrôle sanitaire vétérinaire au niveau national et en frontière. Elles peuvent également permettre de booster la production laitière par l'insémination artificielle et permettre également l'évaluation génétique des animaux reproducteurs.

La Côte d'Ivoire qui a un gros potentiel de production fourragère peut favoriser la création d'entreprises d'agro-fouritures par l'utilisation de technologies nouvelles telles que la presse à balle ronde pour le foin et devenir un importateur vers les pays sahéliens.



A quoi peuvent servir ces innovations technologiques dans les autres domaines, dont celui de la pêche?

Dans le domaine de la pêche, les innovations technologiques permettent d'une part, avec le système des radars de surveiller les plans d'eau et de lutter ainsi efficacement contre la pêche Illicite, non déclarée et non réglementée [INN] et d'autre part, d'évaluer à l'aide de techniques acoustiques basées sur l'utilisation d'échosondeurs, les stocks de poissons dans la zone économique exclusive.

En aquaculture, les technologies peuvent être appliquées pour l'augmentation de la production et peuvent être également la voie d'amélioration de la reproduction et la survie d'espèces en voie de disparition, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité du milieu aquatique.

De même, les technologies de la transgénèse peuvent améliorer les taux de croissance et les tailles marchandes, les taux de conversion des aliments, la résistance aux maladies et la tolérance aux conditions environnementales extrêmes. Aussi, peuvent-elles également amener au déterminisme du sexe étant donné que les sujets mâles sont les plus recherchés pour le grossissement.

Il est à relever que l'introduction des innovations technologiques ne peut prospérer qu'avec des partenariats avec les centres de recherche-développement [CNRA, Universités, etc...] ainsi que par le développement de partenariat public-privé.

En conclusion, les innovations technologiques peuvent être

la voie royale pour répondre aux besoins alimentaires de plus en plus importants en protéine animale d'une population en perpétuelle croissance, et permettre aux jeunes qui fuient les travaux agricoles de retourner à la terre.

“ La PONADEPA est l'unique cadre harmonisé de l'ensemble des interventions dans le secteur des ressources animales et halieutiques. ”

Quel dispositif avez-vous mis en place pour éviter au pays de s'exposer à de nouvelles épizooties ?

La Côte d'Ivoire a fait face ces dernières années à des épizooties majeures telles que la grippe aviaire, la peste porcine africaine, la fièvre aphteuse, etc. Il est important de savoir qu'il est plutôt difficile pour un pays comme le nôtre d'être indemne de maladie animale. Cependant, tout repose dans notre capacité de réponse à des foyers de maladies. En effet, la PONADEPA dans sa mise en œuvre permettra d'améliorer la réponse des services vétérinaires aux risques et chocs sanitaires.

De plus, nous prévoyons la réalisation de plusieurs investissements partant de la construction des postes de contrôle en frontière, aux cliniques vétérinaires publiques en région et à Abidjan.

Il est prévu des investissements de plus de 70 milliards FCFA afin de doter la Côte d'Ivoire d'un système de surveillance et de maîtrise des maladies, mais aussi d'un dispositif de sécurité sanitaire des aliments afin de garantir la qualité sanitaire des aliments dans l'assiette du consommateur.



Vous avez raison de nous faire confiance.

- Prix d'Excellence de la Meilleure Entreprise Pourvoyeuse d'Emplois **2021**
- Prix d'Excellence du Meilleur Établissement du Secteur Financier **2018**
- Prix d'Excellence de la Meilleure Entreprise Pourvoyeuse d'Emplois **2014**

 **80 200 800**
www.nsiabanque.ma - nsibanque@nsibanque.com
Suivez-nous également sur    **You Tube**

NSIA, le vrai visage de la Banque

SIDI TIÉMOKO TOURÉ

MINISTER OF ANIMAL AND FISHERIES RESOURCES

“The sector of animal and fishery resources is suffering from massive imports of more than XAF 400 billion per year”



Heading over the animal and fishery resources Ministry, Sidi Tiémoko Touré is assessing its department and presenting his vision for the increasing of animal and fishery resources in Côte d'Ivoire.

What can you say about animal and fishery resources sector in Côte d'Ivoire?

A deficit of animal and fish proteins has been noticed for decades. This results in regular imports of meat and offal, fish, milk and dairy products, as well as animal and fish products.

Indeed, national production only represents about 26.7% of the population's needs in animal and fish products. To cope with this situation, several reforms have been initiated, including the strengthening of the legislative and regulatory framework, the development and adoption of a development policy for the sector, and the establishment of partnerships with several countries (Holland, Japan, Brazil, etc.).

What are the challenges you have to address?

In addition to the issue of financing, the major problems are the low level of productivity and competitiveness of the productions with four main consequences. The first two are the populations' difficult access to local animal and fishery products as well as insufficient coverage of the national demand for animal and fishery products. The last two consequences are related to low incomes of producers as well as the negative impact on the country's trade balance.

Does Côte d'Ivoire have the capacity to meet



the needs of the population in animal resources?

Today, national production only covers less than 15% of the population's needs for fish products. Côte d'Ivoire is bordered to the south by the Gulf of Guinea, over a length of coast of 550 km. It has significant potential for the development of fish farming.

The current capacities do not allow meeting the needs of the population in term of animal resources. However, the country has enormous potentialities for the development of animal resources.

It takes a clear will from the government to change the production trends. This has become a common practice in the poultry sector with good results

What about fisheries resources?

Today, national production only covers less than 15% of the population's needs for fish products. Côte d'Ivoire is bordered to the south by the Gulf of Guinea, over a length of coast of 550 km. It has significant potential for the development of fish farming.

How PONADEPA can help to increase the production rate?

It should be noted that PONADEPA is the National Livestock, Fisheries and Aquaculture Development Policy. It is the only harmonized framework for all interventions in the animal and fishery resources sector. This is the matrix of

public and private investments in the animal and fishery resources sector, over the period from 2022 to 2026.

How to be less dependent to border counties production?

We need to make significant investments in the sectors. We consider the rehabilitation of all our ranches and stations in order to develop cattle and sheep production in Côte d'Ivoire. More than 1049 billion FCFA are expected from the State, technical and financial partners and the private sector to promote the sector.

Apart from the large-scale projects that the Ministry has initiated with other countries, what actions are you taking to promote small producers and enable them to contribute to the sector's development effort?

Small scale producers are important in the sector's development policy. Thus, to ensure adequate implementation and the achievement of the PONADEPA expected objectives, the adopted policy takes into account both the requirements of modern and traditional farms in rural areas which is dominated by small producers.

What is the contribution of the animal and fishery resources sector to the national economy?

Animal and fishery resources have a strategic place in the Ivorian economy stimulus plan. However, they still remain a less promoted economic activity while they contribute to about 4.5% and 2% of the agricultural GDP and total GDP respectively.

Does the Animal and Fisheries Resources sector really provide jobs for young people? What does it take to become a breeder?

Of course! The animal resources sector is a real outlet in terms of job opportunities, especially self-employment. You have short-cycle livestock (poultry, pig, rabbit). After a month and a half to 6 months, you have a substantial income.

The main problem remains the funding issue. Does the Ministry have project funding mechanisms for

young people?

We have two projects: the National Poultry Production Support Program [PAPAN] and the Livestock Development Project in Côte d'Ivoire [PADECI]. As mission, they are involved in the installation and support of promoters. Unfortunately, the funds allocated to them remain insufficient in view of the strong demand. We are going to address this issue in the implementation of the new livestock development policy.

What about the animal and fisheries infrastructure that has been abandoned for more than a decade?

We visited all of these infrastructures to inquire about the situation and make an exhaustive inventory. The rehabilitation of these infrastructures is taken into account by PONADEPA. Some will benefit from rehabilitation this year through state funding from which the Ministry has benefited. We have given ourselves two years to rehabilitate all these infrastructures and put the MIRAH back on track in order to stimulate sustainable development in the sector.

How do you plan to communicate on the ministry's actions to encourage as many young people and investors as possible to get more and more involve in animal and fishery resources?

A communication strategy is being designed in order to present the different sectors. For the investors, we have to present the business opportunities of the sector and the flexible conditions for investing in Côte d'Ivoire.

In addition, we need financial institutions to take an interest in the animal and fisheries resources sector. A whole reflection is carried out between my services and the banks in order to create a support framework for actors and young entrepreneurs in the animal and fisheries resources sector.

Côte d'Ivoire, which has great fodder production potential, can promote the creation of agro-supply companies by using new technologies such as the round baler for hay and become an importer to Sahara countries.

What can these technological innovations be used for in other areas, including fishing?

In the field of fishing, technological innovations make it possible, on the one hand, with the radar system, to monitor water bodies and thus to fight effectively against Illegal, undeclared and unregulated [IUU] fishing and on the other hand, to assess, using acoustic techniques based on the use of echo sounders, the fish stocks in the exclusive economic zone.

In aquaculture, technologies can be used not only to increase production but also to improve the reproduction and survival of endangered species, thus contributing to the preservation of biodiversity in the aquatic environment. In conclusion, technological innovations can be the royal way to meet the increasingly important food needs in animal protein of a population in perpetual growth, and to allow young people fleeing agricultural work to return to the land.

What system have you set up to prevent the country from being exposed to new epizootics?



PONADEPA will improve the response of veterinary services to health risks and shocks.

In addition, we plan to make several investments starting from the construction of border checkpoints, public veterinary clinics in the region

and in Abidjan.

Investments of more than XAF 70 billion are planned in order to provide Côte d'Ivoire with a disease surveillance and control system, but also with a food safety system in order to guarantee the sanitary quality of food to the consumer.

PAPAN
PROGRAMME D'APPUI
À LA PRODUCTION
AVICOLE NATIONALE

**PROGRAMME D'APPUI A LA PRODUCTION
AVICOLE NATIONALE**

MIRAH
Ministère des Ressources
Animales et Halieutiques

ENSEMBLE POUR LA MODERNISATION DU SECTEUR AVICOLE NATIONAL

- Appui technique et encadrement**
- Études et conseils**
- Appui financier**

Tel: +225 27 22 54 38 72
 infos@papan.ci
 Quartier Polyclinique des 2 Plateaux

www.papan.ci

PARTENARIAT

P70-P71

ENTREPRENEURIAT

P75-P76

Vitrine des Affaires

PARTNERSHIP

P74

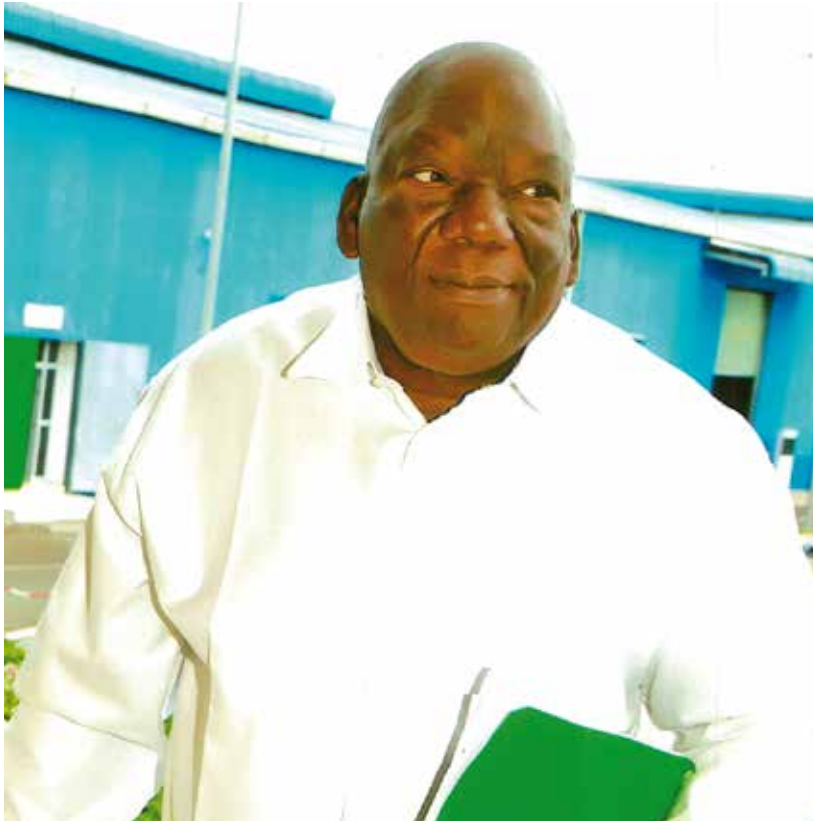
ENTREPRENEURSHIP

P77

Business Storefront

Sawadogo Issaka, *Président de la FENACOFBVI-CI*

« Nous avons d'énormes défis à relever pour arriver à une professionnalisation des acteurs »



Depuis une douzaine d'années, les acteurs de la filière bétail viande de Côte d'Ivoire ont décidé de fédérer leurs énergies. Le président de cette fédération, lui-même éleveur de bovin et élu en 2021, a bien voulu faire le bilan de leurs activités et surtout parler de leur relation avec les autorités ainsi que des enjeux futurs.

M. le Président, pouvez-vous présenter la FENACOFBVI-CI ?

La Fédération nationale des coopératives de la filière bétail viande de Côte d'Ivoire dite « FENACOFBVI-CI » est un regroupement des acteurs de la filière bétail viande de Côte d'Ivoire créée en janvier 2010 par agrément N° 109/MINAGRI/DGDR/DOPA. La FENACOFBVI-CI a pour objet, entre autres, la promotion de l'élevage des ruminants en Côte d'Ivoire, la

professionnalisation des acteurs, la formation et l'accompagnement des membres pour réduire le déficit de production, l'amélioration du commerce du bétail et de la viande en Côte d'Ivoire. Elle est membre fondatrice de la Confédération des fédérations nationales de la filière bétail et viande de l'Afrique de l'Ouest dite « COFENABVI-AO », la faitière régionale de la filière bétail et viande de l'Afrique de l'Ouest œuvrant à la promotion du commerce régional des produits animaux et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région par la production de protéine animale. J'ai été élu en 2021 par les membres du Conseil d'Administration pour d'une part créer la cohésion au sein des membres du Conseil d'Administration et conduire le processus de mise en place de l'Interprofession des Ruminants.

Où en est-on avec le projet de mise en œuvre d'une interprofession, bétail, viande et lait de Côte d'Ivoire ?

La mise en place de l'Interprofession des ruminants est en cours avec la création de sociétés coopératives et d'unions sur l'ensemble du territoire national après une grande période de sensibilisation des acteurs. D'énormes difficultés subsistent pour la bonne réalisation du processus, mais avec l'accompagnement de l'État les choses avancent bien dans l'ensemble. D'ailleurs, l'État a proposé à travers le MIRAH de créer une Interprofession Lait à part entière et les choses semblent très bien avancées pour cette nouvelle filière en création.

Combien d'adhérents comptez-vous à ce jour ?

À ce jour, la FENACOFBVI-CI compte 63 coopératives sur l'ensemble du territoire national; les tailles des coopératives varient entre 25 et 700 membres selon les régions et les maillons de la filière.

Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés ?

Nous avons d'énormes défis à relever pour arriver à une professionnalisation des acteurs et atteindre les objectifs que l'organisation s'est fixés. Nous avons à cet effet, plusieurs défis. Le premier est celui de la mise en place de l'Interprofession des ruminants de Côte d'Ivoire. Ce défi reste la priorité de la FENACOFBVI-CI et cela devrait être possible très rapidement avec un accompagnement franc de l'ensemble des parties prenantes du processus et la réalisation d'une cohésion entre les différents groupes qui naissent au sein des acteurs pour des raisons diverses.

Le deuxième défi est celui de l'identification des acteurs et la réalisation d'une cartographie des productions et des difficultés des zones. En effet, pour une meilleure politique

d'élevage, nous devons partir de l'existant et faire des projections sur l'avenir, les moyens à dégager, l'implication du plus grand nombre de jeunes à travers la sensibilisation et la valorisation économique des activités de la filière afin d'en faire un pôle de création d'emploi pour la population en général et particulièrement les jeunes en quête d'emplois décents.

La mobilisation de ressources pour promouvoir la filière et créer des emplois reste aussi l'un de nos défis. En effet la Côte d'Ivoire regorge d'énormes potentiels à valoriser; cela ne pourra se faire qu'avec une bonne politique innovante et surtout une mobilisation de ressources nécessaires à la réalisation de celle-ci.

Comment décrivez-vous vos interactions avec le Gouvernement? Avez-vous des attentes vis-à-vis de l'action publique d'encadrement et de promotion de votre secteur d'activités?

La FENACOFBVI-CI a d'excellentes relations avec le gouvernement; l'accompagnement continu du

gouvernement n'a jamais manqué aux acteurs et à l'organisation. Toutefois, certaines structures d'encadrements œuvrent pour la division au sein de la filière et cela se voit de plus en plus dans la presse. Il est important de reconnaître les énormes sacrifices consentis par les acteurs en général et particulièrement les dirigeants actuels pour construire cette filière. Les calomnies et les désinformations sont devenues choses courantes; il faut reconnaître que cela est le fait de quelques individus qui sont à la tâche et que nous suivons. L'intérêt qui vaut reste la professionnalisation des acteurs qui apportera de la valeur au PIB agricole.

Ainsi nos attentes restent donc liées aux défis à relever, et pour cela les structures d'encadrement devraient travailler à l'unisson pour accompagner l'ensemble des acteurs à aller dans la cohésion.

L'État devra aider aussi à améliorer les infrastructures en s'impliquant davantage dans leurs réalisation et gestion (cas des abattoirs, des marchés à bétail...)

Quelles sont vos perspectives à court moyen et long terme?

À court terme, nous souhaitons finaliser le processus de mise en place de l'Interprofession, la création d'une nouvelle génération d'acteurs surtout avec la jeunesse par la promotion et la formation aux métiers de la filière; Moderniser le commerce du bétail en Côte d'Ivoire à travers un projet pilote financé par l'AARA/CEDEAO (vente au poids, contractualisation, mise en place d'un fonds de garantie pour le commerce du bétail);

Disposer d'un répertoire géoréférencé des acteurs de la filière en vue d'un meilleur accompagnement.

Améliorer quantitativement et qualitativement le cheptel national; pour ce faire il faudrait un appui conséquent aux producteurs pour améliorer la performance des animaux et combler les besoins de la population dans les quinze prochaines années;

Accroître les recherches de partenariat et de financement pour réaliser tout ce que nous venons de citer.

CCI-CÔTE D'IVOIRE
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE

CCESP COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ

13 & 14
Octobre

B2G
BOUAKÉ

LES ADMINISTRATIONS VOUS ATTENDENT!

CENTRE CULTUREL JACQUES AKA

Tel: 225 27 20 221 125 / 225 07 07 678 020 . E-mail: comiteconcertation@yahoo.fr . Site web: www.ccesp.ci



De gauche à droite : Youssouf Fadiga, DG de la BNI, Lassina Fofana, DG de la CDC-CI, Yao Kouassi, DG de la BICICI, le Représentant de la BNP, Charles Denis Kouassi, DG de la CNPS et Abdrahamane Berté, DG de la CGRAE.

Le Consortium composé de la BNI, la CNPS, l'IPS-CGRAE et la CDC-CI a conclu avec le Groupe BNP Paribas et Proparco un accord portant sur l'acquisition de 67,49% du capital social de la BICICI, par les membres du Consortium auprès du Groupe BNP Paribas (59,79%) et de Proparco (7,70%). La mise en œuvre de cet accord est soumise à l'obtention des autorisations réglementaires en vigueur.

A travers cette transaction, l'objectif prioritaire du Consortium est d'accompagner et de renforcer la BICICI, acteur historique du financement de l'économie ivoirienne, dans une nouvelle phase de son développement.

Le Consortium constitué d'investisseurs institutionnels solides, disposant de ressources longues, apportera à la BICICI l'appui et l'accompagnement nécessaires pour lui permettre d'accélérer son développement tout en maintenant l'excellente qualité de service fournie à ses clients depuis plus de 60 ans.

Au cours de la cérémonie de signature qui s'est tenue ce jour, vendredi 30 septembre 2022, les Directeurs Généraux des institutions membres du Consortium ont unanimement salué un accord historique et montré leur enthousiasme à accompagner ce fleuron de l'industrie bancaire ivoirienne dans son développement au service du secteur privé ivoirien.

« Nous sommes ravis de faire partie de ce consortium d'investisseurs » a déclaré M. Youssouf FADIGA, Directeur Général de la BNI. Il a tenu à noter « la qualité et l'expertise des ressources humaines de la BICICI, entretenues grâce à des investissements continus

dans la formation. Pour lui « la BNI et la BICICI sont deux institutions phares de l'industrie bancaire de la Côte d'Ivoire, elles bénéficieront mutuellement de leurs expériences acquises dans des environnements différents pour le plus grand bonheur de l'ensemble de leurs partenaires. Pour notre part, je peux tout de suite assurer aux équipes et clients de la BICICI l'engagement total de la BNI à soutenir et accompagner la BICICI et ses équipes dans leurs projets de développement. » a-t-il ajouté. « Nous remercions les plus hautes autorités de l'Etat de Côte d'Ivoire qui n'ont ménagé aucun effort pour permettre de mener à bien cette opération.

Une coopération de longue date et en bonne intelligence définit la relation entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le groupe BNP Paribas. A l'origine, ils étaient tous les deux à l'initiative de la création de la BICICI, dès 1962 en tant que co-actionnaires et jusqu'à son introduction en bourse. Le Consortium s'est assuré de l'accompagnement du groupe BNP Paribas pour le succès de la transition qui ouvrira une nouvelle phase du développement de la BICICI.» a-t-il conclu.

« L'implication de la CNPS dans cette opération confirme son renouveau depuis la réforme de 2011, qui a transformé la CNPS en investisseur institutionnel d'envergure au service du développement notamment du secteur privé. La BICICI et ses clients peuvent être fiers de compter sur la longue expérience de la CNPS en tant qu'investisseur institutionnel notamment en matière de gouvernance, acquise à travers ses prises de participations au capital de plusieurs banques et intermédiaires financiers aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'international. » a affirmé M. Charles

Denis KOUASSI, Directeur Général de la CNPS.

« Nous sommes impressionnés par la relation solide et historique entretenue par la BICICI avec sa clientèle, maintenue grâce à son savoir-faire unique et à la qualité de ses prestations de services.

En tant qu'investisseur institutionnel, nous sommes enthousiastes à l'idée de mettre nos ressources au bénéfice de cet acteur bancaire historique dont le développement est important pour l'essor d'un tissu industriel robuste en Côte d'Ivoire. L'IPS CGRAE réaffirme ainsi son engagement à investir dans la stratégie nationale de développement du Gouvernement de Côte d'Ivoire qui vise la transformation économique et sociale du pays, grâce notamment à l'émergence d'un secteur privé dynamique. » a déclaré M. Abdrahamane T. BERTE, Directeur General de l'IPS CGRAE.

Pour M. Lassina FOFANA, Directeur Général de la CDC-CI, « la participation de la CDC-CI démontre l'intérêt pour la Côte d'Ivoire de s'être doté d'un instrument financier capable de porter des projets d'investissements stratégiques de long terme. La BICICI pourra compter sur le soutien appuyé de la CDC-CI dans ses projets de modernisation et de développement ».

DIABS INVEST (Conseil financier principal), le Groupe FINACTU (Conseil financier), ADNA (Conseil juridique) et PwC Cote d'Ivoire (Conseil en Audit et fiscalité) sont les conseils du Consortium sur cette opération.



BNI, une relation construite sur votre satisfaction



Sawadogo Issaka, *President of FENACOFBVI-CI*

“We have enormous challenges to address in order to achieve professionalism»



The actors of the livestock meat sector of Côte d'Ivoire have decided to work together. The president of this federation, during this interview, has decided to review the sector activities and talk about their relationship with the authorities as well as the future challenges.

Presentation of FENACOFBVI-CI

The National Federation of Livestock Meat Sector Cooperatives of Côte d'Ivoire known as “FENACOFBVI-CI” is a group of actors in the livestock meat sector of Côte d'Ivoire created in January 2010 by agreement No. 109 / MINAGRI / DGDR / DOPA. FENACOFBVI-CI is, among other things, the promotion of ruminant breeding in Côte d'Ivoire, the professionalization of actors, the training and support of members to reduce the production deficit, the improvement of livestock trade and meat in Ivory Coast.

It is a founding member of the Confederation of National Federations of the Livestock and Meat Sector of West Africa known as “COFENABVI-AO”, the regional umbrella organization for the cattle and meat sector of West Africa.

I was elected in 2021 by the members of the Board of Directors to, on the one hand, create cohesion among the members of the Board of Directors and lead the process of setting up the Ruminant Interprofessional organization.

Interprofessional organisation issue

The setting up of the Ruminants Interprofessional organisation

is in progress with the creation of cooperative societies and unions throughout the national territory after a long period of awareness-raising among the actors. Enormous difficulties remain for the successful completion of the process, but with the support of the State, things are progressing well overall. Moreover, the State has proposed, through the MIRAH, to create a fully-fledged Milk Interprofessional organisation and things seem to be very well advanced for this new sector being created.

Subscribers?

FENACOFBVI-CI has 63 cooperatives throughout the national territory; the sizes of the cooperatives vary between 25 and 700 members depending on the region and the chain.

Main challenges to address

The first challenge remains the setting up of Interprofession of ruminants in Côte d'Ivoire. This challenge remains the priority of FENACOFBVI-CI and this should be possible very quickly with sound support from all the stakeholders in the process and the achievement of cohesion between the different groups that are emerging within the actors for various reasons.

The second challenge remains not only the identification of the actors but the producing a production map and the challenges to address.

The raising of resources to promote the sector and create jobs also remains one of our challenges.

FENACOFBVI-CI and the Government

FENACOFBVI-CI has excellent relations with the government. The support of the government is still increasing. However, some management structures work to set up misunderstanding among the actors. It is important to recognize the enormous sacrifices made by the actors in general and particularly the current leaders to build this sector. Slanders and misinformation have become commonplace. The worthwhile interest remains the professionalization of the actors who will bring value to the agricultural GDP.

Short and long term objectives

In the short term, we want to finalize the process of setting up the Interprofession, the creation of a new generation of actors, especially with young people, through promotion and training; modernize livestock trade in Côte d'Ivoire through a pilot project funded by AARA/ECOWAS; quantitatively and qualitatively improvement of the national herd; to do this, producers would need substantial support to improve animal performance and meet the needs of the population over the next fifteen years; increase the search for partnerships and funding to achieve all that we have just mentioned.

Louvel Noël, Directrice générale de la société Markegest

« Nous sommes le boucher de la maison »

Mme Nouvel Noël est la directrice de Markegest, une société légalement constituée depuis 2013 et spécialisée dans l'abattage et la distribution de volailles dans le District d'Abidjan. Cet expert de l'agroalimentaire qui a fait de la qualité son crédo, lève un coin du voile sur le programme d'installation de jeunes ivoiriens dans la commercialisation des produits carnés, qu'elle a initié.



Quels sont les domaines d'activités de votre entreprise ?

Notre activité principale est l'abattage et la distribution de volailles. Nous proposons de la viande saine et accessible à notre clientèle dans le District d'Abidjan. Mais, nous intervenons aussi dans le conseil au niveau de la commercialisation, la formation et l'installation des jeunes et des femmes intéressés par notre métier. Le nom «MARKEGEST» est juste une contraction des mots «Marketing» et «Gestion».

Comment êtes-vous arrivée dans ce secteur d'activités ?

J'étais auparavant consultante dans la mise en marché au niveau des produits issus des ressources animales. On a alors eu une opportunité au lendemain des premières crises aviaires dans notre pays. Nous avons été consultés, et nous nous sommes aperçus que le marché de la volaille abattue n'était pas développé, et il y avait de grandes

opportunités à développer ce secteur-là. Et nous avons fait des propositions qui ont été acceptées, et c'est ainsi que de la consultance, nous avons voulu mettre la main à la pâte et nous sommes maintenant opérateur économique.

Pouvez-vous nous parler des différents métiers de votre secteur d'activité ?

Les métiers usuels sont la boucherie, la charcuterie, la rôtisserie et quelques activités de transformation de la viande en général. Il y a aussi bien entendu, la distribution, la mise en conditionnement et la commercialisation de certains sous-produits comme les pattes, ainsi que des produits de découpe.

Parlez-nous de votre site de production

Notre site de production est situé au sein de l'abattoir de Port-Bouët. Le fait d'y être installé nous permet d'avoir de la disponibilité en produits complémentaires de la volaille, c'est-à-dire la viande rouge, la viande de bovins,

d'ovins et même de la viande de porc. Nous travaillons aussi avec d'autres abattoirs. En fait, nous souhaitons avoir une palette de produits assez large afin d'offrir un choix plus étendu à tous nos consommateurs. Nous sommes sur ce site depuis 2010. Nous avons pris le temps de construire le bâtiment et faire les différents essais. Notre structure existe formellement depuis octobre 2013. Nous sommes installés sur environ 100 mètres carrés et cela est suffisant pour ce type d'abattage qui est un système alternatif aux grands abattoirs. Nous traitons environ 3000 sujets par jour, ce qui est déjà assez conséquent pour organiser une rotation et maîtriser surtout l'hygiène sanitaire.

Comment peut-on définir votre abattoir ?

Nous sommes convenus avec la tutelle de l'appeler «une tuerie particulière», parce que c'est un projet que nous souhaiterions dupliquer et étendre au niveau national. C'est en somme un mini abattoir moderne. Au niveau des nomenclatures existantes, c'est dans ce canevas que nous avons été classés. À cet effet, nous respectons dans nos process de production, les bonnes pratiques d'hygiène et appliquons scrupuleusement le principe de «la marche en avant», pour éviter les contaminations croisées.

Comment se portent vos activités et quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés ?

Notre activité est en pleine croissance, parce qu'on n'est pas nombreux sur le terrain et la demande est très forte. Les problèmes auxquels nous faisons face sont de deux ordres. La non-disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée en matière de métiers de la viande et le recrutement de fournisseurs respectant les cahiers des charges

au niveau de l'approvisionnement en volaille. Il y a beaucoup d'élevages qui se font sans cahier de charges spécifiques, alors que nous avons des contraintes, puisque nous sommes dans une démarche qualité qui nous oblige à satisfaire nos clients et surtout respecter les normes internationales en vigueur. Pour toutes ces raisons, nous sommes très stricts avec nos fournisseurs.

Avez-vous des fournisseurs qui ont pu se hisser à votre niveau d'exigence ?

À ce jour, nous travaillons avec quatre fournisseurs. Ce ne sont pas forcément les plus gros, mais plutôt ceux qui ont une conduite d'élevage saine. Entendez, le process qui consiste à prendre un poussin pour en faire un poulet. Il s'agit de tous les éléments qui rentrent en jeu, à savoir la manière de le nourrir, le soigner et le loger pour qu'il arrive à terme. Cela comprend aussi tout ce qu'on injecte. Pour ce qui nous concerne, nous vendons des produits exempts d'antibiotique. Cela fait partie de notre cahier de charges. Et nous sommes très strictes là-dessus, parce que c'est la promesse à notre clientèle. Nous délivrons de la volaille exempte d'antibiotique. Nous travaillons aussi sur trois zones, parce que nous avons aussi des contraintes de distance, parce qu'il faut que les zones soient à moins de 100 km de notre lieu de transformation. Nous ne fonctionnons pas en nombre d'éleveurs, mais plutôt en nombre de sujets, puisque nous pouvons avoir un unique fournisseur à même de nous fournir la quantité et la qualité que nous désirons. Le préalable pour nous, demeure la qualité et la bonne conduite des bâtiments d'élevage.

Quelle place accordez-vous à la qualité au sein de votre entreprise ?

C'est l'essence même de notre activité. Toute notre existence et notre promesse de vente, c'est la démarche qualité. Tout le monde peut faire du poulet, tout le monde peut livrer du poulet, mais avoir une démarche qualité nécessite des efforts et un véritable engagement. Et pour cela, nous sommes agréés et certifiés HACCP qui est une norme internationale au niveau de l'agroalimentaire et qui a ses exigences.

Qui sont vos clients ?

Notre cœur de cible, ce sont d'abord les ménages. Ensuite viennent les grands hôtels, les restaurants et enfin les supermarchés. Nous avons commencé à les démarcher et nous sommes agréés au niveau de certains grands supermarchés de la place. Mais nous travaillons surtout directement au niveau des ménages, parce que nous pratiquons la livraison à domicile qui est très appréciée par notre clientèle. Nous sommes en fait le « boucher de la maison ». Nous pouvons offrir tout ce qui est différents types de viandes, grâce tout d'abord à notre abattoir et aussi grâce à notre positionnement au sein de l'abattoir de Port-Bouët.

Quelles sont votre appréciation et vos attentes vis-à-vis de l'action publique d'encadrement et de promotion au niveau de votre secteur d'activités ?

Au niveau de l'action publique, il faut que les mairies ou communes nous aident à recruter des jeunes, à les former et les installer pour les aider à s'intéresser aux métiers de la viande, qui offrent beaucoup d'opportunités d'emplois. Nous demandons aux pouvoirs publics de nous aider à améliorer la sécurité sanitaire et alimentaire pour toujours garantir de la bonne viande aux consommateurs. Il faut également des instituts de formation dans notre secteur d'activité aux métiers de la viande. C'est vrai que dans notre pays, il y a des écoles dans ce secteur, mais celles-ci sont orientées vers l'élevage et la production. Mais la transformation est le parent pauvre, alors que c'est ce qui apporte la plus-value. Nous avons beaucoup d'espoir, parce qu'on s'aperçoit que le pays a une politique orientée de plus en plus vers la transformation. On souhaiterait donc que les pouvoirs publics s'attèlent à mettre en place des instituts et des centres de formation aux métiers de la viande pour la transformation de la viande dans notre pays.

Vous développez un programme d'installation de jeunes ivoiriens dans la commercialisation des produits carnés en collaboration avec la mairie de Cocody. Quelles sont les retombées économiques en termes de créations d'emplois et d'insertion des jeunes ?

Au niveau des retombées de ce programme en partenariat avec la mairie de Cocody, nous avons démarré depuis trois mois, un programme d'insertion qui vise à terme, l'installation de plus de 320 jeunes, après qu'ils aient été formés. La phase pilote de ce projet concerne 120 jeunes.

Concrètement, comment cela va-t-il se présenter sur le terrain ?

Au niveau de l'organisation du programme, la mairie est chargée du pré-recrutement de ses administrés et notre organisme s'occupe de la formation et de l'installation de points viandes qui contiennent les trois métiers que sont la boucherie, la charcuterie et la rôtisserie. Ce sont des points où le consommateur pourra s'approvisionner, se restaurer et on pourra même faire de la livraison dans une zone de chalandise bien déterminée. Ce ne sera pas des box, mais plutôt des points viande où il y a différents métiers de transformation.

Quelles sont vos perspectives à court, moyen et long terme ?

Les perspectives à court terme, c'est l'installation de nos différents points viandes et à moyen terme intéresser beaucoup plus de femmes à la transformation, parce que c'est du commerce et les femmes sont très aptes en matière commerciale. Je lance donc un appel à toutes les femmes pour qu'elles viennent apprendre les métiers de la viande, car ce sont de belles niches d'emplois pour elles. Je souhaite avoir le maximum de femmes installées dans ce secteur d'activité.



Louvel Noël, CEO of Markegest

“We are the butcher of the house”



What is your business area?

Our main activity is the slaughter and distribution of poultry. We offer healthy and accessible meat to our customers in the District of Abidjan. But, we are also involved in providing selling advices, training and the installation of young people and women interested by our sector of activity. The name “MARKEGEST” is just a contraction of the words “Marketing” and “Management”.

How were you involved in this sector of activity?

I was a consultant in the marketing of animal resource products. After the first avian crises related activities in our country, I realized that the market for

slaughtered poultry was not developed. Then, I concluded that was great opportunities to meet.

What the different activities in your sector of business?

The usual trades are butchery, charcuterie, rotisserie and some meat processing activities in general. There is also, of course, the distribution, packaging and marketing of certain by-products such as legs, as well as cut products.

Can you describe your production site?

Our production site is located within the Port-Bouët slaughterhouse. The fact of being installed there allows us to have the availability of complementary poultry products, that is to say red meat, meat from cattle, sheep and even pork. We also work with other slaughterhouses. In fact, we want to have a wide enough range of products in order to offer a wider choice to all our consumers. We have been on this site since 2010.

How are your activities doing and what are the main challenges you are facing?

Our activity is growing, because there are not many of us in the field and the demand is very strong. The problems we face are twofold. The non-availability of skilled labour in meat trades and the recruitment of suppliers who meet the specifications for poultry supply.

Do your suppliers comply with your requirement?

We work with four suppliers. They are not necessarily the biggest, but rather those who have a healthy breeding. I mean the process of taking a chick to make a chicken, namely how to feed it, care for it and house it so that it reaches its term. We are also working on three zones, because we also have distance constraints and the zones have to be less than 100 km from our place of transformation.

How quality is essential for your company?

This is the backbone of our business. Our

whole existence and our promise of sale is based on quality approach. Anyone can make chicken, anyone can deliver chicken, but having a quality approach requires effort and real commitment. And for this, we are approved and certified HACCP which is an international standard in food industry.

Who are your customers?

Our core target is households, big hotels, restaurants and supermarkets.

What are your assessment and your expectations vis-à-vis the public action of supervision and promotion in your sector of activity?

At the level of public action, town halls or municipalities must help us recruit, train and install young people in order to help them take an interest in the meat trades, which offer many job opportunities. We ask the public authorities to help us improve health and food safety to guarantee good meat to consumers. We also need training institutes in our sector of activity.

You are developing an installation program for young Ivoirians in the marketing of meat products in collaboration with the town hall of Cocody. What are the economic benefits in terms of job creation and youth integration?

... In partnership with the town hall of Cocody, we started three months ago an integration program which ultimately aims to install more than 320 young people, after they have been trained. The pilot phase of this project involves 120 young people...

How this project is going to work?

At the level of the organization of the program, the town hall is in charge of the pre-recruitment of its citizens and our organization is involved in the training and the installation of meat points which contain the three trades of butchery, charcuterie and rotisserie.

GRAND ANGLE

P80-P81

LUCARNE

P82-P83

TOUT SUR

P86-P87

Dossier

SPOTLIGHT

P81

LOOKING AT

P84

ALL ABOUT

P88-P89

Specific Matter

LA SIVAC

Un outil essentiel à la relance de la filière porcine ivoirienne

La Société ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) est une Société Anonyme à Participation financière publique. Dr Kaba Ibrahim, Docteur en Microbiologie, en est le Directeur général par intérim.

Située à Abidjan, précisément à Yopougon Zone industrielle. La SIVAC est une Société d'économie mixte, à participation financière publique. Elle est inscrite au nombre des sociétés à participation financière publique minoritaire de l'État de Côte d'Ivoire. Dotée d'un Conseil d'Administration, elle a été créée le 7 juin 1990 conformément à la loi N° 70-633 du 5 novembre 1970, avec l'appui de l'État ivoirien, à travers l'ex-SODEPRA (Société pour le Développement des Productions Animales), de la COOPERL (Coopérative des Éleveurs de la Région de Lamballe/France) et de FERT (Formation pour l'Épanouissement et le Renouveau de la Terre), un groupe céréalier français.

Grâce à la coopération entre l'État de Côte d'Ivoire et les partenaires français, le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) a financé la construction en 1992 d'un abattoir de porcs à hauteur de 200 Millions FCFA (305 066 euros). L'Agence française de Développement (AFD) pour sa part, a financé le développement de la filière porcine et la construction de dix points de vente «GABY» répartis comme suite dans les communes d'Abidjan. Un point à Port Bouët, Koumassi, Marcory, Yopougon, Attécoubé et Wiliamsville, tandis que Treichville et Abobo ont chacun deux points de vente.

Leur exploitation est confiée aux femmes regroupées au sein de l'ex-coopérative «Grâce divine». Aujourd'hui plusieurs entités en ont émergé avec l'appui technique du ministère des Ressources animales et Halieutiques. Il s'agit de la Société Coopérative simplifiée Manne du Ciel à Yopougon; la Société Coopérative

simplifiée des vendeuses de viande de porc de Koumassi (COFEPORC-Koumassi); la Société Coopérative simplifiée des vendeuses de viande de porc d'Abobo (COOPORCAB) et la Société Coopérative Simplifiée de Bingerville.

La SIVAC a pour tutelle technique, le ministère des Ressources animales et Halieutiques et pour tutelle financière, le ministère du Budget et du Portefeuille de l'État. Elle a deux missions principales à savoir l'abattage des porcs et les activités y afférentes ainsi que le développement et la modernisation de la filière porcine. La SIVAC a pour principaux partenaires les éleveurs et les industriels charcutiers ainsi que les organisations professionnelles telles que l'INTERPORCI et les coopératives.

LES DOMAINES D'ACTIVITÉS DE LA SIVAC

Ils se résument en douze points. Nous pouvons citer l'abattage des porcs et la transformation (charcuterie-salaison); l'amélioration du potentiel génétique; l'appui aux organisations

professionnelles de la filière ainsi que la production d'aliment bétail. À cela, s'ajoutent l'approvisionnement des éleveurs et le repeuplement des élevages; l'appui technique aux éleveurs de porcs (formation, conseils, étude de projet, suivi technico-économique des élevages) ainsi que l'encadrement et la formation aux métiers de la boucherie et de charcuterie. La SIVAC a également pour missions d'assurer la promotion des techniques et systèmes innovants en matière d'élevage porcin; le renforcement des capacités des éleveurs et leurs organisations professionnelles ainsi que la promotion et l'animation du circuit de distribution de même que l'appui à la commercialisation. La sensibilisation et l'organisation des éleveurs en coopérative en vue de leur encadrement incombent à cette société au même titre que les études de projets. Bien que la SIVAC arrive à exécuter les missions qui lui sont confiées malgré quelques difficultés, il convient de relever les principaux défis auxquels elle doit faire face. Cela est d'autant plus important que cette société a la lourde responsabilité d'assurer la sécurité sanitaire des



produits porcins, la structuration de la filière porcine ivoirienne ainsi que la modernisation de la filière porcine. Elle a pour autres défis, la lutte contre les abattages clandestins et la maîtrise des épizooties porcines, notamment la peste porcine africaine (PPA). Tout cela dans l'optique d'assurer la fourniture continue en quantité des reproducteurs génétiques aux éleveurs et rendre accessible la fourniture de la viande porcine sur toute l'étendue nationale en construisant les infrastructures adaptées.

Pour arriver à relever ses défis, la SIVAC exécute deux projets financés par l'État, dont l'un, dans la génétique pour la fourniture de reproducteurs performants (PREFIPOR) et l'autre pour la réhabilitation des infrastructures de l'abattoir (PRA-SIVAC).

Pour jouer pleinement son rôle d'outil indispensable au développement de la filière porcine, cette entreprise s'attelle à court terme, à réhabiliter l'usine d'aliments à bétail et rendre opérationnel le centre d'amélioration génétique. Suivra la réhabilitation des points Gaby existants dans les communes d'Abidjan et la construction de nouveaux points de vente. À long terme, il est prévu un partenariat de type PPP pour la construction d'aires d'abattage dans le grand Abidjan et des abattoirs régionaux à l'intérieur du pays.

THE SIVAC

An essential tool for the recovery of pig-farming sector in cote d'Ivoire

The Société ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) is a public limited company with State financial participation. Dr. Kaba Ibrahima, Doctor of Microbiology, is the acting Director General.

Located in Abidjan, precisely in Yopougon Industrial Zone, SIVAC is a mixed economy company. It was created on June 7, 1990 in accordance with Law No. 70-633 of November 5, 1970, with the support of the Ivorian State, through the former SODEPRA (Société for the Development of Animal Production), COOPERL (Cooperative of Breeders in the Lamballe Region/France) and FERT (Training for the Development and Renewal of the Earth), a French cereal group.

Thanks to the cooperation between the State of Côte d'Ivoire and French partners, the Aid and Cooperation Fund (FAC) financed the construction of a pig slaughterhouse in 1992. This investment represented XAF 200 million (305,066 euro). As for the French Development

Agency (AFD), it has financed the development of the pig sector and the construction of ten "GABY" points of sale in the municipalities of Abidjan (One point in Port Bouët, Koumassi, Marcory, Yopougon, Attécoubé and Williamsville, while Treichville and Abobo have two points of sale).

The management of these sale points has become women affairs. They all belonged to the former cooperative "Grace divine". Today several entities have emerged with the technical support of the Ministry of Animal Resources and Fisheries. Among others one can quote the simplified Cooperative called "Manne du Ciel" in Yopougon; the Simplified Cooperative Society of pig sellers of not only Koumassi (COFEPORC-Koumassi), but also Abobo (COOPORCAB) and Bingerville.

SIVAC FIELD OF ACTIVITIES

They can be summed up in twelve points. We have the slaughter of pigs and processing; improvement of genetic potential; support for professional organizations in the sector as well as the production of animal feed. In addition to the supply of breeders and the restocking of farms, we have the technical support to pig farmers (training, advice, project study, technical and economic monitoring of farms) as well as supervision and training in butchery and charcuterie business. SIVAC is also responsible for promoting innovative techniques and systems in pig farming; capacity building of breeders and their professional organizations as well as the promotion and animation of the distribution circuit and marketing support. Raising awareness, organizing breeders into a cooperative with a view to supervising them and project studies are parts of the responsibility of this company.



Docteur Kouakou Konan Ernest, *Directeur de l'Aquaculture*

« La production nationale ne représente que 4 % de la consommation nationale en protéines halieutiques »

Il a gravi tous les échelons au niveau de la direction de l'aquaculture dont il est le directeur général depuis août 2021. Docteur Kouakou Konan Ernest, vétérinaire spécialisé en aquaculture, fort de 35 années d'expérience, nous parle des missions dévolues à son département ainsi que des projets aquacoles initiés pour répondre aux besoins de la consommation locale.

Quelles sont les principales missions dévolues à la Direction de l'Aquaculture ?

Conformément au décret n° 2021-461 du 8 septembre 2021 portant organisation du ministère des Ressources animales et halieutiques, la Direction de l'Aquaculture, en abrégé DA, a pour mission de coordonner les actions publiques et privées visant le développement de l'aquaculture, notamment la pisciculture et la diversification des cultures aquacoles, en vue de l'amélioration qualitative et de l'intensification des productions aquacoles, sans préjudice sur l'environnement aquatique afférent.

Pour atteindre cette mission essentielle, cette direction propose la réglementation en matière d'aquaculture et veille à son application. Elle est chargée de promouvoir, organiser et suivre l'ensemble des activités aquacoles, notamment la prospection et l'aménagement des sites, la production en stocks suffisants d'intrants aquacoles de qualité, le bon approvisionnement des unités d'exploitation aquacole et le bon approvisionnement des unités d'exploitation. Cette direction propose la réglementation en matière d'aquaculture et veille à son application. Elle promeut, organise et suit l'ensemble des activités aquacoles, notamment la prospection, l'aménagement des sites, la production en stocks suffisants d'intrants aquacoles de qualité et le bon approvisionnement des unités d'exploitation. Le contrôle des ressources zoo-génétiques aquatiques, soumises à l'importation et à l'exportation, lui incombe de même qu'aux administrations techniques compétentes. En liaison avec la Direction de la Nutrition animale et de la Gestion

de l'Espace pastoral et la Direction des Pêches, elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures de gestion de l'espace aquacole, sans préjudice de l'équilibre de l'écosystème aquatique. Il lui revient aussi la charge de promouvoir un système adapté de gestion et d'aménagement des zones d'activités aquacoles, sans oublier que cette direction participe activement à la veille sanitaire à la lutte contre les maladies aquacoles et à la veille sanitaire. La direction de l'aquaculture contribue ainsi à assurer la santé des animaux aquatiques et la veille anti-pathologique aquacole, à travers un laboratoire spécifiquement dédié, en liaison avec la Direction des Services vétérinaires.

Y a-t-il encore d'autres missions importantes qui incombent à cette direction ?

En effet, en plus de toutes celles énumérées plus haut, cette direction travaille étroitement avec les collectivités locales puisqu'elle leur fournit l'appui technique requis en matière d'aquaculture, y compris les techniques d'aménagement des sites et de production aquacole. Elle contribue au développement local des activités aquacoles et à une meilleure distribution des dites activités sur l'ensemble du territoire national et met en œuvre les dispositions techniques favorables à l'insertion des jeunes et des femmes dans les mécanismes et processus de développement local de l'aquaculture.



Le département dont j'assure la direction contribue à la création d'Organisations professionnelles au niveau de l'aquaculture, en liaison avec la Direction des Organisations professionnelles et de l'Appui au Financement et à leur implication dans les mécanismes et processus de développement des activités aquacoles. Il nous revient aussi de participer à la conception des programmes ou projets de développement de l'aquaculture de même qu'à la mise en place de comités de pilotage associant les bénéficiaires pour chaque projet dont elle assure la tutelle, en liaison avec la Direction en charge de la Planification des Statistiques et des Programmes.

Cette direction propose la mise en place de structures spécialisées d'appui-conseils aux aquaculteurs et participe à la conception et à l'élaboration des programmes de recherche-développement relatifs à l'aquaculture, notamment en matière de nouvelles cultures aquacoles, d'amélioration génétique, de nutrition des espèces aquacoles, d'écosystème aquatique, de technologie aquacole, etc., en liaison avec les structures techniques compétentes, à travers des conventions.

Une autre mission et non des moindres est de contribuer à la mise en œuvre des travaux de recherche-développement aquacole, en liaison avec les structures techniques compétentes de la recherche scientifique, notamment à travers des conventions.

Notre direction met aussi un point d'honneur à assurer le suivi et l'évaluation des travaux de recherche-développement aquacole.

Comment se portent les activités aquacoles au niveau national ?

L'aquaculture reste encore un peu méconnue par la population ivoirienne. La production nationale reste encore faible et ne représente que 4 % de la consommation nationale en protéines halieutiques.

Quels sont les principaux projets et programmes dont votre Direction assure la coordination ?

Les principaux projets et programmes dont la Direction de l'Aquaculture assure

la coordination sont au nombre de sept. Il s'agit du Programme stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI) et du Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques (PAGDRH). Nous assurons également la coordination du Projet de développement durable des ressources génétiques du Tilapia du Nil dans le bassin de la Volta (TIVO phase 2) et du Projet de Développement durable des chaînes de Valeur de la Pêche et de l'Aquaculture dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Fish4ACP). Les derniers sont, respectivement, le Projet de Relance de la Production piscicole continentale en République de Côte d'Ivoire (PREPICO phase 2); le Projet de développement durable de la pêche et de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PDDPA — projet brésilien) ainsi que le Projet de Développement des activités de l'Économie bleue en Côte d'Ivoire (PPF Économie bleue)

Quelles sont les principales organisations professionnelles du secteur aquacole ?

Les OPA avoisinent la vingtaine et sont réparties à travers la Côte d'Ivoire. À Abengourou nous en avons deux Sociétés Coopératives simplifiées (Scoops). À savoir les Scoops ID et FAPPE. De même qu'à Abidjan avec les Scoops PAA et ANAQUACI et Aboisso où l'on retrouve les Scoops AQUA-BIA et VICOCI. Bassam n'a que la Société Coopérative Simplifiée BAP. Les Scoops qui ont pour siège Daloa sont au nombre de six. À savoir, l'Union des Aquaculteurs du Haut Sassandra, Scoops DEHIZEA, Scoops ATTOUAMANE, Scoops AQUA-Dev-Daloa, Scoops UPZ, l'Association des Pisciculteurs professionnels associés de Daloa (APPAD). Duekoué et Man ont respectivement l'Union des Pisciculteurs du Cavalry et du Guemon et Scoops LIKOUÉU. Le siège de Gagnoa comprend les Scoops AWALE de Gagnoa, ONG APDRA.P et COPIJEBE. Issia comprend les Scoops WAZIPISCICULTURE et LUENOUFLA. Pour Méagui, Niablé et Sinfra, nous avons respectivement les SCOOPS, SOCAM, SÓCOPNI et BAGAGNON. Les sièges de Soubré et




Yamoussoukro comprennent les Scoops EKWLEYO et PG ainsi que les Scoops ECAM et l'ONG-APCI.

De manière plus globale, quelles sont les attentes vis-à-vis du secteur privé intervenant dans l'aquaculture et les principales mesures de soutien du Gouvernement pour favoriser leur essor ?

La nouvelle approche du développement du secteur des ressources animales et halieutiques, définie dans le document de Politique nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026), requiert une implication plus accentuée du secteur privé dans un environnement des affaires propice à l'investissement.

Le secteur privé doit penser à moderniser le système aquacole à travers entre autres des innovations techniques et technologiques pertinentes et accessibles à la majorité des acteurs, en termes de production d'alevins de qualité et de procédés de fabrications d'aliments de qualité, mais surtout en termes de développement de l'économie aquacole, à travers la mise en place d'infrastructures de conservation et de transformation de produits aquacoles de qualité.

Le Gouvernement quant à lui, par exemple à travers l'Institut ivoirien de l'Entreprise (INIE), qui a pour vocation d'apporter un appui à la création et au développement des entreprises en Côte d'Ivoire, a financé l'installation de 33 pisciculteurs de Tilapia dans six régions, Bélier, Poro, Kabadougou, Folon, Nawa, Cavally.




**CELUI QUI PAYE
SES IMPÔTS**



**REND LA CÔTE D'IVOIRE
PLUS FORTE**

Ensemble, cultivons le civisme fiscal !

BP V 103 Abidjan, République de Côte d'Ivoire
Abidjan Plateau, cité administrative, tour E
800 88 888 (appel gratuit)
Tél.: +225 20 21 10 90 / 20 21 90 81 / 20 21 71 08 Fax : +225 20 22 87 12
infodgi@dgi.gouv.ci

Doctor Kouakou Konan Ernest, *Director of Aquaculture*

“The national production represents only 4% of national fish protein consumption”



1. Missions of aquaculture department

The Department of Aquaculture, known as DA, is responsible for coordinating public and private actions for the development of aquaculture, mainly fish farming and the diversification of aquaculture crops in order to improve the quality and intensify the production.

2. Other missions

The DA liaises with local communities by providing required technical supports. This includes among others the development of sites and techniques of production. It contributes not only to the local development of aquaculture activities and to a better distribution of the activities throughout the national territory but also to implement the technical requirements which will allow the integration of young people and women in the mechanisms and processes of aquaculture local development. Our department is also involved in the monitoring and evaluation of aquaculture research and development work.

3. About the local aquaculture business

Aquaculture is still somewhat unknown to the Ivorian population. National production is still low and represents only 4% of national consumption of fish proteins.

4. Main projects and programs

We have seven major projects and programs. These are the Strategic Program for the Transformation of Aquaculture in Côte d'Ivoire (PSTACI) and the Support Program for the Sustainable Management of Fisheries Resources (PAGDRH). We also ensure the coordination of the Project for the Sustainable Development of Nile Tilapia Genetic Resources in the Volta Basin (TIVO phase 2) and the Project for the Sustainable Development of Fisheries and Aquaculture Value Chains in Developing Countries, Africa, Caribbean and Pacific (Fish4ACP). The latter are, respectively, the Project to Relaunch Continental Fish Production in the Republic of Côte d'Ivoire (PREPICO phase 2); the Project for the Sustainable Development of Fisheries and Aquaculture in Côte d'Ivoire (PDDPA – Brazilian project) as well as the Project for the Development of Blue Economy Activities in Côte d'Ivoire (PPF Blue Economy).

5. Expectation of the private sector

The new approach to the development of the animal and fishery resources sector, defined in the National Policy for the Development of Livestock, Fisheries and Aquaculture (PONADEPA 2022-2026) document, requires greater involvement of the private sector in a promising business environment.

The private sector must think about modernizing the aquaculture system through, among other things, technical and technological innovations that are relevant and accessible to the majority of actors, in terms of the production of quality fingerlings and quality food manufacturing processes, but above all in terms of development of the aquaculture economy, through the establishment of infrastructures for the conservation and processing of quality aquaculture products.



CI-ENERGIES
CÔTE D'IVOIRE ÉNERGIES
CONSTRUIRE LA CÔTE D'IVOIRE ÉLECTRIQUE

Nous développons le réseau électrique de la Côte d'Ivoire et rendons l'électricité accessible pour tous !



MISSIONS ➤

- Planifier l'offre et la demande en énergie électrique
- Accroître les capacités de production y compris dans le domaine des énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de la fourniture de l'électricité par le développement des réseaux de transport et de distribution
- Améliorer l'accès à l'électricité à travers l'électrification rurale
- Gérer les flux financiers du secteur de l'électricité

OBJECTIFS À L'HORIZON 2025 ➤

- Porter la capacité de production de la Côte d'Ivoire à 4000 MW
- Construire plus de 3 500 km de lignes haute tension
- Doubler la capacité de transit dans le Grand Abidjan avec 10 nouveaux postes sources
- Renforcer les interconnexions avec les pays voisins en construisant les réseaux électriques avec le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone
- Installer 750 postes de distribution d'électricité
- Achever l'électrification de l'ensemble des localités que compte la Côte d'Ivoire

www.cinergies.ci

Colonel Fofana Bina, *directeur des Pêches*

« La production nationale halieutique est en moyenne de 100 000 tonnes par an (...) au regard des besoins de consommation annuelle qui sont évalués entre 500 000 et 600 000 tonnes. »

Colonel des Eaux et forêts, M. Fofana Bina est le Directeur des Pêches depuis septembre 2021. Il nous entretient sur les missions premières de son département ainsi que sur les efforts consentis par l'État pour combler le gap en produits halieutiques.



Quelles sont les principales missions dévolues à la direction des Pêches ?

La Direction des Pêches est chargée de façon générale de coordonner les actions publiques et privées visant l'amélioration qualitative et quantitative des produits halieutiques. À cet effet, les principales missions dévolues à la Direction des Pêches sont tout d'abord, de promouvoir la gestion durable des ressources halieutiques, proposer la réglementation et veiller à la mise en œuvre des textes relatifs aux ressources halieutiques tout en veillant à l'approvisionnement régulier

du marché en produits halieutiques et promouvoir les infrastructures de commercialisation et de transformation des produits halieutiques. Cette direction a ensuite pour mission de participer à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et en collaboration avec les services techniques compétents. Elle procède également à la certification des captures de pêche, et a enfin la charge de collecter, traiter et diffuser les statistiques sur la surveillance des pêches maritime et continentale ainsi que la sécurité de la flotte artisanale.

Comment se portent les activités de la pêche au niveau national et quelles sont les principales organisations professionnelles dans votre domaine d'activités ?

La pêche en Côte d'Ivoire connaît une relance notable et constitue aujourd'hui un secteur d'activité sensible de l'économie ivoirienne. En effet, le secteur a contribué en 2018 à hauteur de 0,34 % au produit intérieur brut (PIB) du pays équivalant à 120 millions USD (environ 76 milliards FCFA, NDLR) contre 0,20 % du PIB représentant 71,7 millions USD en 2010 (environ 46 milliards FCFA, NDLR).

La relance de la pêche s'est matérialisée par l'amélioration de la production nationale (74 800 tonnes en 2014 contre 104 500 tonnes en 2019) soutenue par la modernisation et l'augmentation de la flotte de pêche industrielle. En effet, le pays compte entre 2021 et 2022, 74 navires comprenant 26 palangriers, 18 sardiniers et 28 chalutiers tandis qu'en 2009 le pays ne comptait que 38 navires.

La pratique de la pêche en Côte d'Ivoire est caractérisée par deux types de pêches, la pêche industrielle et la pêche artisanale. Elle est structurée autour d'organisations professionnelles regroupant les importateurs de produits halieutiques, les consignataires des armateurs, les capitaines d'armement ainsi que les sociétés coopératives.

Les organisations professionnelles les plus significatives du secteur des pêches sont le Groupement des Importateurs de Produits Alimentaires Congelés (GIPAC-CI), l'Union des

Armateurs à la Pêche Fraîche (UAPF-CI) et la Fédération nationale des Sociétés Coopératives et Acteurs de la Filière Pêches en Côte d'Ivoire (FENASCOOPCI). La dernière citée est composée de l'Union Nationale des Sociétés Coopérative des Mareyeuses et Actrices de la Filière halieutique de Côte d'Ivoire et l'Union des Sociétés Coopérative et des Acteurs de la Pêche artisanale en Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire est-elle suffisante au niveau du secteur des produits halieutiques? Quels sont les efforts entrepris par le gouvernement pour nous permettre à terme d'être autosuffisants?

Le poisson est la première source de protéine dans la consommation des populations vivant en Côte d'Ivoire. De ce fait, la consommation annuelle per capita est en constante augmentation (de 20 kg en 2016 à 25 kg en 2020).

Or, la production nationale halieutique est en moyenne de 100 000 tonnes par an. Elle est donc largement déficitaire au regard des besoins de consommation annuelle qui sont évalués entre 500 000 et 600 000 tonnes. Ce déficit est actuellement couvert par des importations massives qui occasionnent des sorties de devises supérieures à 100 milliards FCFA.

En vue d'être autosuffisant en produits halieutiques, le Gouvernement à travers le ministère des Ressources Animales et Halieutiques a mis en place la Politique nationale de Développement de l'Élevage de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA). Cette politique, en matière de ressources halieutiques, met en exergue deux stratégies spécifiques à la pêche et à l'aquaculture pour à terme produire 280 000 tonnes à l'horizon 2026. La Stratégie nationale de Gestion durable des Pêches (SNGP) vise à rehausser la production à un niveau optimal par la promotion de bonnes pratiques de pêche et l'amélioration des facteurs de production.

La Stratégie nationale de Développement de l'Aquaculture (SNDA) prévoit une production exponentielle du poisson d'élevage pour soutenir la production de la pêche.

Quelles sont les actions entreprises par votre direction pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée?

La pêche INN constitue une menace mondiale majeure pour la gestion durable des ressources halieutiques et n'épargne désormais aucun pays côtier. Le ministère des Ressources Animales et Halieutiques, prenant en compte l'intérêt de la lutte contre la pêche INN et la nécessité de renforcer le dispositif de lutte s'y afférant, a créé une nouvelle sous-direction exclusivement en charge des questions de Suivi Contrôle Surveillance (SCS) au sein de la Direction des Pêches. Au niveau du port, nous avons mis en place un bureau d'inspection de navires de pêche au port d'Abidjan. Ce bureau dispose d'un pool d'inspecteurs ayant bénéficié de plusieurs formations pour mener à bien leur mission.

Au niveau de la mer, nous avons signé une convention avec la Marine nationale pour effectuer des patrouilles de surveillance et de contrôle des navires en mer.

Dans le cadre de cette convention, nous effectuons plusieurs missions conjointes en mer avec la Marine nationale chaque année.

Ces deux actions sont soutenues par un centre de surveillance des pêches doté d'un système de technologie satellitaire qui permet de faire un suivi quotidien et de surveiller les activités de pêche des navires.

Existe-t-il une politique de gestion durable des ressources halieutiques au niveau de votre direction?

La politique des pêches est fondée sur la Stratégie nationale de Gestion durable des Pêches (SNGP) qui est une composante majeure de la PONADEPA (Politique Nationale de Développement de l'Élevage de la Pêche et de l'Aquaculture), instrument de politique du MIRAH.

La SNGP comprend deux axes stratégiques que sont l'Appui à la gestion durable, responsable et participative des ressources halieutiques et l'Amélioration de la productivité et de la compétitivité des produits halieutiques.

Ces deux axes visent, d'une part, à promouvoir les pratiques de pêche les mieux indiquées pour exploiter

de manière rentable les ressources halieutiques dans le respect de la préservation de l'environnement, et d'autre part, à accroître la capacité nationale de production halieutique et de valorisation des produits halieutiques sur les marchés internationaux.

Quel bilan peut-on faire à ce jour en termes de modernisation des infrastructures de commercialisation et de transformation des produits halieutiques?

La vision de développement pour le secteur des pêches sous le leadership du ministre Sidi Tiémoko Touré est portée essentiellement sur des systèmes de production et de transformation moderne tourné vers le marché et centré sur les capacités de production nationales. À ce jour la Côte d'Ivoire dispose de nombreuses infrastructures modernes couvrant les activités de pêches sur l'ensemble des segments du secteur des pêches.

Au niveau de la pêche industrielle, le port de pêche d'Abidjan, premier port thonier d'Afrique, occupe une place stratégique pour les flottes étrangères en raison de la qualité de ses infrastructures. Les entreprises de transformation des produits halieutiques au nombre de quatre constituent le fleuron de l'économie halieutique ivoirienne. Elles ont traité plus de 35 000 tonnes de produits et généré un chiffre d'affaires de 67 milliards de FCFA.

Au niveau de la pêche artisanale, il faut indiquer qu'il est déjà construit 4 points de débarquement aménagés à Abidjan (Locodjro), San Pedro, Grand Lahou et Sassandra qui offrent toutes les commodités liées à la commercialisation de la production halieutique. De plus, il est prévu de créer dans chacune des 10 villes du littoral un point de débarquement aménagé. En termes de modernisation des procédés de transformation postcapture, plusieurs fours améliorés de deuxième génération (Four Thiaroye de Transformation : four FTT) offrant de meilleures conditions sanitaires de fumage et de conservation ont été donnés aux femmes transformatrices et fumeuses de poisson.

Colonel Fofana Bina, *Director of Fisheries*

“The national fish production is about 100,000 tonnes per year (...) as compare to annual consumption needs of 500,000 to 600,000 tonnes.”

Colonel of Forestry, Mr. Fofana Bina has been the Director of Fisheries since September 2021. He talks to us about the primary missions of his department as well as the efforts made by the State to fill the gap in fishery products.



1. Missions of the fisheries department

The Department of Fisheries is mainly responsible for coordinating public and private actions aimed at improving the quality and quantity of fish products. As such, the first main missions devolved to the Department of Fisheries involve the promotion of sustainable management of fishery resources, proposal of regulations and the implementation of law related to fishery resources while ensuring the regular supply of fish products to the market and the promotion of infrastructure development for the marketing and processing of fish products. In addition, we are involved in fighting against illegal, undeclared and unregulated fishing in collaboration with competent technical services. Finally we are not only the certification body for fishing activities, but also responsible

for collecting, processing and disseminating statistics on the surveillance of maritime and continental fisheries as well as the safety of the small-scale fleet.

2. About national fishing activities and the main professionals operating in the sector

Fishing in Côte d'Ivoire is experiencing a significant recovery and in 2018 it contributed to 0.34% to the country's gross domestic product (GDP) representing 120 million USD (about 76 billion FCFA Editor's note) against 0.20% GDP representing 71.7 million USD in 2010 (approximately 46 billion FCFA Editor's note).

The revival of fishing activities is materialized by the improvement of the national production (74,800 tonnes in 2014 against 104,500 tonnes in 2019) driven by the modernization and increase of the industrial fishing fleet.

Les organisations professionnelles les plus significatives du secteur des pêches sont le Groupement des Importateurs de Produits alimentaires congelés (GIPAC-CI), l'Union des Armateurs à la Pêche fraîche (UAPF-CI) et la Fédération nationale des Sociétés Coopératives et Acteurs de la Filière Pêches en Côte d'Ivoire (FENASCOOPCI) etc....

3. Self sufficiency in terms of fish products and government initiatives

The National fish production is 100,000 tonnes per year. This amount is largely under the needs of the population as regard to annual consumption needs of 500,000 and 600,000 tonnes. This deficit is currently covered by massive imports which cause currency outflows of more than 100 billion FCFA.

In order to be self-sufficient in fishery products, the Government through the Ministry of Animal and Fishery Resources has set up the National Livestock, Fisheries and Aquaculture Development Policy (PONADEPA). This policy, in terms of fisheries resources, is based on two specific strategies related to fisheries and aquaculture. The objective is to produce 280,000 tonnes by 2026. We have the National Strategy for Sustainable Fisheries Management (SNGP) and the National Aquaculture Development Strategy (SNDA).

4. Fighting against illegal, undeclared and unregulated fishing

The Ministry of Animal and Fishery Resources has created a new division which is exclusively in charge of Monitoring Control Surveillance (SCS).

At the port Authority of Abidjan, we have set up a fishing vessel inspection office. This office has a pool of inspectors who have received several training courses to carry out their mission.

At sea level, we have signed an agreement with the National Navy to carry out patrols to monitor and control ships at sea. In this context, we carry out several joint missions at sea with the National Navy each year.

These two actions are supported by a fisheries monitoring centre equipped with a satellite technology system that allows daily monitoring and of fishing vessels.

5. Sustainable management of fishery resources policy

The fisheries policy is based on the National Strategy for Sustainable Fisheries Management (SNGP) which is a major component of the PONADEPA (National Policy for the Development of Livestock, Fisheries and Aquaculture), a policy instrument of the MIRAH.

The SNGP includes two strategic axes, namely Support for

the sustainable, responsible and participatory management of fishery resources and Improvement of the productivity and competitiveness of fishery products.

These two axes aim, on the one hand, to promote the most suitable fishing practices for the profitable exploitation of fishery resources while respecting the preservation of the environment, and on the other hand, to increase the national capacity to fish production and the promotion of fish products on international markets.

6. modernization of marketing and processing infrastructure for fish products review

The development vision for the fisheries sector under the leadership of Minister Sidi Tiémoko Touré is essentially focused on modern production and processing systems oriented to the market and centered on national production capacities. Côte d'Ivoire has many modern infrastructures covering fishing activities in all segments of the fishing sector.

In terms of industrial fishing, the fishing port of Abidjan, the leading tuna port in Africa, has a strategic place for foreign fleets due to the quality of its infrastructure.

In terms of artisanal fishing, it should be noted that 4 landing points have already been built in Abidjan (Locodjro), San Pedro, Grand Lahou and Sassandra which offer all the conveniences related to the marketing of fish production.

CCI-CÔTE D'IVOIRE
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE

CCESP
COMITÉ DE CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ

13 & 14
Octobre

**B2G
BOUAKÉ**

**LES ADMINISTRATIONS VOUS
ATTENDENT!**

**CENTRE CULTUREL
JACQUES AKA**

Tel: 225 27 20 221 125 / 225 07 07 678 020 , E-mail: comiteconcertation@yahoo.fr , Site web: www.ccesp.ci

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

P92-P100

SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

P107-P113

Indicateurs

BUSINESS ENVIRONMENT

P102-P106

ECONOMIC HEALTH

P114-P118

Indicators



Les Présidents ivoirien et sud africain, SEM Alassane Ouattara et SEM Cyril Ramaphosa, pendant la visite des stands.

COOPÉRATION SUD-SUD

La Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud renforcent leur partenariat

Un forum des affaires Afrique du Sud-Côte d'Ivoire avec pour thème : « accélérer le commerce et l'investissement entre l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire par des partenariats renforcés », s'est tenu le 22 juillet 2022 à Pretoria, au Centre de Recherche scientifique et industrielle (CSIR), en présence du Président de l'Afrique du Sud SEM Cyril Ramaphosa et du Président de la République de Côte d'Ivoire SEM Alassane Ouattara.

Ce forum a été meublé par l'organisation de 5 tables rondes animées par les hommes d'affaires ivoiriens et sud-africains sur la coopération industrielle dans la chaîne de valeur de l'hévéa — automobile, le cacao, le café, l'anacarde, l'industrie textile, les TIC et le

financement des infrastructures.

Le ministre Souleymane Diarrassouba, dans son allocution, présenté les atouts de la Côte d'Ivoire en matière d'opportunités d'investissements.

Les deux Chefs d'État ont fait d'importantes annonces à l'endroit de la communauté des affaires des deux pays, l'invitant à investir davantage et à augmenter le volume des échanges commerciaux qui est à un niveau cumulé de plus de 3 milliards de dollars US de 2017 à 2021.

La délégation du secteur privé ivoirien composée de 70 chefs d'entreprises était conduite par M. Fama Touré, Président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-CI), avec la participation au forum de 163 hommes d'affaires sud-africains.

En marge du forum, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, M. Souleymane Diarrassouba a signé un protocole d'accord avec l'Association africaine des Constructeurs automobiles (AAAM) représenté par M. Bily TOM, PDG ISUZU Afrique du Sud.

Ce MoU porte essentiellement sur la collaboration entre les parties dans la mise en place d'un plan de développement de l'industrie automobile avec notamment l'élaboration d'un « livre blanc » pour la promotion et le développement des industries d'assemblage automobile ainsi que la fabrication des pièces de rechange et des composants automobile.

ATELIER NATIONAL SUR LE FINANCEMENT DU COMMERCE

Le ministre Souleymane Diarrassouba appelle à une implication accrue des banques



Le ministre Souleymane Diarrassouba, au centre.

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME a exhorté les banques commerciales à accompagner les PME des secteurs de l'exportation et de l'importation dans leur quête de croissance. Cela, au cours d'un atelier sur la thématique du financement du Commerce qui s'est tenu à Grand-Bassam.

Le ministre Souleymane Diarrassouba a salué la tenue de cette rencontre portée par le Gouvernement, avec l'appui de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et de la Société Financière internationale (SFI). L'objectif étant de permettre aux acteurs du secteur de l'exportation de réfléchir sur tous les mécanismes post-Covid, afin que les PME puissent bénéficier des financements du système financier, à l'effet de couvrir leurs besoins d'exploitation.

«C'est en permettant aux PME de devenir des moyennes entreprises et demain de grandes entreprises, voire des champions nationaux que nous pourrions créer durablement des emplois en Côte d'Ivoire. Ce qui s'inscrit en droite ligne

dans le projet de société "La Côte d'Ivoire Solidaire" du Président de la République, SEM Alassane Ouattara qui prévoit en 2030, la création de 8 millions d'emplois supplémentaires», a indiqué le ministre en charge du Commerce, selon qui cette démarche ne peut se faire en dehors du secteur privé.

Poursuivant, il s'est félicité de ce que cet atelier contribuera à trouver des solutions appropriées pour permettre aux PME d'évoluer dans un écosystème qui leur permet d'obtenir des financements, d'honorer leurs commandes et de devenir, au bout de la chaîne, des acteurs majeurs en termes de commerce intrarégional et intra-africain, afin de promouvoir les produits «Made in Côte d'Ivoire».

Pour le ministre Souleymane Diarrassouba, en effet, un meilleur accès au financement du commerce dans les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement pourrait permettre aux entreprises de disposer des outils financiers nécessaires pour participer au commerce national, régional ou mondial. «Le financement du commerce réduit non seulement les risques associés au commerce pour les entreprises, mais améliore

également leur trésorerie, leur permettant ainsi d'accéder à de nouveaux marchés», a-t-il rappelé.

C'est à juste titre qu'il a traduit la reconnaissance du Gouvernement ivoirien à l'OMC pour son dynamisme et son accompagnement dans le cadre de l'assistance technique à l'endroit de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'à la SFI pour son engagement en faveur du développement du secteur privé ivoirien et du financement des chaînes de valeur. Notons que Ngozi Okonjo-Iweala, Directeur général de l'Organisation mondiale du Commerce et le Directeur général de la Société Financière internationale, Makhtar Diop, sont intervenus par visioconférence pour réitérer l'engagement de l'OMC et de la SFI à accompagner le développement des PME en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire. La cérémonie d'ouverture de l'atelier national sur le financement du Commerce a enregistré la présence des Représentants résidents de l'OMC, Marc Auboin et de la SFI, Susanne Kavelaar.

FINANCEMENT DES PME VERTES

Le « Green Hub Accelerator Program » lancé

En compagnie de son collègue en charge de l'Environnement et du Développement durable, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME a procédé au lancement officiel du Green Hub Accelerator Program (GAP), à Abidjan. Après avoir rappelé la nécessité d'inscrire le respect et la protection de l'environnement au cœur de toute vision politique, eu égard à son importance pour l'avenir de la Côte d'Ivoire, le ministre Souleymane Diarrassouba est revenu sur le Business Forum organisé par son département au cours du Sommet de la COP15 et qui s'est articulé autour de la thématique : « Quelles stratégies de mobilisation de la finance verte pour le développement économique de la Côte d'Ivoire? ».

« Ce forum a permis de mettre sur une même table des experts de la finance verte et les acteurs du secteur public et privé ivoirien pour discuter, de façon concrète, d'une part de la manière dont la finance verte peut aider à financer les grands projets d'investissements comme ceux du PND 2021-2025 et d'autre part de la méthodologie à adopter par le secteur privé ivoirien, notamment les grandes entreprises et les PME, pour mobiliser les ressources de la finance verte », a-t-il expliqué.



Une vue de l'assistance.

Rappelant toujours la COP15, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME a souligné l'élaboration de de « L'Initiative d'Abidjan », sous le leadership du Président Alassane Ouattara et qui, à l'issue de ce rendez-vous mondial contre la désertification, a permis de mobiliser un montant de 2,3 milliards de dollars US contre un objectif de 1,5 milliard, soit un taux de réalisation de 153 %, pour financer la restauration des terres dégradées et augmenter durablement la production agricole en Côte d'Ivoire à l'horizon 2030-2050.

Faut-il le noter, le Green Hub

Accelerator Program fait partie du programme de renforcement des capacités du African Guarantee Fund (Fonds africain de Garantie) qui a pour objectif, d'une part d'atténuer les risques liés à l'octroi des crédits aux PME par les banques, institutions financières partenaires du Fonds et d'autre part, de les accompagner à accroître leurs activités de financement en faveur des PME. Le ministre Souleymane Diarrassouba a été désigné par Auguste Daubrey, promoteur du GAP, comme parrain de la première cohorte des 40 cheffes d'entreprises.



Photo de famille.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

Le ministre Souleymane Diarrassouba préside la cérémonie d'ouverture du séminaire des Chambres consulaires nationales

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME a présidé la cérémonie d'ouverture du séminaire des Chambres consulaires nationales, le 28 juillet 2022 à Port-Bouët, sous la thématique "Vision 2030 du Président de la République : Quelle contribution des Chambres consulaires nationales ?".

« Cette thématique réaffirme la volonté du secteur privé à accompagner et soutenir Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, dans son ambition de réaliser la transformation économique et sociale, nécessaire pour hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure », a d'emblée situé le ministre Souleymane Diarrassouba. Et de noter par la suite que les chambres consulaires ont prouvé à plusieurs occasions leur capacité à mobiliser le secteur privé, à l'effet de soutenir les plans et programmes publics de développement.

En plus de leur contribution à la promotion économique de la Côte d'Ivoire, à travers l'appui à la participation des entreprises ivoiriennes aux foires et salons internationaux, monsieur le ministre a soutenu que les Chambres consulaires contribuent à promouvoir les produits locaux, à travers



Le Ministre du Commerce de l'Industrie et de la Promotion des PME Souleymane Diarrassouba

notamment le programme d'appui à la petite agrotransformation, ainsi que l'organisation de symposium en région sur des produits locaux.

Dans la foulée, il a exhorté les Chambres consulaires à accompagner les Petites et Moyennes Entreprises à se mettre à niveau pour prendre leur place dans les perspectives prometteuses du commerce intra-africain, à travers les opportunités de la ZLECAf qui représente un vaste marché de 1,3 milliard de

consommateurs, avec un PIB de plus de 2,5 milliards de dollars US.

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME n'a pas manqué de rappeler que la Côte d'Ivoire abritera la 3^e édition de la Foire intra-africaine (IATF) en novembre 2023. Une aubaine pour redynamiser et renforcer la coopération entre les secteurs privés au niveau africain. À juste titre, il a invité les Chambres consulaires à s'impliquer pour le succès de cet événement profitable aux entreprises, PME et particulièrement aux startups.

Il a encouragé les opérateurs économiques nationaux à créer des entreprises communes à l'effet d'être présents dans les secteurs stratégiques de l'économie. Poursuivant, le ministre Souleymane Diarrassouba a assuré que le Gouvernement continuera de travailler à l'amélioration de l'environnement des affaires et à mettre en place des structures d'accompagnement aux entreprises, notamment le Guichet unique de Développement des Entreprises (GUDE-CI), ainsi que l'Agence Côte d'Ivoire Export qui est le bras opérationnel de l'État permettant d'assurer la promotion à l'extérieur des produits « Made in Côte d'Ivoire », afin de réaliser la vision 2030 du Président Alassane Ouattara.



Une vue des officiels.

LUTTE CONTRE L'ANARCHIE DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

9867 contrôles effectués en 2021 contre 2760 en 2020

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, a affirmé que 9867 contrôles ont été effectués en 2021 contre 2760 en 2020, dans le cadre de lutte contre l'anarchie et l'incivisme des usagers dans le secteur de la Construction.

Il s'exprimait à l'occasion du lancement de la plateforme collaborative de contrôle des constructions, le 4 août à Abidjan.

“Le nombre de chantiers contrôlés est passé de 2760 en 2020 à 9867 en 2021. En 2022, nous en sommes à 6502. Ces chiffres dénotent une réelle montée en puissance de notre capacité d'action qui va s'accroître avec la mise en place de la plateforme collaborative”, a indiqué Bruno Nabagné Koné.

Selon le ministre de la Construction, le temps des constructions illégales est révolu. Il a fait savoir que les derniers effondrements d'immeubles ont eu l'avantage de mettre en exergue la faiblesse du dispositif de contrôle. “11

effondrements d'immeubles ont été enregistrés en 2020 contre 02 en 2021. En 2022, on en dénombre 03”, a-t-il déploré.

C'est cette raison, à l'en croire, qui justifie la création de la plateforme collaborative. Cet instrument commun de contrôle vise à mutualiser les efforts des acteurs impliqués dans le domaine de la construction afin de l'assainir, de faire respecter les normes et de redynamiser ce secteur.

Il s'agit plus spécifiquement de solliciter l'adhésion des élus locaux, notamment les maires, dans ce projet visant à offrir un meilleur cadre de vie aux populations. Outre les maires, cette plateforme engage également la participation du ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, ainsi que celle du District autonome d'Abidjan.

Pour renforcer les contrôles, le ministre a annoncé la création de 08 antennes supplémentaires, portant le nombre total à 22. Il a révélé que 184 agents ont été



Le Bruno Nabagné Koné, pendant son allocution.

recrutés en 2020 pour intensifier les actions de contrôle.

Pour conclure, Bruno Koné a souligné que ces initiatives intègrent le vaste projet d'amélioration du cadre du bâti et de sécurisation des populations qui vise à garantir un environnement des affaires plus attractif.



Photo de famille.

PASSATION DE CHARGES

Dr Kanigui Ouattara, aux commandes de la FIPME

Après avoir dirigé durant 8 ans, la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME), Dr Joseph Boguiffo a passé la main à Dr Kanigui Ouattara. C'était le 28 juillet 2022, à l'espace Latrille Event, à Cocody, lors de la cérémonie de passation de charges entre le conseil d'administration sortant et entrant de la FIPME.

Pour les 4 années à venir, Dr Kanigui Ouattara présidera le conseil d'administration de la FIPME. Le directeur exécutif de la FIPME, Jean Serges Anon a dressé un bilan du conseil d'administration sortant. Le président sortant de la FIPME a tenu à remercier tous les membres de son bureau, les structures étatiques qui l'ont accompagné tout le long de ces différentes mandatures. « Notre fédération a travaillé en ayant trois soucis. Son premier souci a été son autonomie. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous avons notre siège. Le deuxième élément était les hommes et nous avons travaillé à ce que nous ayons une équipe solide et que nous puissions couvrir tout le territoire national. Aujourd'hui, dans n'importe quelle région, nous avons un représentant. Et nous avons travaillé au niveau de l'international qui nous a permis de sceller des accords avec des organisations très importantes », a-t-il expliqué.

Il a félicité la nouvelle équipe dirigeante et leur a souhaité bon vent. Le nouveau président de la FIPME, Dr Kanigui Ouattara a félicité le comité sortant pour le travail abattu. « Notre vision



Passation de charges entre Dr Joseph Boguiffo, président sortant et Dr Kanigui Ouattara, président entrant.

sera déclinée en six axes. Nous comptons être une force de propositions. Nous ferons en sorte que les PME accompagnent le gouvernement pour le développement économique de Côte d'Ivoire », a indiqué Dr Kanigui Ouattara.

Le directeur de cabinet adjoint, Albert Koutelay, représentant le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME est revenu sur le programme « La Côte d'Ivoire Solidaire » et toutes les réformes initiées par le gouvernement en faveur des PME.

Le directeur de cabinet adjoint, Bolamo Koffi Georges, représentant le Premier ministre a remercié les conseils entrants et sortants pour le passage de témoin harmonieux traduisant une bonne gouvernance au niveau de la FIPME. « Notre porte est ouverte et j'encourage toutes les PME à travailler en synergie aux côtés de l'État pour l'émergence d'un secteur privé dynamique, performant », a-t-il conclu.

La Confédération patronale unique des petites et moyennes entreprises de Côte d'Ivoire tient sa première Assemblée générale ordinaire



Dr Diomandé Moussa Elias Farakhan pendant son allocution.

La première assemblée générale ordinaire de la Confédération patronale unique des petites et moyennes entreprises de Côte d'Ivoire (CPUPMECI) s'est tenue le jeudi 4 août à Abidjan Plateau.

Au cours de cette première Assemblée générale ordinaire, les participants ont planché sur la stratégie à adopter pour faire face à leurs challenges et aux ressources à activer en leur sein.

Les Vice-présidents ont été également, officiellement présentés aux membres de la Confédération par le président, Dr Diomandé Moussa Elias Farakhan. Il a demandé aux membres de la Confédération patronale unique des

petites et moyennes entreprises de faire preuve d'une intelligence économique collective, parce que les PME ivoiriennes sont pleines de ressources.

Dans son discours sur l'état des PME et perspectives, le président de la CPUPMECI s'est élevé contre les gestions des fonds alloués à la CGECI telles que la TSE aux fins de contribuer au renforcement des capacités des entrepreneurs. « En effet, cette situation maintient les PME ivoiriennes dans une précarité qui empêche toute compétitivité. »

Faut-il le rappeler, la Taxe spéciale d'équipement (TSE), est une taxe qui frappe le chiffre d'affaires des entreprises tout comme la TVA.



Le premier ministre Patrick Achi a effectué la pose de la première de chacun des deux édifices.

Les travaux du lycée professionnel et de l'hôpital général de Kong officiellement lancés

Le Premier ministre, Patrick Achi, a posé, le 10 août à Kong (région de Tchologo), la première pierre du lycée professionnel et de l'hôpital général de Kong, qui seront opérationnels respectivement dans vingt-quatre et seize mois.

Patrick Achi s'est félicité du projet du lycée professionnel qui permettra de former 1 000 jeunes dans les métiers de l'agriculture, de la mécanique, etc. Ils pourront s'insérer très facilement dans le tissu économique régional, devenir de bons employés, mais devenir également de grands entrepreneurs.

Quant à l'hôpital général, a-t-il fait savoir, il sera moderne avec les technologies les plus avancées.

« Personne n'aura plus besoin de monter dans une ambulance, personne n'aura plus besoin d'aller à Korhogo, encore moins à Abidjan parce qu'ici on aura tout. Les femmes pourront accoucher ici, les personnes âgées aussi pourront vivre leur retraite en paix, sans avoir l'inquiétude de parcourir de longues distances pour recevoir leurs soins de santé », a-t-il rassuré.

Le Chef du gouvernement a également évoqué le projet Green à Kong, un projet de grande envergure, un projet visionnaire qui a pour objet d'installer des équipements permettant de faire de l'élevage moderne, de l'agriculture moderne, de l'aquaculture sur certains plans d'eau. Ce projet va permettre d'insérer les jeunes du lycée professionnel sur le marché du travail.

Selon le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Koffi N'guessan, ce lycée professionnel qui sera bâti sur 35 415 m² pour 17 bâtiments, accueillera, à son ouverture, 500 élèves dans les filières agro-alimentaire, machinisme agricole, froid et climatisation.

De nouvelles filières compléteront cette liste en vue de tenir compte des spécificités de la région. Entre autres, l'élevage moderne et la production de lait, les énergies renouvelables, l'informatique et la digitalisation des services, etc.

Ces formations initiales seront renforcées par des formations qualifiantes de courtes durées destinées au perfectionnement

et à l'école de la deuxième chance, a annoncé le ministre.

Concernant l'infrastructure sanitaire qui va coûter 22 milliards de FCFA, le ministre en charge de la Santé, Pierre Dimba, a dit que l'hôpital général de Kong sera bâti sur une superficie de plus de 1 hectare comprenant tous les services requis pour un hôpital moderne.

Notamment les services d'urgence, de réanimation et de consultation (médecine générale, gynécologie, pédiatrie, chirurgie générale et ophtalmologie).

Il a annoncé que son département a profité du lancement des travaux d'infrastructures sanitaires dans les régions du Nord pour organiser des campagnes foraines de dépistage et de prévention de plusieurs pathologies et qui vont se poursuivre au-delà de ces cérémonies avec l'appui des responsables départementaux de la santé.

Avant Kong, Patrick Achi a eu à procéder au lancement des travaux de renforcement de la route Petit Nassian-Kafolo-Téhini.



Photo de famille.

NOUVELLE TRÊVE SOCIALE 2022-2027 SIGNÉE

Le gouvernement et les organisations syndicales des fonctionnaires s'engagent à respecter le contenu du protocole d'accord

Le gouvernement ivoirien et les organisations syndicales des fonctionnaires et agents de l'État ont décidé, à travers un protocole d'accord signé le lundi 08 août 2022 à Abidjan, de renouveler la trêve sociale pour une durée de cinq ans allant de 2022 à 2027.

Les deux parties se sont convenues de poursuivre cette nouvelle dynamique du dialogue social afin de permettre la mise en œuvre du programme social du gouvernement (PS-Gouv) et l'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires et agents de l'État.

Au titre de ce nouvel accord, la partie gouvernementale s'engage à poursuivre l'amélioration continue des conditions de vie et de travail des fonctionnaires et agents de l'État en recherchant avec l'ensemble des partenaires sociaux une solution à chacun des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Pour ce faire cet effet, le gouvernement promet de tout mettre en œuvre pour la réalisation effective des points d'accords suivants : Le premier est celui de l'adoption du nouveau Statut général de la Fonction publique au plus tard le 30 juin 2023. Le deuxième point porte sur l'opérationnalisation du Comité consultatif de la Fonction publique prévue par l'article 29 de l'actuel Statut général de la Fonction publique au plus tard le 31 mars 2023.

Et au sein duquel seront examinés la question de l'adoption d'une nouvelle grille salariale plus équilibrée après un audit de la masse salariale mise en rapport avec les ressources de l'État et comparée à celle d'autres pays de la zone UEMOA conformément au communiqué du Conseil des ministres du 19 décembre 2012.

Les deux autres questions qui seront aussi examinées sont celles du relèvement de l'Indice référentiel de Base (IRB) ainsi que celle portant sur la correction des décrets portant échelle de traitement des fonctionnaires et agents de l'État.

Le troisième point d'accord est celui de la finalisation et la mise en œuvre de la réforme du système d'imposition des salaires consacrant la suppression de la Contribution nationale (CN).

Le quatrième est celui de l'instauration d'une prime exceptionnelle de fin d'année payée au plus tard le 10 janvier de

chaque année au profit des fonctionnaires et agents de l'État en lieu et place du paiement d'un 13e mois préalablement sollicité. Cette prime représente le tiers (1/3) du salaire mensuel indiciaire de base, pour tous les fonctionnaires et agents de l'État.

Le cinquième point est celui de la revalorisation de l'indemnité de transport des fonctionnaires et agents de l'État à partir de fin août comme suit : de 7000 FCFA à 20000 FCFA pour les fonctionnaires et agents de l'État qui résident dans le District d'Abidjan et de 7000 FCFA à 15000 FCFA pour les fonctionnaires et agents de l'État qui résident à Bouaké.

Les fonctionnaires et agents de l'État résidant dans les autres chefs-lieux de région connaîtront une revalorisation de 5000 FCFA à 15000 FCFA, tandis que les autres fonctionnaires et agents de l'État qui résident dans les autres localités verront leur indemnité de transport passer de 5000 FCFA à 10000 FCFA.

La revalorisation des allocations familiales de 2500 FCFA à 7500 FCFA par mois et par enfant, pour tous les fonctionnaires et agents de l'État, à compter de fin août 2022, figure au 6^e point d'accord.

Le 7^e point est celui de l'extension du bénéfice de l'indemnité de logement aux fonctionnaires et agents de l'État qui n'en bénéficient pas à ce jour, à compter de fin août 2022.

La revalorisation de l'indemnité contributive au logement pour l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'État, de 20000 FCFA, à compter de fin août 2022 figure est le 8^e point de cette liste.

En ce qui concerne le respect des libertés syndicales, le gouvernement s'engage à y œuvrer, à travers la mise en place de comités sectoriels de dialogue social dans tous les ministères et la formation des responsables et des agents de l'Administration à la culture du dialogue social.

Quant aux organisations syndicales, elles s'engagent à ne pas rompre la trêve sociale par des grèves et s'obligent à coopérer de bonne foi avec le gouvernement pour la bonne exécution du présent protocole.

AGRO-INDUSTRIE LOCALE

Sinématiali a son usine de transformation de mangues

Sinématiali, localité du nord de la Côte d'Ivoire, vient d'être dotée d'une usine de transformation de mangue construite sur une superficie de 1 ha pour une capacité annuelle de broyage de 3840 tonnes. Cette usine destinée aux femmes exerçant dans la filière mangue a été inaugurée le 10 août 2022 par le Premier ministre Patrick Achi. Construite à hauteur de 482 millions FCFA, elle produira 2304000 tonnes de jus et 576 tonnes de pulpe (purée) par an.

Le Premier ministre a indiqué que ce sont 126 femmes qui vont travailler au quotidien et en termes de coopératives, ce sont plus de 3000 femmes qui vont voir leurs produits traités dans cette usine.

À l'en croire, la fête et l'inauguration de cette usine découlent de la volonté du Président Alassane Ouattara de se pencher sur le sort au quotidien des populations, en général.

Mais, en particulier, des populations rurales, des populations vulnérables, des populations pour lesquelles la vie au quotidien, quelquefois, est plus pénible que les autres.

«Et ici, on sait que dans le milieu rural, ce sont les femmes qui, en termes



de pénibilité de travail, sont les plus affectées. Investir dans les femmes, c'est investir dans le maillon le plus important de la société. C'est ce qui constitue le développement et c'est cela le souhait du Président de la République», a-t-il poursuivi.

Ce projet est destiné, certes aux femmes, a-t-il dit, mais également à la transformation de nos matières premières agricoles. «Dorénavant, nous allons faire en sorte que tous les produits qui sont produits chez nous soient transformés

ici, créent des emplois, et fassent gagner plus d'argent en les vendant comme produits finis à l'extérieur. Voilà ce qu'on appelle Côte d'Ivoire solidaire».

Et d'insister : «C'est nous qui sommes heureux aujourd'hui d'ouvrir les portes de cette usine qui va permettre à la Côte d'Ivoire, actuellement premier exportateur africain de mangues, de pouvoir transformer localement une grande partie de ces mangues, mais également en produits finis».



28

Groupements
et Associations

+ de 3500

Entreprises

+ de 18 000

Milliards de chiffre
d'affaires

+ de 300 000

emplois

+ de 80%

de contribution
aux recettes de l'Etat

AGRO-INDUSTRIE/ALIMENTAIRE



FINANCE & SERVICES



BTP



CONSEIL & FORMATION



INDUSTRIE & ENERGIES



TÉLÉCOMS & TIC



MINE



PETROLE



GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA CGECI



ANESPLACI
Association Nationale des Etablissements
Scolaires Privés Laitiers de Côte d'Ivoire
Président
LARRY BAKAYORO
Tel.: 27 20 52 46 73



APBEFCI
Association Professionnelle des Banques et
Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire
Président
Jérôme ZINLE
Tel.: 27 20 32 50 88 / 27 20 32 63 42



APCI
Association Professionnelle des Pétroliers de
Côte d'Ivoire
Président
Dante GUY GIBRANI
Tel.: 27 20 21 42 43



APEX-CI
Association pour la Promotion des Exportations
de Côte d'Ivoire
Directeur Général
Guy M'BEULUE
Tel.: 27 20 30 25 36



APCCI
Association des Producteurs de Ciments de
Côte d'Ivoire
Président
Khaïf BEN KHOUAT
Tel.: 27 21 24 62 06



ASA-CI
Association des Sociétés d'Assurance en Côte
d'Ivoire
Président
Mamadou G. K. Kani
Tel.: 27 22 48 81 12 / 27



CCIFCI
Chambre de Commerce et d'Industrie France
Côte d'Ivoire
Président
Jean-Louis LEBRAS
Tel.: 27 21 25 62 06



CCIL-CI
Chambre de Commerce et d'Industrie Libanaise
de Côte d'Ivoire
Président
Joseph KIOURY
Tel.: 27 21 26 22 43



**Chambre des Notaires de Côte
d'Ivoire**
Président
M. Eugénie ANOBO BESSIE
Tel.: 27 20 22 11 47



FEDERMAR
Fédération Maritime de Côte d'Ivoire
Président
Valentin DIARRASSOUBA
Tel.: 27 21 22 08 06



FENAPEPS-CI
Fédération Nationale du Patronat des Entreprises
Privées de Sécurité de Côte d'Ivoire
Président
Guy KOMENA
Tel.: 27 22 41 34 54



FENEPLACI
Fédération Nationale des Etablissements du Privé
Légitime de Côte d'Ivoire
Président
Fofana BANGALI
Tel.: 27 22 41 48 96 - 07 98 05 45 05



FNISCI
Fédération Nationale des Industries et Services
de Côte d'Ivoire
Président
Joseph-Désiré BILEY
Tel.: 27 20 21 90 70



GEPEX
Groupement Professionnel des Exportateurs de
Café et de Cacao
Président par Intérim & Directrice Exécutive
Françoise Mariani GEDIC
Tel.: 27 26 32 17 70



GIBTP
Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux
Publics
Président
Philippe D'PONON
Tel.: 27 22 43 77 81



GIPAME
Groupement Interprofessionnel Automobiles,
Matériels et Equipementiers
Président
Abdul Houssein BEYDOUN
Tel.: 27 21 75 03 43



GNI
Groupement des Négociants Internationaux
Président
Maurice TORE
Tel.: 27 21 35 43 26



GOTIC
Groupement des Opérateurs du Secteur
des Technologies de l'Information et de la
Communication de Côte d'Ivoire
Président
Fanny M'BEULUE
Tel.: 27 22 52 64 31



GPMCI
Groupement Professionnel des Mineurs de Côte
d'Ivoire
Président
Jean-Claude DILLO
Tel.: 27 22 48 84 41 / 07 98 05 31 99



GPP
Groupement Professionnel de
l'Industrie du Pétrole
Président
Amadou TOURE
Tel.: 27 20 32 32 57 / 27 20 32 32 58



MPME
Mouvement des Petites et Moyennes
Entreprises
Président
Tel.: 27 21 24 00 70



OBAMCI
Organisation des Producteurs
Exportateurs de Bananes, d'Ananas, de
Mangues et d'Autres Fruits d'Exportation
de Côte d'Ivoire
Président
Jean-Benoît KAKOU GERMAU
Tel.: 27 20 35 16 91



OCAB
Organisation Centrale des producteurs-
exportateurs d'Ananas et de Bananes
Président
Ellon VOSSO
Tel.: 27 20 25 18 75



UGE
Union des Grandes Entreprises
Industrielles de Côte d'Ivoire
Président
Jean-Louis BENOUBEN
Tel.: 27 20 21 64 82



UNEMAF
Union Nationale des Entreprises
Agricoles et Forestières de Côte d'Ivoire
Président
Toussaint YORO BI
Tel.: 27 22 44 44 80



UNIFBACI
Union Nationale des Industriels et
Fabricants de Boissons Alcoolisées de
Côte d'Ivoire
Président
Dominique GALLI
Tel.: 27 21 36 55 55



UNETEL
Union Nationale des Entreprises de
Télécommunications
Président
Benoît BAMBIA
Tel.: 27 20 21 66 43



UPESUP
Union Patronale de l'Enseignement
Supérieur Privé
Président
Dr Etienne AKA
Tel.: 27 22 62 06 02

Contactez-nous

Jean-Marie ACKAH, Président • Stéphane AKA-ANGHUI, Directeur Exécutif



"Le Patronat Ivoirien"

" LA MAISON DE L'ENTREPRISE "
Siège social du World Trade Center en Côte d'Ivoire

Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) | République de Côte d'Ivoire | Abidjan Plateau
«La Maison de l'Entreprise», angle du boulevard de la République et de l'Avenue Lamblin | 01 BP 8666 Abidjan 01
Tel.: +225 27 20 330 200 | Fax : +225 27 20 22 28 25 | cgeci@cgeci.ci - www.cgeci.com

SOUTH-SOUTH COOPERATION

Côte d'Ivoire and South Africa strengthen their partnership

A South Africa-Côte d'Ivoire business forum with the theme: "Accelerating trade and investment between South Africa and Côte d'Ivoire through strengthened partnerships", was held on 22 July 2022 in Pretoria, at the Centre for Scientific and Industrial Research (CSIR), in the presence of the President of South Africa H.E. Cyril Ramaphosa and the President of the Republic of Côte d'Ivoire H.E. Alassane Ouattara.

This forum was marked by the organisation of 5 round tables led by Ivorian and South African businessmen on industrial cooperation in the value chain of rubber - automotive, cocoa, coffee, cashew, textile industry, ICT and infrastructure financing.

The two Heads of State made important addresses to the business community of the two countries, inviting them to invest more and increase the volume of trade which is



at a cumulative level of more than 3 billion US dollars from 2017 to 2021.

The Ivorian private sector delegation of 70 business leaders was led by Mr. Fama Toure, President of the Chamber of Commerce and Industry (CCI-CI), with the participation of 163 South African businessmen in the forum.

On the sidelines of the forum, the Minister of Trade, Industry and SME Promotion, Mr. Souleymane Diarrassouba signed a memorandum of understanding with the African Association of Automobile Manufacturers (AAAM) represented by Mr. Bily Tom, CEO of ISUZU South Africa.

NATIONAL WORKSHOP ON TRADE FINANCING

Minister Souleymane Diarrassouba calls for mor involvement of local banks

The Minister of Trade, Industry and Promotion of SMEs urged commercial banks to support SMEs in the export and import sectors in their quest for growth during a workshop on the issue of trade financing held in Grand-Bassam.

Minister Souleymane Diarrassouba was proud of the holding of this meeting sponsored by the Government, with the support of the World Trade Organization (WTO) and the International Finance Corporation (IFC). The objective is to allow the export sector actors to review all the post-Covid mechanisms, so that SMEs can benefit from financing from the financial system, in order to cover their operating needs.

For the Minister, this workshop will contribute to find appropriate solutions to allow SMEs to operate in an ecosystem that allows them to obtain financing,



meet their orders and become, at the end of the chain, major players in terms of intra-regional and intra-African trade, in order to promote the "Made in Côte d'Ivoire" products. He conveyed the recognition of the Ivorian Government

to the WTO for its dynamism and support within the framework of technical assistance to Côte d'Ivoire, as well as to the IFC for its commitment to the development of the Ivorian private sector and the financing of value chains.

FINANCING GREEN SMES

The “Green Hub Accelerator Program” launched

With his colleague in charge of the Environment and Sustainable Development, the Minister of Trade, Industry and Promotion of SMEs officially launched the Green Hub Accelerator Program (GAP) in Abidjan.

After recalling the need to include respect for and protection of the environment at the heart of any political vision, given its importance for the future of Côte d’Ivoire, Minister Souleymane Diarrassouba has reminded the audience on the conclusions of the Business Forum organized by his department during the COP15 Summit.

Still recalling COP15, the Minister of Trade, Industry and Promotion of SMEs highlighted the development of “The Abidjan Initiative”, under the leadership of President Alassane Ouattara and which, at the end of this global meeting against desertification, made it possible to mobilize an amount of 2.3 billion US dollars against a target of 1.5 billion, representing an achievement rate of 153%, to finance the restoration of degraded lands and sustainably increase agricultural production in Côte d’Ivoire by 2030-2050.



ECONOMIC PROMOTION

Minister Souleymane Diarrassouba chairs the opening ceremony of the national consular chambers seminar



The Minister of Commerce, Industry and Promotion of SMEs chaired the opening ceremony of the seminar of the National Consular Chambers, on July 28, 2022 in Port-Bouët, the topic of the seminar was “Vision 2030 of the

President of the Republic : What contribution of the national consular chambers?”

In addition to their contribution to the economic promotion of Côte d’Ivoire, through support for the participation of Ivorian companies in international fairs and exhibitions, the Minister asserted that the Consular Chambers contribute to promoting local products, notably through the support program for small agro-processing, as well as the organization of regional symposiums on local products.

In the process, he urged the consular Chambers to support Small and Medium Enterprises to take their place in the promising intra-African trade, through the opportunities of the ZLECAf which represents a vast market of 1.3 billion consumers, with a GDP of over 2.5 US\$billion.

The Minister of Trade, Industry and Promotion of SMEs reminded the audience that Côte d’Ivoire will host the 3rd edition of the Intra-African Fair (IATF) in November 2023. This appears as a real opportunity to revitalize and strengthen cooperation between private sectors at the African level. Thus, he invited the Consular Chambers to get more involved for the success of this event.

FIGHT AGAINST ANARCHY IN THE CONSTRUCTION SECTOR

9,867 controls carried out in 2021 as compared to 2,760 in 2020

During the launching ceremony of the collaborative building control platform, on August 4 in Abidjan, the Minister of Construction, Housing and Urban Planning, Bruno Nabagné Koné, said that 9,867 controls were carried out in 2021 as compared to

2,760 in 2020, as part of the fight against anarchy and incivility of users in the construction sector.

According to the Minister of Construction, the time for illegal construction is over. He said that the latest building collapses had the

advantage of highlighting the weakness of the control system. As a result, the collaborative platform was set up. This common control instrument aims to pool the efforts of the actors involved in the field of construction in order to clean it up, enforce standards and revitalize this sector.

To strengthen controls, the Minister announced the creation of 08 additional branches, bringing the total number to 22. He revealed that 184 agents were recruited in 2020 to intensify control actions.

To conclude, Bruno Koné underlined that these initiatives integrate the vast project of improvement of the framework of the building and the security of the populations which aims to guarantee a more attractive business environment.



HANDING OVER OF SERVICE

Dr Kanigui Ouattara runs over FIPME

After 8 year terms, the former manager of the Ivorian Federation of Small and Medium-Sized Enterprises Dr Joseph Boguifo has been replaced by Dr Kanigui Ouattara. That ceremony took place on July 28th during a handing over ceremony with the board of directors.

Dr Kanigui Ouattara will preside over the FIPME Board of Directors for the next 4 years. The Executive Director of FIPME, Jean Serges Anon has carried out a review of the former Board of Directors actions. The outgoing chairman of the FIPME wished to thank all the members of his office, the state structures which supported him during the various terms of office.

The Deputy Chief of Staff, Albert Koutelay, representing the Minister of Commerce, Industry and Promotion of SMEs, has laid the emphasis upon the program “La Côte d’Ivoire Solidaire” and all the reforms initiated by the government in favor of SMEs.

The Deputy Chief of Staff, Bolamo Koffi Georges, representing the Prime Minister, thanked the incoming and outgoing councils for the harmonious handover reflecting good governance at the FIPME level. He concluded his speech in the following term: “our door is open and I encourage all SMEs to liaise with State for the emergence of a dynamic, efficient private sector”,



The Single Employers' Confederation of Small and Medium-sized Enterprises of Côte d'Ivoire holds its first ordinary general assembly

The first Ordinary General Assembly of the Single Employers' Confederation of Small and Medium Enterprises of Côte d'Ivoire (CPUPMECI) was held on Thursday 4 August in Abidjan Plateau.

During this first Ordinary General Assembly, participants discussed the strategy to adopt to face their challenges and the resources to be activated within them.

The Vice Presidents were also officially presented to the members of the Confederation by the President, Dr Diomandé Moussa Elias Farakhan. He asked the members of the Single Employers' Confederation of Small and Medium Enterprises to show collective economic intelligence, because Ivorian SMEs are full of resources.

In his speech on the state of SMEs



and prospects, the president of the CPUPMECI spoke out against the management of funds allocated to the CGECI such as the TSE for the purpose of contributing to the strengthening of entrepreneurs' capacities. «Indeed, this situation keeps Ivorian SMEs in a

precarious situation that prevents them from being competitive.

It should be recalled that the Special Equipment Tax (TSE) is a tax that is levied on the turnover of companies just like VAT.

ECONOMIC INFRASTRUCTURE

vocational high school and Kong general hospital construction officially launched

On August 10, Prime Minister Patrick Achi has launched the construction works of the vocational high school and the general hospital of Kong. These infrastructures will be built for twenty-four and sixteen months respectively. Patrick Achi welcomed the vocational high school project, which will train 1,000 young people in the agricultural, mechanical, trades, etc. They will be able to fit very easily into the regional economic field.

As for the general hospital, he said, it will be modern with the most advanced technologies.

The Head of the Government also mentioned the Green project in Kong, a large-scale project, a visionary project which aims to install equipment for modern livestock farming, modern agriculture, and aquaculture on some bodies of water. This project will make it possible to integrate young people from the vocational high school into the labor market.

According to the Minister of Technical Education, Vocational Training and Apprenticeship, Koffi N'guessan, this vocational high school will be built on 35,415 m².



NEW 2022-2027 SOCIAL AGREEMENT SIGNED

The government and the trade unions of civil servants have decided to respect the content of the memorandum of understanding



The Ivorian government and the trade unions of civil servants and state agents have decided, through a memorandum of understanding signed on Monday August 08, 2022 in Abidjan, to renew the social truce for a period of five years from 2022 to 2027. .

The two parties have agreed to continue this new dynamic of social dialogue in order to allow the implementation of the government's social program (PS-Gouv) and the improvement of the living and

working conditions of civil servants and agents of the State.

Under this new agreement, the government has promised to pursue the continuous improvement of the living and working conditions of civil servants and agents of the State by seeking with all the social partners a solution to each of the problems they could meet.

The first issue is that of the adoption of the new General Civil Service Statutes by June 30, 2023 at the latest. The

second point concerns the functioning of the Civil Service Advisory Committee by March 31, 2023. The government has decided to address many other issues such as Reference Base Index, the abolition of the National Contribution, the introduction of an exceptional end-of-year bonus, revaluation of the transport and family allowance, the extension of the benefit of the housing allowance and the revaluation of the contributory housing allowance.

LOCAL AGRO-INDUSTRY

A mango processing plant in Sinématiali

A mango processing plant was built in Sinématiali, a town in the northern part of Côte d'Ivoire. Covering an area of 1 ha, the annual production capacity is 3,840 tonnes. This factory for women working in the mango sector was inaugurated on August 10, 2022 by Prime Minister Patrick Achi. With an investment of XAF 482 million, it will produce 2,304,000 tons of juice and 576 tons of pulp per year.

The Prime Minister indicated that 126 women will work on a daily basis and in terms of cooperatives; more than 3,000 women will see their products processed in this factory.

The celebration and the inauguration of this factory is a testimony of President Alassane Ouattara will to address not only the concerns of the whole populations, but also rural, vulnerable populations.



PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT DES POPULATIONS

La subvention de l'État depuis janvier sur le carburant se chiffre à 500 milliards FCFA



L'État ivoirien a accordé une subvention d'environ 500 milliards FCFA, depuis le début de l'année 2022, sur le carburant. L'annonce a été faite par le Président de la République, Alassane Ouattara, dans son message à la nation, le 6 août 2022, veille de la célébration du 62e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

«Je comprends les difficultés quotidiennes que vous éprouvez face à la hausse des prix. C'est pourquoi, j'ai instruit le gouvernement à l'effet de prendre des mesures fortes et à

veiller à leur application effective afin d'atténuer l'impact négatif de cette inflation mondiale sur la cherté de la vie dans notre pays. À ce titre, l'État a accordé une subvention d'environ 500 milliards de FCFA, depuis le début de l'année 2022, pour le carburant», a déclaré Alassane Ouattara.

«De façon précise, pour chaque litre de gasoil que vous achetez à 615 FCFA, l'État de Côte d'Ivoire apporte une subvention de 469 FCFA. Pour le super, la subvention de l'État est de 285 FCFA pour chaque litre acheté à la pompe à 735 FCFA», a-t-il expliqué.

Selon le Président de la République, c'est grâce à cette subvention de l'État que les prix des produits pétroliers en Côte d'Ivoire figurent parmi les plus bas de la sous-région. Il a évoqué le plafonnement temporaire des prix de plusieurs produits alimentaires de première nécessité.

Par ailleurs, le Chef de l'État a assuré que de récentes réformes ont été adoptées par le gouvernement pour encourager le secteur privé à investir dans les filières alimentaires. L'objectif est d'atteindre la souveraineté alimentaire. «C'est seulement à ce prix que nous limiterons la vulnérabilité de notre pays aux crises importées, tout en créant plus de richesses et d'emplois pour notre jeunesse», a assuré le Chef de l'État.

LE CHOCOLAT DE DALOA

Le meilleur au monde

Créée en 2008, la coopérative agricole Sabari Kagni du haut Sassandra dénommée SCOOPS-SAHS est une coopérative implantée à Daloa et est dirigée par son Président du conseil d'administration, M. Cissé Sidikiba.

La SCOOPS-SAHS regroupe environ 3000 producteurs de cacao avec une production annuelle de 6000 tonnes de fèves.

En 2021, elle se lance dans la transformation du cacao, avec pour ambition la création d'activités génératrices de revenus au profit des épouses de ses membres.

Avec son chocolat, dénommé 'Chocolat de Daloa' elle a participé à la foire internationale du chocolat ainsi qu'au Salon International de l'Agriculture (SIA) 2021.

Au cours du SIA 2021, le chocolat de

Daloa a été distingué 'Sélection des Agriculteurs du monde' devenant ainsi, pour l'occasion, le meilleur Chocolat au monde.

Il est à noter que le chocolat de Daloa est un produit pur sans colorant et sans conservateur.

Et la coopérative ambitionne de créer une usine de transformation du cacao en beurre, en poudre, en chocolat et plusieurs autres dérivés du cacao.



ÉTAT D'EXÉCUTION DES QUATRE FONDS COVID-19 À FIN JUIN 2022

10,65 milliards FCFA de décaissements effectués



Le Président de la République, entouré de ses plus proches collaborateurs.

«Au cours du premier semestre 2022, les quatre Fonds Covid-19, notamment le Fonds de Soutien aux grandes Entreprises (FSGE), le Fonds de Soutien aux PME (FSPME), le Fonds d'Appui au Secteur informel (FASI) et le Fonds spécial de Solidarité et de Soutien (FSS), ont réalisé des opérations d'un montant de 10,65 milliards, portant à 168,038 milliards de FCFA le montant total des décaissements de ces fonds depuis leur mise en place», a rapporté le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly.

Cette information a été rendue publique à l'issue du Conseil des ministres tenu le 3 août 2022 à Abidjan.

Au premier semestre 2022, ce sont sept entreprises qui ont bénéficié du Fonds de soutien aux grandes entreprises à hauteur de 1,779 milliard de FCFA. Depuis sa mise en place, ce fonds a soutenu 138 entreprises pour un montant total de 32,265 milliards de FCFA, a indiqué le

ministre Amadou Coulibaly.

En ce qui concerne le Fonds de Soutien aux PME, 30 PME ont été soutenues à hauteur de 877,35 millions de FCFA. Ces opérations portent à 889 PME bénéficiaires pour un montant total de 44,409 milliards de FCFA depuis la création de ce fonds.

Pour ce qui est du Fonds d'appui au Secteur informel au cours de la période indiquée, ce sont 429,25 millions FCFA de subventions qui ont été accordés à 1 717 acteurs du secteur informel, portant ainsi le nombre total de bénéficiaires à 139 641 pour un montant total de 34,464 milliards de FCFA, depuis la mise en place du fonds.

Quant au Fonds spécial de Solidarité et de Soutien, ce sont 7,566 milliards de transferts monétaires qui ont été effectués au profit de 100 875 ménages vulnérables. Depuis sa mise en place, le Fonds a décaissé 56,2 milliards de FCFA au profit de 431 930 ménages vulnérables

bénéficiaires. 20 808 travailleurs mis en chômage du fait de la Covid-19 et 1 052 749 ménages abonnés au tarif social de l'électricité et 472 972 abonnés au tarif social de la SODECI.

Depuis leur mise en place, a résumé Amadou Coulibaly, les quatre Fonds Covid-19 ont été approvisionnés à hauteur de 220,5 milliards de FCFA et ont décaissé 168,038 milliards de FCFA, soit un taux de décaissement de 76,2 %. Selon lui, ces fonds ont contribué activement à contenir les perturbations engendrées par la Covid-19 et à relancer l'activité économique nationale.

À ce jour, s'est félicité le porte-parole du gouvernement, la grande majorité des entreprises nationales se sont réajustées et insérées dans la dynamique de la reprise économique comme l'atteste le faible niveau des opérations du premier trimestre 2022.



GRUPE CONSULTATIF SUR LE FINANCEMENT DU PND 2021-2025

le montant total des investissements s'élève à 59 000 milliards FCFA

Un Groupe Consultatif pour la mobilisation des ressources au financement du PND 2021-2025 a été organisé par le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire en partenariat avec la Banque Mondiale, la Banque africaine de Développement, le Système des Nations Unies, l'Union européenne, la Banque Islamique de Développement et le Secteur privé national et international.

Près de 1000 participants nationaux et internationaux ont pris part aux travaux de ce Groupe Consultatif. La cérémonie d'ouverture a été placée sous la Haute Présidence de S.E.M Alassane Ouattara, Président de la République, qui était représenté par M. Tiémoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République en présence de M. Patrick Achi, Premier ministre, les Présidents d'Institutions de la République, les membres du Gouvernement, de hauts représentants des Institutions multilatérales et bilatérales, la société civile nationale et internationale ainsi que le secteur privé national et international.

Le Vice-Président a insisté sur le fait que depuis plus d'une décennie, sous l'égide du Président de la République, Alassane Ouattara, la Côte d'Ivoire a bâti un cadre cohérent de planification de court, moyen et long terme qui a permis un développement accéléré, plus inclusif, plus solidaire et plus durable.

En effet, grâce à la mise en œuvre de réformes structurelles de grande ampleur, le taux de croissance économique est ressorti en moyenne à 8 % sur la période 2012-2019, positionnant ainsi l'économie ivoirienne parmi les plus dynamiques en Afrique et dans le monde.

Les opérateurs privés ont été invités à saisir les multiples opportunités d'investissement qu'offre la dynamique de croissance durable de la Côte d'Ivoire, dans les secteurs des infrastructures (transport, route, éducation, santé, etc.), agro-industrie, énergie, mines, environnement, tourisme, hôtellerie, économie numérique, télécommunication et innovation.

Lors de la cérémonie d'ouverture, les partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement ont salué l'initiative du Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour l'organisation de ce Groupe Consultatif et les résultats impressionnants réalisés au cours de ces dix dernières années malgré un contexte international morose.

La deuxième session a été présidée par Monsieur Patrick Achi, Premier ministre. Dans son mot introductif, le Premier ministre a rassuré les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que les investisseurs privés sur l'exécution du Plan national de développement (PND) 2021-2025 dans

le strict respect du principe de viabilité et de soutenabilité de la dette publique.

Madame Nialé Kaba, Ministre du Plan et du Développement, a présenté les performances socio-économiques, les objectifs et stratégies de développement, les opportunités d'investissements et le cadrage macro-économique.

Il ressort de cette présentation que le montant total des investissements à réaliser sur la période 2021-2025 s'élève à 59 000 milliards FCFA (soit environ 100 milliards de dollars) dont environ 43 646,4 milliards pour le secteur privé soit 74 %. Le besoin de financement destiné à l'investissement public est de 9 335,6 milliards FCFA (15,5 milliards de dollars) à mobiliser auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement.

Au final, les annonces de financement des partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement sur la période programmatique 2021-2025 s'élèvent à 26 180 milliards de dollars, soit 15 707 milliards FCFA. Ce niveau de mobilisation exceptionnel représente une réalisation de l'objectif du groupe consultatif de 168,2 %. La session sur les investissements privés a enregistré une participation de plus de 500 investisseurs provenant de la Côte d'Ivoire, d'Afrique, d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique.

L'État ivoirien cède 9,95 % de ses parts dans Orange Côte d'Ivoire via la BRVM

L'État de Côte d'Ivoire a annoncé le 3 août, la cession de 9,95 % de ses parts dans le capital d'Orange Côte d'Ivoire à travers la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), soit 14,2 millions d'actions dont 80 % réservées aux Ivoiriens.

«Le Conseil a adopté un décret autorisant la cession d'une participation de 9,95 % détenue par l'État dans le capital de la société Orange Côte d'Ivoire à travers la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM)», a dit M. Amadou Coulibaly à l'issue d'un Conseil des ministres au palais présidentiel.

Le porte-parole du gouvernement ivoirien a indiqué que «cela représente 14290207 actions au prix de 9500 FCFA



Le Président de la République, en conseil des ministres.

l'action», tout en soulignant que «80 % de ces parts de l'État sont réservés aux nationaux ivoiriens».

Cette cession de cette participation de l'État de Côte d'Ivoire, à travers la

bourse, vise à encourager les Ivoiriens à avoir une culture dans l'investissement sur les marchés financiers et favoriser l'accès des investisseurs nationaux à l'épargne par les placements à la BRVM.

ENERGIE

La 3^{ème} réunion du traité d'interconnexion électrique s'ouvre à Abidjan

Le 12 août 2022 à Abidjan, en présence de ses pairs, du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, a présidé la 3^e réunion du comité directeur du traité d'interconnexion électrique Côte d'Ivoire-Liberia-Sierra Leone-Guinée (CLSG) visant à renforcer les échanges transfrontaliers d'énergie pour une population cible d'environ 24

millions d'habitants.

«Le projet CLSG se présente aujourd'hui comme une autoroute électrique de 1303 km de long, de 12 postes et d'une capacité de 243 MW, extensible à 486 MW par l'adjonction d'un deuxième poste en vue de renforcer les échanges transfrontaliers d'énergie et le marché régional de l'électricité en Afrique de l'Ouest pour une population cible d'environ 24 millions d'habitants», a

déclaré Le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie.

M. Mamadou Sangafowa Coulibaly s'est réjoui des livraisons d'énergie à la Sierra Leone à BO-Kenema et Freetown respectivement depuis le 23 décembre 2021 et le 7 juillet 2022, ainsi qu'à la Guinée à N'Zérékoré, depuis le 2 avril 2022. Quant au Libéria, il devrait bientôt recevoir de l'énergie via la ligne CLSG, avec la mise sous tension de quatre des cinq postes.

Pour lui, la présente réunion du Comité directeur devrait permettre d'examiner et adopter les propositions de solutions issues du comité de pilotage qui s'est tenu les 10 et 11 août 2022 en vue d'apporter des solutions permettant d'assurer de manière durable la viabilité financière du projet CLSG et d'atteindre les objectifs initiaux de performance qui lui ont été assignés.

Il a encouragé l'ensemble des parties prenantes à poursuivre les efforts dans l'accompagnement du projet CLSG, afin de permettre son aboutissement et la concrétisation de cette vision commune.



PROGRAMME SOCIAL DU GOUVERNEMENT À FIN JUIN 2022 :

171,3 milliards de FCFA de réalisations dans les secteurs santé, éducation, électrification et eau potable



Le Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM Alassane Ouattara.

Le montant total engagé pour l'ensemble des réalisations du Programme social du gouvernement PSGOUV 2 au cours du premier semestre 2022 s'établit à fin juin à 171,3 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 39,3 %.

Au titre de l'accès à des soins de santé de qualité, le premier semestre a permis d'offrir des kits d'accouchement à 119 101 femmes, des kits de césarienne et d'anesthésie générale ou de rachianesthésie à 9 623 femmes. Au niveau du paludisme, 596 106 patients vulnérables ont été pris en charge dont 72 491 femmes enceintes et 523 615 enfants de 0 à 4 ans.

Le Programme élargi de Vaccination (PEV) a permis de vacciner 444 083

enfants contre la rougeole et la rubéole, 436 127 femmes enceintes contre le tétanos et 454 765 enfants de 0 à 11 mois au titre du Penta 3.

Il est à noter également une amélioration de l'accès au sang depuis que la décision du plafonnement a été adoptée en plafonnant ce prix à 3 000 FCFA la poche.

Dans le secteur de l'éducation, a indiqué le porte-parole du gouvernement, les principaux résultats enregistrés au cours du premier semestre 2022 font état de l'intégration à la Fonction publique de la quasi-totalité des 10 300 enseignants contractuels recrutés au Psgouv 1. Ces résultats permettent de noter la réception de 24 collèges de proximité sur 288 prévus.

Parlant d'électrification et d'adduction d'eau potable, Amadou Coulibaly a noté l'électrification de 277 localités dans les zones de fragilité, la réhabilitation de 1 106 Pompes à motricité humaine (PMH) sur 2 708 prévues et la maintenance de 10 639 PMH.

Les défis pour le troisième trimestre, a relevé le porte-parole du gouvernement, portent essentiellement sur la généralisation de la Couverture Maladie universelle, l'amélioration de la traçabilité du sang, l'accélération de la passation des marchés pour le déploiement du programme d'entretien routier et la poursuite des programmes d'autonomisation dans les zones de fragilité.

PROJET PSTACI

Les populations expriment leur profonde gratitude au gouvernement



Le Premier ministre a procédé à la pose de la première pierre et à la visite du chantier.

Au lancement officiel du Programme stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI), à la station piscicole de la Loka (Bouaké), le député de Languibonou-Diabo, Jacques Konan Assahoré, a exprimé la fierté des populations pour la largesse et l'attention du gouvernement à leur égard.

«Par le lancement de ce projet pilote, les populations se sentent une fois de plus privilégiées par les largesses et la bienveillante attention du Président de la République. Nous traduisons ainsi notre reconnaissance pour le choix de notre localité pour porter ce projet majeur qui, à terme, offrira d'énormes potentialités de développement local en plus des bénéfices pour toute la nation», a-t-il dit. Nanan Yoman III, chef du canton Brès de Languibonou, a exprimé sa fierté pour le

lancement d'un projet dédié aux métiers d'aquaculture dans cette région du pays. «Le projet s'inscrit dans un souci d'assurer la pérennité des ressources halieutiques afin de lutter contre la pénurie de poissons et améliorer la sécurité alimentaire», a-t-il expliqué. Selon Kouadio Ange Emmanuel, étudiant à l'institut national pour la formation professionnelle agricole à Koubi (Tiébissou), le projet va avoir un énorme impact sur les jeunes qui prendront conscience que l'aquaculture est un secteur porteur. «La promotion de la filière aquacole dans cette région permettra de fournir la main-d'œuvre et réduire le taux de chômage», espère-t-il. Régina Kouassi a quant à elle fait savoir que le projet traduit la continuité des efforts mis en œuvre par le gouvernement dans les secteurs de la

pêche et de l'aquaculture. Il donnera des opportunités aux investisseurs aussi bien nationaux qu'internationaux désirant dynamiser l'essor de ce secteur».

«Cette zone qui a accueilli le projet, de par sa proximité au lac de Loka, constitue un maillon essentiel pour l'autosuffisance alimentaire à travers le développement de la production halieutique. Ce projet va améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes», a affirmé Jean Bléguay.

La station de la Loka s'étend sur vingt hectares dont cinq sont pour le moment exploités. Elle abrite 17 étangs. Pour cette phase pilote, plus de 3 millions d'alevins seront livrés pour permettre la production de 120 tonnes de poissons consommables.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PROJET DE LA ZEI ARISE ABIDJAN PK24

Le Premier ministre Patrick Achi a posé la première pierre

Un acte concret et un symbole majeur de plus de la nouvelle Côte d'Ivoire qui s'affiche ! c'est ainsi que le Premier ministre Patrick Achi a qualifié le projet de la Zone économique industrielle (ZEI) Arise Abidjan PK24, dont il a posé la première pierre, le 4 août 2022.

D'un coût global de 107 milliards FCFA, la nouvelle zone industrielle d'Akoupé-Zeudji PK24, à Anyama, a une superficie de 444 hectares, et sera développée en deux phases de 24 mois chacune.

«La réalisation de ces travaux, d'un montant de plus de 107 milliards de FCFA, permettra de mettre à la disposition des opérateurs économiques des lots industriels, des espaces commerciaux et résidentiels, des équipements et bâtiments, dans une zone dotée d'infrastructures modernes de qualité et conformes aux standards internationaux», a déclaré Patrick Achi. Il est également prévu, a-t-il poursuivi, l'installation d'un guichet unique, chargé de l'accomplissement de

l'ensemble des formalités et démarches administratives relatives à l'implantation et à l'exploitation des investissements dans cette zone.

Pour le Chef du gouvernement, cette zone industrielle est un symbole majeur de « Cette nouvelle Côte d'Ivoire, voulue par le Président de la République, Alassane Ouattara, celle d'une Côte d'Ivoire plus industrielle et plus industrielle », s'est-il félicité.



Le Premier ministre a souligné que Arise Ivoire est un acteur qui intervient sur le développement des zones économiques industrielles d'Abidjan, de Ferkessedougou et de San Pedro.

Patrick Achi a rappelé que pour le développement de la Zone industrielle d'Abidjan, une convention de concession a été signée le 14 juin 2022, portant sur la conception, le financement, la construction et l'équipement de la ZEI PK 24, l'exploitation, la maintenance et le renouvellement des infrastructures de la zone économique industrielle d'Akoupé-Zeudji PK 24.

RESSOURCES HALIEUTIQUES

La Côte d'Ivoire se dote d'un programme visant à produire 500 000 tonnes de poissons par an

A la faveur du lancement officiel du Programme stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI), le 1er août 2022 à la station piscicole de la Loka (Bouaké), le Premier ministre, Patrick Achi, a indiqué que le projet vise à produire 500 000 tonnes de poissons par an.

«Avec le lancement officiel du Programme stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire, le PSTACI, nous posons un acte absolument fondamental de la vision 2030 du Président de la

République, pour une Côte d'Ivoire plus prospère et solidaire. Grâce à la méthode du PSTACI, notre pays ambitionne de produire plus de 500 000 tonnes de poissons, gagnant ainsi sa pleine souveraineté alimentaire», a relevé Patrick Achi.

Selon le Chef du gouvernement, le poisson représente aujourd'hui plus de 50 % de nos apports en protéines animales. Mais les productions nationales halieutiques ne « couvrent que 14 % des besoins de la population », a-t-il déploré.

Pour résorber cet important déficit, notre

pays a donc recours aux importations massives de poissons surgelés d'un coût évalué à plus de 300 milliards de FCFA par an.

Le Premier ministre a souligné que cette situation ne reflète nullement l'important potentiel dont recèle le pays qui dispose de facteurs naturels, d'infrastructures de qualité, ainsi que de main-d'œuvre disponible et motivée.

Le PSTACI a donc été mis en place en février 2022, pour une durée de 5 ans renouvelable. Il fera, de l'avis de Patrick Achi, du développement aquacole, un instrument privilégié de croissance économique, de sécurité alimentaire, de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté.

Le projet contribuera à l'autosuffisance totale en produits halieutiques, pour une chaîne de valeur estimée à environ 825 milliards de FCFA.

REVIEW OF THE COVID 19 FUND IMPLEMENTATION BY JUNE 2022

XAF 10.65 billion paid out

The Ivorian Government spokesperson, Amadou Coulibaly, has declared that: “During the first half of 2022, 10.65 billion has been paid out for the four Covid-19 Funds, mainly the Support Fund for Large Enterprises (FSGE), the Support Fund for SMEs (FSPME), the Support Fund for the Informal Sector (FASI) and the Special Solidarity and Support Fund (FSS).

According to Minister Amadou Coulibaly, in the first half of 2022, seven companies benefited from the Support Fund for large companies representing an amount of XAF 1.779 billion. Since its establishment, this fund has supported 138 companies for a total amount of XAF 32.265 billion.

As for the SME Support Fund, 30 SMEs were supported, representing XAF 877.35 million. As such 889 SME were supported with a total amount of XAF 44.409 billion since the creation of this fund.

As for the Support Fund for the Informal Sector, during the period indicated, XAF 429.25 million were granted as subsidies to 1,717 actors in the informal sector, bringing the total number of beneficiaries



to 139,641 for a total amount of XAF 34.464 billion, since the setting of the fund.

As for the Special Solidarity and Support

Fund, 7.566 billion in monetary transfers were made to 100,875 vulnerable households.

PRESERVATION OF THE PURCHASING POWER OF THE POPULATIONS

The State subsidy on fuel since January amounts to 500 billion FCFA



The Ivorian state has granted a subsidy of around 500 billion FCFA on fuel since the beginning of 2022. The announcement was made by the President of the Republic, Alassane Ouattara, in his message to the nation on August 6, 2022, the day before the celebration of the 62nd anniversary of the independence of Côte d'Ivoire. According to the President of the Republic, the prices of petroleum products in Côte d'Ivoire are among the lowest in the sub-region due

to the State subsidy. He also mentioned the temporary upper limit on the prices of several basic food products.

Furthermore, the Head of the State assured that recent reforms have been adopted by the government to encourage the private sector to invest in food chains. The goal is to achieve food sovereignty. The Head of State declared that: “It is only at this price that we will limit our country’s vulnerability to imported crises, while creating more wealth and jobs for our youth”.

ADVISORY GROUP ON THE FINANCING OF THE 2021-2025 PND

A total amount of investments of XAF 59,000 billion

An Advisory Group for fund raising for the financing of the 2021-2025 PND was organized by the Government of the Republic of Côte d'Ivoire in partnership with the World Bank, the African Development Bank, the United Nations System, the European Union, the Islamic Development Bank and the national and international private sector. Nearly 1,000 national and international participants attended the work of this Advisory Group.

The Vice-President, representing the President Alassane Ouattara, has laid the emphasis upon the coherent short, medium and long-term framework planning developed since the election of President Alassane Ouattara. This has allowed an inclusive, united and sustainable development.

Private operators were invited to take advantage of the multiple investment opportunities offered by the dynamics



of sustainable growth in Côte d'Ivoire, in the sectors of infrastructure (transport, road, education, health, etc.), agro-industry, energy, mining, environment, tourism, hospitality, digital economy, telecommunications and innovation.

During the opening ceremony, bilateral and multilateral development partners welcomed the initiative of the Government of Côte d'Ivoire for the organization of this Consultative Group and the impressive results achieved

over the past ten years despite a gloomy international context.

The second session was chaired by Mr. Patrick Achi, Prime Minister. In his introductory remarks, the Prime Minister reassured bilateral and multilateral partners as well as private investors on the execution of the 2021-2025 National Development Plan (PND) in strict compliance with the principle of viability and sustainability of public debt. .

CHOCOLATE MADE IN DALOA

The best in the world

Created in 2008, the agricultural cooperative Sabari Kagni from Haut Sassandra called SCOOPS-SAHS is a cooperative located in Daloa and is managed by its Chairman of Board, Mr. Cissé Sidikiba.

The SCOOPS-SAHS brings together around 3,000 cocoa producers with an

annual production of 6,000 tonnes of beans.

In 2021, this cooperative started cocoa processing business, with the ambition of creating income-generating activities for the benefit of the wives of its members.

With its chocolate, called 'Chocolat de Daloa', it participated in the international

chocolate fair as well as the International Agricultural Show (SIA) 2021.

During the SIA 2021, Daloa's chocolate was awarded the 'Selection of Farmers of the World', thus becoming the best chocolate in the world.

It should be noted that Daloa chocolate is a pure product without coloring and preservatives.

The cooperative aims to create a factory for processing cocoa into butter, powder, chocolate and several other cocoa derivatives.



The Ivorian State sells 9.95% of its shares (Orange Côte d'Ivoire) via the BRVM



Mr. Amadou Coulibaly said “The Council of Ministers has adopted a decree authorizing the sale of a 9.95% shares representing his share in capital of the company Orange Côte d’Ivoire through the Regional Stock Exchange (BRVM)”.

The State of Côte d’Ivoire announced on August 3 the sale of 9.95% of its shares in the

capital of Orange Côte d’Ivoire through the Regional Stock Market (BRVM), representing 14.2 million shares, 80% for Ivorians.

The objective, according to the government spokesman, is to encourage Ivorians to invest in the financial markets and to promote access for national investors to savings through investments at the BRVM.

ENERGY

Abidjan hosted the 3rd meeting of the electricity interconnection treaty

On August 12, 2022 in Abidjan, in the presence of his peers, from Liberia, Sierra Leone and Guinea, the Minister of Mines, Petroleum and Energy, Mamadou Sangafowa Coulibaly, chaired the 3rd meeting of the steering committee of the Côte d’Ivoire-Liberia-Sierra Leone-Guinea (CLSG) electricity interconnection treaty aimed at strengthening cross-border energy exchanges for a target population of approximately 24 million inhabitants.

“The CLSG project is now presented as a 1,303 km long electric highway, with 12 stations and a capacity of 243 MW, expandable to 486 MW by the addition

of a second circuit in order to strengthen exchanges cross-border energy and the regional electricity market in West Africa for a target population of approximately 24 million inhabitants,” said the Ivorian Minister of Mines, Petroleum and Energy.

Mr. Mamadou Sangafowa Coulibaly welcomed the energy deliveries to Sierra Leone at BO-Kenema and Freetown since December 23, 2021 and July 7, 2022 respectively, as well as to Guinea at N’Zérékoré, since 2 April 2022. As for Liberia, it should soon receive energy via the CLSG line, with the powering of four of the five substations.

For him, this meeting of the Steering Committee should make it possible to examine and adopt the proposals for solutions resulting from the steering committee which was held on August 10 and 11, 2022 with a view to providing solutions making it possible to ensure in a sustainable manner the financial viability of the CLSG project and to achieve the initial performance objectives assigned to it.

He encouraged all stakeholders to continue efforts to support the CLSG project, in order to enable its success and the realization of this common vision.



GOVERNMENT SOCIAL PROGRAM AT THE END OF JUNE 2022

XAF 171.3 billion of achievements in the health, education, electrification and drinking water sectors

The total amount committed for all the achievements of the PSGOUV 2 government's social program during the first half of 2022 stood at CFAF 171.3 billion at the end of June, representing an execution rate of 39.3%.

In terms of access to quality health care during the first half of the year, delivery kits were provided to 119,101 women, cesarean sections and general anesthesia or spinal anesthesia kits to 9,623 women. In terms of malaria, 596,106 vulnerable patients were treated, including 72,491 pregnant women and 523,615 children aged 0 to 4 years.

The Expanded Immunization Program (EPI) has vaccinated 444,083 children against measles and rubella, 436,127 pregnant women against tetanus and 454,765 children aged 0 to 11 months

under Penta 3.

It should also be noted that there has been an improvement in access to blood since the decision adopted to limit of 3,000 FCFA per bag of blood. Speaking of electrification and drinking water supply, Amadou Coulibaly noted the electrification of 277 localities in fragile areas, the rehabilitation of 1,106 human-powered pumps (PMH) out of 2,708 planned and the maintenance of 10,639 PMH.

The government spokesperson said that the challenges for the third quarter to address are mainly related to the generalization of the Universal Health Coverage, the improvement of blood traceability, the acceleration of procurement for the deployment of the program of road maintenance and the continuation of empowerment programs in fragile areas.



PSTACI PROJECT

The populations express their deep gratitude to the government



At the official launching of the Strategic Program for the Transformation of Aquaculture in Côte d'Ivoire (PSTACI), on Monday

August 1, 2022 at the Loka fish farming station (Bouaké), the MP for Languibonou-Diabo, Jacques Konan Assahoré, expressed the pride of the

populations for the largesse and the attention of the government towards them. He said that "with the launching of this pilot project, the populations once again feel privileged by the generosity and benevolent attention of the President of the Republic. We thus express our gratitude for the choice of our locality to carry out this major project which, in the long term, will offer enormous potential for local development in addition to benefits for the whole nation".

The Loka station covers twenty hectares, five of which are currently in use. It involves 17 ponds. For this pilot phase, more than 3 million fingerlings will be delivered to allow the production of 120 tons of consumable fish.

FISHERIES RESOURCES

Côte d'Ivoire has adopted a program to produce 500,000 tonnes of fish per year

During the official launching of the Strategic Program for the Transformation of Aquaculture in Côte d'Ivoire (PSTACI), on August 1, 2022 at the Loka fish farming station (Bouaké), the Prime Minister, Patrick Achi, has indicated that this project aims producing 500,000 tonnes of fish per year.

According to the Head of the Government, fish now represents more than 50% of our animal protein. But the national fish production “covers only 14% of the needs of the population”.

To reduce this significant gap, our country therefore resorts to massive imports of frozen fish with an investment of more than 300 billion FCFA per year. The Prime Minister underlined that this situation does not reflect the significant potential of the country, which has



natural factors, quality infrastructure, as well as available and motivated workforce.

The PSTACI was therefore set up in February 2022, for a renewable period of 5 years. In the opinion of Patrick Achi, it will make aquaculture development

a privileged instrument for economic growth, food security, job creation and the fight against poverty.

The project will contribute up to reach total self-sufficiency in term of fish products, for a value chain of about CFAF 825 billion CFA.

CONSTRUCTION WORKS OF THE ZEI ARISE ABIDJAN PK24 PROJECT

Prime Minister Patrick Achi laid the first stone



Prime Minister Patrick Achi laid the first stone, on August 4, 2022, of the Industrial Economic Zone (ZEI) Arise Abidjan PK24 project.

With a total cost of 107 billion FCFA, the new industrial zone of Akoupé-Zeudji PK24, in Anyama, has an area of 444

hectares, and will be developed in two phases of 24 months each.

Patrick Achi said that: “The completion of this work, amounting to more than 107 billion FCFA, will make it possible to provide economic operators with industrial lots, commercial and

residential spaces, equipment and buildings, in an area equipped with modern quality infrastructure and in line with international standards.”

It is also planned, he continued, the installation of a one-stop shop, responsible for carrying out all the formalities and administrative procedures related to the establishment and operation of investments in this area. The Prime Minister has insisted on the fact that Arise Ivoire is an actor involved in the development of the industrial economic zones of Abidjan, Ferkessédougou and San Pedro.

Patrick Achi has reminded that for the development of the Abidjan Industrial Zone, a concession agreement was signed on June 14, 2022, related to the design, financing, construction and equipment of the ZEI PK 24, operation, maintenance and renewal of infrastructure in the industrial economic zone of Akoupé-Zeudji PK 24.

CÔTE D'IVOIRE – CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE (CNAM)

LA DYNAMIQUE SOCIALE SE POURSUIT GRÂCE À LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

L'engagement pris par l'État de Côte d'Ivoire de garantir aux populations résidant sur le territoire national un égal accès à la santé, s'est concrétisé par le vote de la loi n°2014-131 du 24 mars 2014 instituant la Couverture Maladie Universelle (CMU).

La CMU est un système national obligatoire de couverture du risque maladie dont l'objectif est d'assurer l'accès à des soins de santé de qualité à moindre coût à l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire. Elle offre deux régimes. Le premier est un Régime Général de Base (RGB) qui est contributif, financé par les cotisations des assurés à raison de 1 000F CFA par personne et par mois. Le deuxième est un Régime d'Assistance Médicale (RAM), qui est non contributif, qui vise les ménages économiquement faibles. Dans le cadre de ce second régime, l'État se substitue aux assurés pour le paiement des cotisations. La gestion de ces deux régimes a été confiée à l'Institution de Prévoyance Sociale dénommée Caisse Nationale d'Assurance Maladie (IPS-CNAM), créée par décret en juin 2014.

L'historique de nos acquis font le futur de nos assurés

- 30 décembre 2014 : démarrage de l'opération d'enrôlement des populations dans les sites fixes installés sur l'ensemble du territoire national et à travers les opérations d'itinérance.
- 2016 : mise en place d'un système d'information et de gestion de la CMU.
- 23 décembre 2016 : ouverture du centre de personnalisation des cartes des assurés de la CMU avec une capacité de 26 000 cartes par jour.

- 1^{er} mars 2017 : adoption du panier de soins qui intègre les pathologies les plus courantes et qui impactent le plus les populations.

- 25 avril 2017 : lancement par le premier Ministre, feu Amadou GON COULIBALY, de la phase expérimentale au profit de 150 000 étudiants des universités et grandes écoles publiques et privées.

- 17 septembre 2018 : lancement du processus de ciblage des ménages économiquement faibles au démunis avec l'appui financier de la Banque Mondiale.

- 1^{er} octobre 2018 : déploiement des outils de gestion de la CMU dans les centres de santé du réseau de la CMU sur toute l'étendue du territoire, composé de 725 centres de santé, en prélude à la généralisation des prestations.

- 23 novembre 2018 : lancement de la généralisation progressive de la CMU à travers le démarrage de la prise en charge des ménages bénéficiaires du Régime d'Assistance médicales.

- 31 décembre 2018 : fin de la phase expérimentale.

- 1^{er} janvier 2019 : démarrage du paiement des cotisations par les étudiants.

- 1^{er} juillet 2019 : démarrage du paiement des cotisations pour toutes les autres populations dans le cadre de la généralisation.

- 1^{er} octobre 2019 : démarrage des prestations de la CMU, après le respect du délai de carence de 3 mois.

Pour la première fois, un système généralisé de couverture maladie est fonctionnel en Côte d'Ivoire pour toutes les populations sans distinction. Ainsi au 1^{er} mai 2022, 3 315 717 personnes peuvent avoir accès aux prestations de la CMU, soit 13 % de la population. Ce nombre comprend 1 565 139 personnes bénéficiant antérieurement d'une couverture maladie et 1 750 578 personnes n'ayant antérieurement aucune couverture maladie.



CNAM
Abidjan, Plateau Avenue Lamblin, Immeuble l'Équateur
Tél. : (+225) 2720225500 - 800 00 900

(Numéro vert)
info@ipsctnam.ci
www.ipsctnam.ci

B2G

Business to Government

Entreprises, l'État vous rencontre

à l'auditorium de la CAISTAB
à partir de 08H 30

Mercredi 21
& Jeudi 22
Septembre 2022



LE CCESP ET SES PARTENAIRES VOUS DISENT



Tél.: 225 27 20 221 125 - Cel.: 225 07 57 622 134

E-mail : comiteconcertation@yahoo.fr Site web : www.ccesp.ci